



**UNE EXPÉRIENCE
D'ÉCONOMIE DIRIGÉE :**

*L'Allemagne
Nationale - Socialiste*

par

RENÉ DUBAIL

Docteur en Droit

Diplômé de l'École Libre des Sciences Politiques

AVANT-PROPOS

Le constant développement de la production mondiale joint à la complexité croissante des problèmes que posent sur les plans nationaux et internationaux, la production, la consommation et la distribution des biens, contribuent à donner chaque jour une actualité grandissante aux problèmes économiques ; leur répercussion sur les différents plans sociaux, ainsi que sur les relations internationales, justifient d'autre part l'intérêt croissant que leur portent les gouvernements. S'il apparaît à l'observateur peu averti que les manifestations de cet intérêt semblent procéder souvent d'un empirisme fragmentaire, à cet égard, une étude plus approfondie de ces questions conduit, en revanche, à une appréciation plus exacte des réalités ; il lui est alors possible de dégager assez rapidement, parmi des mesures apparues en leur temps comme d'audacieuses improvisations, différentes techniques susceptibles d'être énumérées et classifiées. Ce sont ces techniques que nous nous efforcerons d'analyser en le présent ouvrage : elles furent en effet, jusqu'à ces dernières années assez peu connues, le renouveau de faveur des conceptions planistes ne datant que de ce siècle.

Dès le début du vingtième siècle, rappelons-le, l'altération de la philosophie individualiste, la dégradation de la démocratie politique, la transformation du capitalisme, et le cloisonnement des Economies nationales avaient contribué en effet, à enrayer le fonctionnement des libéralismes historiques. Accentuant ces tendances, la guerre de 1914-1918, puis la crise mondiale de 1929, devaient brutalement acculer les Pouvoirs Publics, après l'échec des mesures classiques, à recourir, sur le plan économique, à de tout neufs expédients.

Les succès qu'obtenaient en certains secteurs, plusieurs de ces procédés, permettaient bientôt de dégager, d'un ensemble de mesures initialement disparates, un éventail de dispositions qui allaient constituer, en de nombreux pays, l'ossature de nouvelles techniques économiques.

La seconde guerre mondiale devait contribuer à généraliser le recours à ces procédés: en revanche, faussement liés, aux yeux d'une opinion publique passionnée, aux souffrances des années de guerre, inexactement confondues avec des régimes politiques écroulés, les Techniques d'Economie dirigée parurent devoir définitivement s'effacer, en les premières années d'après-guerre, devant un néo-libéralisme artificiellement associé au succès des vainqueurs.

Confondant en une même rancœur, économie planifiée et pénurie, oubliant des succès relatifs, dont pouvaient, avec de faibles moyens, se targuer les économies de guerre, des opinions publiques enclines à la partialité, condamnèrent en bloc, dirigisme, économies de guerre et régimes totalitaires.

Ces illusions allaient bientôt se dissiper. Il apparût rapidement en effet, que le simple recours aux procédés du libéralisme historique ne parviendrait pas à résoudre les immenses problèmes qui assaillaient un monde dévasté: tandis que les solutions neo-libérales, contribuaient sur certains plans au redressement de l'Economie mondiale, d'autres problèmes paraissaient requérir des méthodes différentes. La reconstruction des Economies nationales, la promotion politique des pays sous-développés, la fragmentation des aires de distribution, le spectre permanent de la surproduction, la défense du plein emploi et l'instauration de la justice sociale exigent en effet, en de nombreuses circonstances le recours à des techniques planificatrices. Aussi, les techniques de planification nous paraissant donc en la conjoncture économique présente, offrir un renouveau d'actualité, nous est-il apparu opportun d'en tenter un rapide inventaire:

Désireux toutefois d'échapper au défaut que présentent fréquemment des analyses souvent trop théoriques, nous avons jugé préférable, afin d'en matérialiser les aspects et

les ressorts, d'illustrer notre exposé de références constantes à une expérience originale d'Economie orientée, l'expérience du III^e Reich national socialiste.

Nous étudierons donc, en cet ouvrage, les techniques d'orientation d'économie utilisées, au cours de sa brève existence, par l'appareil politique du III^e Reich.

INTRODUCTION

ECONOMIE DIRIGEE ET DOCTRINES ECONOMIQUES

L'expérience nationale socialiste paraît digne, de par le caractère systématique et souvent même l'originalité des méthodes mises en œuvre, d'illustrer une brève étude de certaines techniques d'économie dirigée.

En le domaine économique, les conceptions ont, en effet, souvent varié et varieront encore au cours des siècles: l'examen des instruments utilisés par les Pouvoirs Publics, à différentes époques, pour contrôler et orienter des Economies mouvantes, n'en demeure pas moins d'un intérêt permanent.

Aussi paraît-il difficile de relater les expériences dirigistes du III^e Reich que nous avons choisi pour cadre de cette étude, sans les situer au préalable, brièvement, en le courant historique des doctrines économiques: rappelons donc, à cet égard, quelques données essentielles.

L'histoire des doctrines économiques fut marquée, à travers les siècles par quatre courants d'idées, reflets successifs de différentes époques: ce sont les doctrines canonistes, le mercantilisme, le libéralisme et l'économie dirigée.

LES DOCTRINES CANONISTES

Recueillant les épaves qu'avaient laissé surnager le naufrage du Monde antique, fruit romain de siècles de splendeur, l'Eglise allait marquer profondément de son sceau la vie du Moyen-Age.

Sous le limon des invasions barbares, renaissaient les cellules sociales, tandis que germaient, à l'abri des châ-

teaux-forts de nouvelles activités économiques: le rétablissement progressif d'une sécurité relative des voies de communication, et l'apparition des grandes Foires provinciales canalisent enfin les courants commerciaux.

Sur le plan des idées, la Chrétienté que bercent les rêves d'une unité perdue, constitue un monde clos, hiérarchisé et déterministe, où l'Eglise pourra facilement promouvoir, en l'organisation de l'économie, un certain nombre de grands principes

Respectueux d'une Vérité indiscutable, puisque révélée et enclose sous tous ses aspects historiques, géographiques, politiques et religieux en les pages des Livres Saints, l'Homme du Moyen-Age ne pourra que s'inspirer en l'accomplissement de ses tâches économiques, des Principes de l'Évangile.

L'éthique médiévale centrera donc essentiellement son Économie sur des principes moraux: l'observation d'un ordre divin, l'obligation du Travail, le respect des hiérarchies, l'instauration de rapports fraternels entre les humains, guideront, ainsi, en leurs grandes lignes, pour un temps, les activités d'un Homme religieux, désireux essentiellement de faire son salut, plus que de satisfaire ses besoins matériels.

Ces conceptions allaient particulièrement trouver leur expression économique en les notions moralisantes de juste salaire, et de juste prix. Elles ne devaient toutefois n'avoir qu'un temps...

L'appétit du gain, moteur d'un nouvel « homo economicus », allait, à l'aube des temps modernes, remplacer la modération des aspirations, dont s'était satisfait, sur le plan matériel, « l'homme religieux » du Moyen-Age.

Le retour à l'antique, les progrès d'une science souvent en contradiction flagrante avec les dogmes révélés, l'élargissement des connaissances humaines et la découverte de nouveaux mondes bouleversent bientôt, en une fulgurante Renaissance, la stabilité économique et philosophique du monde médiéval.

De nouveaux problèmes se posent: ils seront partiellement résolus, sur le plan économique grâce à de nouvelles méthodes: les méthodes mercantilistes.

LE MERCANTILISME

Les doctrines mercantilistes, contemporaines de l'apparition, au sortir du Moyen-Age, des Etats Nationaux allaient s'efforcer de résoudre des problèmes tout neufs, qu'il convient d'évoquer en quelques mots.

Faisant craquer le corset médiéval, les Economies Nationales, lentement reconstituées, commencent à l'époque à grandir: Le Souverain, de son côté, tout à sa lutte contre l'Empereur, rassemble des terres, fortifie sa puissance, et affirme son indépendance: ses besoins croissants épuisent rapidement ses ressources coutumières, les revenus de ses domaines privés, les aides et les subsides, l'incitant avec lancinance à asseoir sur de nouvelles bases la fortune de ses armes: la résurrection des vieilles notions romaines d'Etat et de Puissance Publique émergées à nouveau des rapports féodaux allait lui permettre heureusement de résoudre ces problèmes ; le Souverain lèvera dorénavant des impôts, et s'attachera de ce fait à voir se développer la matière imposable: aussi l'organisation rationnelle du commerce et de l'industrie, retiendra-t-elle rapidement toute son attention. Les conceptions planistes apparaissent et triomphent. Ces méthodes primitivement empiriques, seront bientôt mises en systèmes, sous les auspices de Colbert et de William Cecil, et viseront plus spécialement:

— au développement de l'industrie et à l'amélioration de la qualité, (appui aux inventeurs, rationalisation de l'outillage, labels) ;

— à l'utilisation rationnelle de la main-d'œuvre (blocage des salaires, orientation de la main-d'œuvre) ;

— à l'augmentation du volume du commerce intérieur (développement des canaux et des routes) ;

— au contrôle et au développement du commerce extérieur (constitution de flottes, création de Compagnies Coloniales).

Ces conceptions allaient, durant plus d'un siècle, inspirer la politique des principaux Etats européens: elles devaient, toutefois, se montrer, le moment venu, incapables de résoudre les nouveaux problèmes que commençait à poser l'évolution des esprits.

LE LIBERALISME

Les philosophes d'un « siècle des Lumières », remettaient en effet en cause des conceptions qui avaient, jusqu'alors, paru devoir s'affirmer pour l'éternité. Le Possesseur de droit divin voit brutalement nier les fondements doctrinaux de son autorité, tandis que, en un étonnant transfert, il est ouvertement proclamé que le Pouvoir émane dorénavant du Peuple Souverain, source de toute légitimité.

Philosophie individualiste et mystique démocratique deviennent dorénavant les cadres de la Vie Publique : les corporations, dont la création avait été encouragée par le Souverain, éclatent. Le droit au travail est proclamé, la liberté s'affirme, tandis que le nouveau dogme de l'existence d'une harmonie pré-établie entre les intérêts particuliers et l'intérêt général, frappe de caducité tout effort planificateur, devenu de ce fait, inutile.

L'Empire et le blocus continental ne constituent qu'une trêve sans base doctrinale à ce déchaînement du libéralisme ; le monde impérial, en éclatant à son tour, répand en effet, avec une force accrue, des forces économiques longtemps comprimées. Le monde change en ses aspects, et jusqu'en ses dimensions.

Certains prémices d'un retour à l'âge d'or embrase violemment le cœur des humains. La découverte de techniques nouvelles, la mise en valeur de terres vierges, la naissance du machinisme agricole font reculer en de nombreux pays, le spectre malthusien de la famine : plein d'orgueil, le monde assiste complaisamment en ce XIX^e siècle triomphant au déroulement successif des anneaux de sa prospérité : ère de la machine, ère du rail, ère du pétrole s'épanouissent les unes après les autres. L'espoir allait pourtant être de courte durée ; de nouveaux dangers prennent forme peu à peu : surproduction, sous-consommation, distribution, balance des changes s'avancent au premier plan des problèmes économiques, tandis que se concrétisent, au sein des masses populaires les notions passionnelles de nationalisme et d'internationalisme.

La grande guerre ruine ce précaire équilibre, sonne le glas du libéralisme manchestérien, et clôt, en fait, le XIX^e siècle.

L'Economie mondiale, morcelée, tente, toutefois, durant quelques années, de se survivre, mais doit, en pleine convalescence, faire face à de nouvelles tourmentes. La crise de 1929 ruine brutalement les derniers espoirs des tenants du libéralisme historique. Les rouages économiques se grippant, les machines s'arrêtent, le chômage s'étend... tout impose un changement de méthode, selon la forte expression d'un grand visionnaire: « l'ère de la conquête est terminée ; l'ère de l'organisation commence ».

De nouvelles conceptions à caractère particulier trouvent leur champ d'application, au Etats-Unis, en France et surtout en Allemagne.

Les Etats-Unis promulguent le New-Deal, la France tente une politique de déflation, qui, débouchant sur l'agitation sociale, verse dans l'inflation ; l'Allemagne, où la crise économique se double d'une révolution politique, tourne rapidement le dos aux solutions classiques, et entreprend résolument de planifier son économie.

Ce sont les principales étapes de cette dernière expérience que nous retracerons en le présent ouvrage, en étudiant successivement, pour ce faire, les motifs profonds et les facteurs particuliers qui contribuèrent à inciter le III^e Reich à s'engager en la voie du dirigisme, puis les rouages de son Economie de paix, et enfin les excès de son Economie de guerre.

PREMIÈRE PARTIE

L'ÉCONOMIE ALLEMANDE

EN 1933 :

SES CARACTÉRISTIQUES

CHAPITRE UNIQUE

LES ELEMENTS DETERMINANTS DE L'ECONOMIE ALLEMANDE

I. - IMPORTANCE DES FACTEURS NATIONAUX

Les règles qui régissent le fonctionnement de l'Economie d'un état national, empruntent, généralement, leurs grandes lignes, comme nous venons de le souligner, aux courants doctrinaux qui irriguent leur époque.

Elles se trouvent, toutefois, étroitement conditionnées également par l'existence de facteurs spécifiquement nationaux.

Aussi paraît-il bon de dégager, en prologue à cette étude, les facteurs permanents qui, de tous temps, régissent, plus ou moins heureusement, les destinées des pays allemands.

Ces facteurs sont, d'abord, d'ordre **géographique**: localisation, relief et ressources naturelles ont, de tous temps, considérablement influencé, en effet, la politique économique de chaque Nation.

Ces facteurs sont également d'ordre **démographique**: car la pression démographique constitue souvent l'un des éléments les plus déterminants d'une politique économique.

Ils seront aussi d'ordre **historique**: car le passé d'une Nation, conditionne d'une façon fort étroite les réactions de celle-ci, face aux problèmes qu'il lui faut résoudre.

Ils seront enfin, d'ordre **doctrinal**: car toute politique économique cohérente postule, en effet, à sa base, une prise de position philosophique, dont il serait vain de sous-estimer l'importance.

II. - LES FACTEURS D'ORDRE GEOGRAPHIQUE

Les facteurs géographiques eurent, ici, une importance essentielle ; ce sont: le sol, berceau de l'agriculture allemande, le sous-sol, creuset de ses industries et l'éventail de ses voies de communication, poumons de son économie.

Le sol allemand.

Il présente, suivant les lieux, des aspects bien différents. A l'Est, un sol pauvre, de grandes propriétés, une culture extensive ; à l'Ouest, un sol beaucoup plus riche, de petites cultures intensives. Ce sol se répartit de la façon suivante: 8,2 % en entreprises agricoles de moins de 5 hectares, 53,7 % de 5 à 100 hectares, 38,1 % au dessus de 100 hectares.

Cet état de chose met, de ce fait, l'économie agricole allemande en des conditions difficiles.

En effet, celle-ci souffrira, d'une part, tout au cours de son histoire, d'une insuffisance marquée de sa production agricole.

— Elle aura, d'autre part, à faire face aux conséquences permanentes, qu'entraînent en ce domaine le coût élevé de son prix de revient.

Intensification de la production, stabilisation des prix agricoles, rationalisation de la production et de la distribution, contingents et tarifs douaniers protecteurs, seront, dès lors, les moyens mis en œuvre pour gagner la bataille de la production.

Le sous-sol allemand.

Le sous-sol allemand comporte, en particulier, d'importants gisements houillers, situés à proximité de grandes voies de communication. Ces prédispositions naturelles ont entraîné un développement rapide de l'appareil industriel allemand.

Devenue grande nation industrielle, l'Allemagne devra affronter les problèmes découlant de cette promotion.

Il lui faudra, en effet, exporter, en quantités suffisantes, pour lui permettre d'équilibrer tant ses importations de produits alimentaires que ses importations de matières premières. Rappelons, à cet égard, que, bien que riche en houille, l'Allemagne est pauvre en les autres domaines :

elle importait en effet, en 1933: 85 % de ses besoins de fer, 77 % de ses besoins en textiles, 57 % de ses besoins en cuir, 50 % de ses besoins en papier, et la quasi-totalité de ses besoins en pétrole et caoutchouc.

Les voies de communications.

Notons, en ce domaine, que l'Allemagne dispose d'un réseau national de voies de communications, dont l'harmonieux développement devait fortement orienter le déroulement de ses activités commerciales.

La construction de grands canaux, tels le grand Canal Central, et le Canal Oder-Vistule, a vivement contribué, d'autre part, en mettant en contact des zones économiques jadis isolées les unes des autres, à la concentration de son Economie. L'artère danubienne, la rattache enfin, d'une façon fort étroite, aux régions agricoles de l'Europe Centrale.

III. - LES FACTEURS D'ORDRE DEMOGRAPHIQUE

Les facteurs démographiques s'imposent également parmi les éléments qui eurent une influence déterminante sur la politique allemande.

L'Allemagne possédait, en 1933, 68 millions 1/2 d'habitants répartis sur une superficie de 468.516 km² ; l'excédent des naissances sur les décès, qui se montait à 3,3 % sur 1.000 habitants en 1933, s'élèvera à 7,8 % en 1939. De 1933 à 1939, la population de l'ancien Reich s'accroîtra en moyenne de 460.000 habitants par an, soit 2 millions pour cette période : la pyramide des âges en est significative.

Tandis que les couches des hommes, de 20 à 25 ans et de 40 à 60 ans, demeurent relativement clairsemées, les éléments compris entre 25 et 40 ans et ceux d'âge inférieur à 20 ans, sont extrêmement nombreux.

Cet état de choses devait avoir des répercussions profondes. L'Allemagne, privée du trop-plein que constituaient jusqu'à la guerre 1914-1918, les pays neufs (émigration aux Etats-Unis et en Amérique du Sud), et de ceux qu'auraient pu constituer ses territoires coloniaux, se trouvera, dès lors, contrainte de tirer pour une population chaque année croissante, des ressources chaque jour plus importantes, de son agriculture et de son industrie.

La bataille de la production deviendra, dès lors, pour elle une nécessité vitale, incitant les dirigeants du Reich à un effort accru de rationalisation.

De ce fait, l'Allemagne de 1933, mûre pour une expérience d'économie dirigée, se trouvait réceptive à des conceptions que différents facteurs, d'ordre historique, et doctrinaux, allaient achever de cristalliser.

IV. - LES FACTEURS D'ORDRE HISTORIQUE ET BIO-POLITIQUE

Les principaux facteurs d'ordre historique qui influencèrent sensiblement l'évolution des conceptions économiques allemandes furent la guerre de 1914-1918, l'effondrement des cadres traditionnels de son économie, et la crise de 1929-1933.

1. - La guerre de 1914-1918.

La première guerre mondiale eut, dans le domaine des idées, et sur le plan des faits, des conséquences considérables :

Elle devait consacrer, en effet, l'échec des tentatives, menées jusqu'alors, en vue d'organiser et de maintenir une Paix universelle, condition qu'exigeait, selon les doctrines libérales, un harmonieux développement de l'Economie Mondiale.

La spécialisation des activités économiques des principales Nations, à l'échelle mondiale de la Division du Travail, vers laquelle paraissait s'acheminer, à la fin du siècle passé, l'Economie Mondiale, postulait évidemment le maintien d'une Paix généralisée.

— La première guerre mondiale, disloqua semblable harmonie :

Privant, d'une façon générale, la plupart des Nations, de leurs sources d'approvisionnements habituelles et de leurs débouchés normaux, elle les contraint à trouver à leur portée les ressources dont elles ont besoin.

Contraignant d'autre part, les empires centraux à se replier sur eux-mêmes, elle ne pouvait que, tout naturellement, les pousser à concevoir les premiers embryons d'Economie dirigée.

A l'ombre de ce «concubinage de guerre» les territoires agricoles et industriels de l'Europe Centrale, nouent de précieux liens.

L'évanouissement du vieux rêve colonial, caressé par le premier Reich, ne pouvait enfin que conduire les doctrinaires de la nouvelle Economie à envisager, avec plus de netteté, la conquête d'un nouvel espace vital :

Aussi, désireux de résoudre les problèmes inhérents à la pénurie de matières premières, problème constant auquel aura à faire face, de Napoléon I^{er} au III^e Reich, toute tentative d'organisation d'une autarcie européenne, les empires centraux poursuivent-ils activement la conquête des marchés de l'Europe Sud-Orientale, et la recherche de produits de substitution.

En raison de la guerre, les investissements allemands en Europe centrale et dans les Balkans, si proches géographiquement s'intensifient sensiblement. L'Europe Danubienne agricole s'adapte à l'Europe Centrale industrielle ; des courants économiques se créent, de précieuses relations se nouent, d'intéressants précédents s'affirment.

Semblable évolution allait bientôt bénéficier des déceptions qu'entraînerent l'échec du grand rêve colonial du premier Reich.

Douloureusement gravées dans les cœurs allemands, les visées coloniales de Guillaume II sont désormais la cible de nombreuses critiques qui soulignent en contre point, les perspectives qu'offrent à nouveau aux grandes chevauchées germaniques une Europe de l'Est en plein bouillonnement. Les souvenirs du blocus et du rationnement, de l'inflation, et des troubles intérieurs qui suivirent la défaite achèvent enfin de préparer une opinion sensibilisée, et une population naturellement disciplinée, à l'adoption de solutions autoritaires et dirigistes.

Cette orientation allait se trouver renforcée par les convulsions qui suivirent la défaite, la constatation de la débilite de la République de Weimar et la décomposition des cadres traditionnels de l'Economie allemande.

2. - La décomposition des cadres traditionnels de l'Economie allemande.

Il n'apparut pas immédiatement, que la défaite allemande avait sonné le glas de l'Economie libérale ; aussi,

les premières années d'après-guerre virent-elles se succéder, très empiriquement, de nombreuses mesures visant tant à éluder les obligations du Traité de Versailles, qu'à ressusciter, sur ses anciennes bases, une Economie déchirée.

Cette politique devait remporter sur le plan international, des résultats appréciables, et entraîner sur le plan intérieur des conséquences diverses parmi lesquelles il convient de signaler: un équipement accéléré de l'appareil industriel allemand, l'amenuisement, consécutif à une inflation galopante, de tous les passifs, un endettement anormal de l'agriculture, et enfin, une dislocation profonde des cadres sociaux, qui préluait à toutes les aventures.

a) La reconstitution de l'équipement industriel.

Faisant miroiter l'appât des réparations, tout en soulignant la nécessité, pour ce faire, d'accroître ses exportations, l'Allemagne obtient rapidement d'importants crédits étrangers de démarrage: dès lors, utilisant habilement ces crédits à court terme, à l'implantation d'un nouvel appareil industriel, les Banques Allemandes relancent l'Economie ; le danger, toutefois était proche: la crise de 1929 détermine de nombreux retrait de capitaux, entraînant l'effondrement d'importants groupes bancaires.

Toutefois, fait capital, l'infrastructure industrielle allemande, fruit de cette politique audacieusement imprudente, ou suprêmement habile, restera intacte, et constituera par la suite, un des éléments déterminants de la reprise allemande.

b) Le déséquilibre financier.

La défaite plonge l'Allemagne en une catastrophe financière sans précédent. Tandis que l'inflation croît, systématiquement tolérée par un gouvernement qui s'efforce ainsi d'échapper au lourd fardeau des réparations, le Mark se déprécie chaque jour davantage.

Ce phénomène, entraînant une disparition presque totale de la dette publique du Reich allemand, ainsi que des dettes privées des différents établissements industriels, va permettre, en contre-partie, à ces derniers, d'acquérir une aisance de trésorerie, qui constituera, en l'évolution future de l'Economie allemande, un facteur appréciable.

c) L'endettement de l'Agriculture.

Dans ce domaine également, la liquidation de la guerre s'avère difficile ; bon nombre de ces exploitations, devenues marginales, cessent d'être rentables, ses prix de revient s'avérant trop élevés. L'absence de tarifs douaniers appropriés la mettra bientôt, devant les produits d'Outre-Atlantique, en position d'infériorité, sur son propre marché national ; le dumping soviétique concurrence efficacement, par ailleurs, la production du seigle.

En Allemagne même, les producteurs de l'Ouest trouvent dans les exploitations de l'Est de dangereux concurrents. L'agriculture ne rapporte plus que 3 % ; en dépit de cela, elle doit avoir recours à des emprunts, dont le taux moyen s'élève à 8 %. Les dettes dépassent de 50 à 100 % la valeur des domaines.

Tout fait présager une catastrophe.

d) La dislocation des cadres sociaux.

Les troubles politiques et sociaux, l'inflation, la faillite de nombreuses exploitations industrielles, le chômage, l'endettement des classes agricoles, ont douloureusement bouleversé l'équilibre social du Reich.

Devant l'impuissance des Gouvernements libéraux, le peuple allemand appelle de ses vœux une action énergique de la Puissance Publique.

Dans ce domaine également, les voies sont ouvertes, à une expérience dirigiste et autoritaire.

Tandis que le Pays souffre, les gouvernements se succèdent, échouant en cascade en leurs tentatives. L'année 1929 voit éclater la crise mondiale : elle allait se compliquer, pour l'Allemagne d'une redoutable crise politique.

3. - La crise de 1929-1931.

La crise mondiale de 1929 achève de ruiner la confiance qui pouvait encore subsister en une Economie mondiale libérale.

En Allemagne, elle détermine des retraits considérables de capitaux, qui affectent tous les appareils bancaires. Parallèlement, une baisse notable se produit sur les cours des matières premières.

Frappés par la chute de la Bourse new-yorkaise, les capitalistes américains rappellent leurs capitaux. L'Allemagne en subit les contre-coups immédiats: le Krédit Anstalt, pris entre la chute verticale des produits agricoles danubiens, qu'il avait imprudemment gagés et l'hémorragie des capitaux étrangers, suspend ses paiements.

Toutefois, la majorité de ces capitaux à court terme, a été incorporée à l'appareil industriel allemand ; l'effondrement du système bancaire laisse intacte sa structure industrielle: cette faillite, par certains côtés, est un succès économique.

La crise fait tâche d'huile.

Tandis que le dérèglement des appareils bancaires et l'absence des moyens de transfert entraîne une suspension générale des paiements, le marché des matières premières, faute de débouchés, atteint ses cours les plus bas.

Les grandes puissances s'efforcent, une dernière fois, de surmonter sur le plan international, les difficultés au milieu desquelles elles ne cessent de se débattre ; l'échec des conférences de Streza, en septembre 1932, et de la conférence de juin 1933, ruine leurs dernières illusions.

En Allemagne, où toute activité économique s'est arrêtée, la vague nationale - socialiste, grossie de millions de chômeurs, submerge l'appareil de l'Etat.

Le pays se sent à un tournant: déçu de l'échec des méthodes traditionnelles, il va s'engager en de nouvelles voies: sa structure géographique, la poussée de sa démographie, le souvenir de ses expériences passées, une situation économique apparemment désespérée: tout semble l'y inciter. La diffusion de doctrines nouvelles, contre-pied des philosophies individualistes et libérales issues du siècle précédent, accentuera ce mouvement: aussi nous paraît-il bon d'en rappeler l'essentiel.

V. - LES FACTEURS DOCTRINAUX

L'influence des doctrines nationales-socialistes sur les conceptions économiques du III^e Reich est indéniable. Initialement assez faibles, elles allaient rapidement contribuer à substituer, à un empirisme de techniciens, des méthodes de doctrinaires.

Dès le départ, la doctrine nationale-socialiste voulut en effet, refléter sur le plan social et économique, la révolution profonde qui, en de nombreux esprits avait transformé les conceptions traditionnelles relatives à l'Homme.

A l'homme « puissance-travail », simple élément du jeu inexorable des lois économiques, elle substitue en effet, un « homme social », dont l'amélioration du sort, constitue la finalité suprême d'une orientation harmonieuse des forces de l'Economie.

Redécouvrant par ailleurs, sur le plan philosophique, la notion de communauté, représentation charnelle, collective et permanente de la Nation allemande, les théories nouvelles en organiseront sa défense, réagissant ainsi contre les excès d'un individualisme anarchique.

a) Les nouvelles conceptions de l'homme.

Ces conceptions allaient évidemment, présenter, par rapport aux idées en usage au XIX^e siècle, un aspect véritablement révolutionnaire.

La philosophie individualiste n'avait, en effet, tout au cours du siècle écoulé, considéré en l'homme que sa valeur-travail.

Vu essentiellement sous cet angle, celui-ci n'était en effet, qu'un des trois facteurs de la production que sont la main-d'œuvre, la technique et le capital. Le libre jeu des lois naturelles en économie libérale, une évolution déterministe soumise aux lois du matérialisme historique en économie marxiste, règlent, pour les uns et pour les autres en ces conceptions, le fonctionnement d'une Economie où l'homme demeure toujours un objet.

La philosophie marxiste, issue en effet d'une observation attentive de l'économie libérale, ne fait que prolonger l'ère du libéralisme économique; elle estimera, certes, que l'appropriation de la « plus-value », dont vit un capitalisme parasitaire, serait capable de restituer au prolétariat, représenté arbitrairement par l'Etat, la part qui lui est quotidiennement volée, mais ses conceptions n'iront pas plus loin. L'homme restera esclave de la production; seul, un capitalisme d'Etat remplacera en ces théories, le capitalisme des « marchands ».

Les révolutions du XX^e siècle, sur la route qui mène du capitalisme au marxisme, tenteront au contraire de changer de voie: en leurs conceptions, l'homme cesse d'être l'objet de la production pour en devenir le sujet, et voit, de ce fait, se centrer sur lui les réformes nouvelles.

Il change, parallèlement, totalement d'essence: «l'homme social» remplace l'«homme économique». Le travail cesse d'être considéré comme un élément malléable et compressible de la production et devient le moyen, pour un être humain, de réaliser son destin, tout en accomplissant son devoir social.

Axé sur une optique totalement nouvelle, l'homme jugule désormais les forces contraires de l'Economie ; le libre arbitre d'un être ayant reconquis sa véritable liberté, se substituera désormais au jeu aveugle des lois économiques: le plan s'affirme dorénavant comme le grand protecteur du monde du travail et le moteur du plein emploi: une économie « faustienne » remplace les économies matérialistes.

Le fonctionnement des rouages économiques se verra dès lors tout spécialement orienté vers la satisfaction des besoins vitaux de cet élément primordial que constitue désormais le facteur humain.

Alors que le jeu du capitalisme libéral suppose un fonctionnement automatique de lois économiques dont il est le seul bénéficiaire, alors que le rôle du capitalisme interventionniste se borne à scléroser à son profit les rouages de l'Economie en y incorporant trusts et cartels, alors, enfin, que l'Etat marxiste poursuit avant tout l'exploitation au profit de l'Etat des masses ouvrières, le plan visera en effet, en une première étape à réintégrer une Economie divagante en des chemins plus fermement tracés: des objectifs sont fixés, des étapes arrêtées, des programmes ébauchés. Puis le nouveau gouvernement du Reich fournira au peuple allemand des raisons de vivre et d'espérer, un sain orgueil et de « la force dans la joie », avant d'aboutir à l'horreur et à la défaite. Pour l'heure, au moment où s'ouvre l'expérience allemande, ces lugubres perspectives sont encore bien lointaines. L'adversaire le plus proche demeure le chômage: axées sur le profit, les systèmes capitalistes n'ont pu l'enrayer; axées sur le plein emploi, et restituant de ce fait à l'homme sa primauté sur l'économie, des systèmes d'inspiration socialiste, s'efforceront aux Etats-Unis, comme en Allemagne, d'y porter remède. L'accent est passé dorénavant de l'Economie, qui décidait jusqu'alors, de la

quantité de travail, à mettre sur le marché de ce dernier, au Travail qui déterminera désormais les mesures économiques à adopter afin d'atteindre le plein-emploi.

Les mesures allemandes reflètent toutefois, assez rapidement sur le plan doctrinal, des conceptions idéologiques, qui séparèrent bientôt l'expérience allemande de l'expérience américaine.

En effet, tandis que bien que recourant à des méthodes économiques axées sur des techniques dirigistes et socialistes, les conceptions politiques du New-Deal demeurèrent libérales, la philosophie politique du III^e Reich, devient sous l'impulsion du parti national-socialiste, franchement communautaire.

LE PLANISME ET LA NOUVELLE PHILOSOPHIE

En ce domaine, les doctrines nouvelles prendront résolument le contre-pied des conceptions généralement admises jusqu'alors. Il était en effet apparu, dès la fin du XIX^e siècle, que, contrairement aux dogmes classiques de la philosophie individualiste et de l'Economie libérale, le libre jeu des intérêts individuels ne coïncidait pas constamment avec la satisfaction de l'intérêt général, et que la politique simpliste du « laissez-faire, laissez-aller » ne parviendrait pas toujours à résoudre les problèmes économiques: la reconnaissance de cet état de chose devait, de toute évidence, légitimer assez rapidement une intervention indirecte ou directe de la Puissance Publique sur les différents rouages de l'Economie nationale.

On allait assister également, par ailleurs, sur le plan des idées, à une modification progressive des conceptions relatives au rôle de l'homme dans la Société.

La Révolution française avait, en effet, initialement prôné, en une réaction passionnée contre l'Ancien Régime, une exaltation démesurée de l'individu qui, libéré de toutes contraintes, mais privé de tout appui, se voyait dorénavant ouvrir les portes du retour à l'âge d'or.

Les faits allaient rapidement contribuer à condamner ces conceptions, dont la générosité ne pouvait cacher longtemps le caractère utopique.

Le Travailleur, isolé dans le circuit de la production, maintenu en un état précaire par le jeu des « lois d'airain » justement dénoncées par Lassalle, éprouvera bientôt le besoin de groupements fraternels, et, constatant la vanité des conceptions individualistes, redécouvre peu à peu les philosophies communautaires.

Parvenant par ailleurs, grâce à ses luttes syndicales, à recouvrer ses droits économiques, compléments indispensables de ses droits politiques, il commence également, à la lueur de ses expériences, à prendre conscience de ses devoirs.

Parallèlement, de nouveaux courants d'idées baignent les fondements juridiques de notre société et, atteignant la notion de propriété, dont le Code Civil napoléonien avait fait une de ses clefs de voûte, transforment lentement un « jus utendi et abutendi » en un droit relatif qui, de limitations en limitations parviendra jusqu'à n'être, en droit national-socialiste, qu'une fonction sociale.

Fruit de cette longue évolution, aube du mouvement de retour d'un éternel balancier, les doctrines du XX^e siècle affirmeront dorénavant, à l'encontre des philosophies individualistes, la primauté de l'intérêt national sur la somme des intérêts particuliers, et la subordination des appétits individuels à la satisfaction des besoins de la communauté.

Cette éthique qui allait profondément imprégner, au cours du XX^e siècle, le mouvement des idées, devait avoir d'immenses répercussions sur la gestion des appareils économiques nationaux.

Le pouvoir politique, agent d'exécution de la Nation se verra désormais confié la mission permanente d'orienter les différentes activités économiques au mieux de l'intérêt général.

Toutefois, notion absolument capitale, l'Economie nouvelle, si elle sera orientée, ne sera pas gérée par l'Etat.

L'exécution des tâches économiques reste confiée aux chefs naturels de l'entreprise, de la Profession, de la Région, défendant conjointement les intérêts de leurs groupes, et l'intérêt communautaire.

L'Etat se bornera, dès lors, à fixer l'objectif à atteindre, ainsi que les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir

(plans), laissant aux principaux intéressés le soin de préciser les différentes modalités de leur exécution: une Economie « concertée » s'est substituée à l'Economie libérale.

Enfin, caractéristique essentielle, la Puissance Publique, émanation de la Nation dont elle est le représentant, veillera jalousement à défendre, face aux coalitions des intérêts privés, les droits de l'intérêt national.

Elle apparaît ainsi, en sa pérennité et son objectivité, comme le moteur initial, et l'ultime arbitre du jeu des différents rouages économiques.

Elle ne pourra toutefois, remplir heureusement ces fonctions qu'à la stricte condition de disposer d'un appareil politique adapté à cette éthique: l'Economie dirigée vaut, dit-on généralement, ce que valent les hommes qui la dirigent: elle vaut également, ajouterons-nous, ce que vaut le régime politique qui en constitue l'armature.

Son efficacité postule, en effet, une certaine pérennité des cadres politiques, une relative stabilité des appareils gouvernementaux, l'existence, à tous les échelons de l'Economie d'une conscience très vive des devoirs de chacun envers la Nation, et enfin, couronnant l'ensemble, un patriotisme éclairé de tous les instants.

Les techniques économiques, de leur côté, valent ce que valent toutes les techniques: leur succès dépend étroitement des administrateurs qui en assurent le maniement ; aussi, convient-il de doser prudemment à cet égard, le choix des responsables d'une Economie orientée: si, suivant l'expression consacrée, la guerre est une affaire trop sérieuse pour être laissée aux mains des militaires, l'Economie est une chose trop sérieuse pour être abandonnée aux mains des Economistes et des Technocrates: il importe en conséquence, avant tout, et ceci constitue une des plus sûres garanties des intéressés, de voir les chefs politiques et leurs représentants, fixer seuls, puis imposer aux Services techniques, les grandes options que requiert la Nation.

DEUXIÈME PARTIE

EMPIRISME ÉCONOMIQUE

ET

PLANIFICATION

CHAPITRE I

LA LIQUIDATION DE L'ECONOMIE LIBERALE

La coordination des différents facteurs que nous venons d'analyser ne pouvait qu'inciter l'Allemagne à tenter une expérience d'économie orientée. Les choses toutefois, ne se firent pas immédiatement, et de nombreuses mesures empiriques préjudèrent fragmentairement à la planification de l'Economie.

Les premiers signes d'une intervention de l'Etat, en le fonctionnement des mécanismes économiques, apparurent, comme en beaucoup de pays, en le domaine des Transports, et marquèrent comme partout, le début d'une évolution appelée, en Allemagne, à se précipiter.

I. - LA REORGANISATION DES TRANSPORTS

La réorganisation des Transports prit initialement, suivant les cas, différents aspects: le plus courant fut, comme de coutume, l'intervention de la Puissance Publique, en la gestion financière des moyens de Transports.

En cet esprit, fut systématisé le régime des subventions à la Marine Marchande (primes à la démolition, à la construction, etc...) tandis que l'on promouvait une habile politique, visant à la coordination des Transports par fer, et des Transports par route. (groupement régionaux de Transporteurs automobiles — harmonisation des tarifs — limitation des transports par route, etc...).

Le recours à ces moyens se révélera bientôt insuffisant :

Aussi, des organismes d'Etat allaient-ils bientôt, sous l'aiguillon des exigences économiques, assumer directement la gestion de l'appareil de Transport du Reich.

II. - LA CRISE DE 1929-1931 ET SES CONSEQUENCES

La crise de 1929-1931 contribue également, à liquider en Allemagne les derniers vestiges de l'Economie libérale.

La situation, en effet, s'aggrave subitement: le retrait massif des capitaux étrangers détermine l'effondrement du système bancaire allemand, et paralyse, faute de crédits et d'instruments de paiements, son appareil de production, son commerce intérieur, et son commerce extérieur. Parallèlement, la chute verticale des cours des matières premières, la crise américaine et le resserrement des crédits, atteignent durement l'agriculture allemande, déjà considérablement endettée.

Tandis que le chômage s'étend, l'agitation politique grandit.

Sous la poussée des événements, le gouvernement doit intervenir, sans plan d'ailleurs très défini, et dans le cadre d'une Economie partiellement encore libérale, prend dès lors, une série de mesures conservatoires:

a) Dans le domaine bancaire.

L'hémorragie dont souffrent les stocks d'or et les devises de la Reichbank (l'encaisse-or est tombée de 2 milliards 216 millions de Rm fin 1930 à 984 millions fin 1931) appelle des mesures énergiques.

L'ordonnance du 15 juillet 1931 prescrit la centralisation de toutes les opérations de change à un organisme spécial, et le transfert à celui-ci des devises étrangères ou des crédits libellés en monnaies étrangères.

L'ordonnance du 19 septembre 1931 amorce parallèlement une importante réorganisation bancaire, et institue, entre autres, un « curateur » des banques chargé d'orienter la politique générale des groupes bancaires allemands.

Par ailleurs, un contrôle financier est imposé en février 1932 à certaines grandes banques privées (Darmstaedter u. National Bank, Dresden, Schroeder BK).

L'Etat souscrit enfin à certaines augmentations de capital, afin de contribuer à rétablir la liquidité de leurs trésoreries.

b) Dans l'agriculture.

L'effondrement du système bancaire allemand a rendu catastrophique une situation toujours difficile ; aussi, l'Etat s'oriente-t-il délibérément vers une politique très stricte de protectionnisme douanier (contingentement des pommes de terre, augmentation des tarifs douaniers).

Parallèlement, il entreprend un assainissement vigoureux de l'agriculture allemande, et constitue à cet effet, un « fonds de secours oriental » (Osthilfe), au capital de 2,5 milliards de Rm. Cet organisme entreprendra immédiatement la conversion des emprunts dont le lourd service pèse sur les agriculteurs de l'Est.

Il exigera, en contre-partie, la nomination d'un expert appelé à contrôler l'affectation judicieuse des recettes obtenues par le titulaire de l'exploitation.

Ces mesures, toutefois, bien que contribuant à endiguer la crise, ne parviendront pas à résoudre les contradictions internes, plus haut signalées, dont souffre l'agriculture allemande : des réformes de structure sont indispensables ; expression de conceptions politiques différentes, elles seront l'œuvre du gouvernement National-Socialiste.

c) Sur le plan industriel.

Ce domaine voit s'étendre considérablement l'action de la Puissance Publique.

Le jeu des tarifs douaniers contribuera à enrayer partiellement le déséquilibre de la balance des changes, tandis que, sous leur protection, commence à s'organiser un Marché National.

Sur le plan intérieur, d'autre part, la cartellisation croissante de l'industrie prélude à une orientation plus aisée de l'appareil économique allemand.

L'acquisition du contrôle financier d'un groupe important d'industries cartellisées : (Gelsenkirchen - Charlotten Hutte - Vereinigte Stahlwerk), et la prise de participations appréciables dans un certain nombre d'établissements de crédits, dénote enfin, au cours de cette période, et dans tous les domaines, une tendance très nette à l'étatisation.

Le Reich contrôle maintenant les principaux leviers de l'Economie. Il lui suffira désormais, systématisant des efforts jusque là embryonnaires et trop pragmatiques, de dégager puis d'appliquer les grandes lignes de forces d'une Politique qui tend chaque jour à s'affirmer davantage.

L'effondrement de l'Economie libérale a laissé aux mains du Reich allemand un outil de valeur appréciable. Il lui faut le remettre en marche, puis l'utiliser à des fins bien définies.

Ce sera l'œuvre du gouvernement National-Socialiste.

CHAPITRE II

L'ARRIVEE AU POUVOIR DU GOUVERNEMENT NATIONAL - SOCIALISTE, ET LA NOUVELLE POLITIQUE ECONOMIQUE

Le Gouvernement national-socialiste se trouve, à son arrivée au pouvoir, face à une situation critique: faute de trésorerie, l'industrie allemande a débrayé. Faute de moyens de transfert, le commerce extérieur allemand est paralysé. Les mesures conservatoires plus haut signalées n'ont résolu ni le problème agricole, ni le problème social ; l'Allemagne possède 6 millions de chômeurs. L'expérience déflationniste du Chancelier Brüning a échoué.

Devant l'impossibilité de résoudre ces problèmes en le cadre d'une politique libérale, et conscient de l'échec des procédés classiques employés jusqu'alors, le Gouvernement national-socialiste décidera de recourir à de nouvelles mesures. Aussi, s'étant assigné un objectif, il adoptera une méthode, et utilisera une série de moyens.

a) L'objectif.

L'objectif visé sera, à long terme, essentiellement politique, et tendra à donner à l'Allemagne son autonomie économique, condition, sur le plan politique, de son indépendance.

Par ailleurs, en l'immédiat, le gouvernement National Socialiste s'assignera pour tâche, réintégrant les travailleurs dans le circuit de la production, de remettre l'Allemagne au travail.

b) La méthode: le Planisme.

L'Economie allemande, désormais planifiée, sera dès lors systématiquement orientée.

Visant essentiellement à l'efficacité économique, et caractérisée par la suprématie du politique et de l'éthique sur l'économique, la planification nationale-socialiste, englobera et dépassera les programmations fragmentaires d'une Economie para-libérale.

Elle ne pourra, toutefois, être confondue avec les planifications collectivistes, son rôle se bornant, en effet, ayant désigné les objectifs à atteindre, à coordonner, animer et contrôler les efforts d'organismes professionnels chargés d'y parvenir, sans pratiquer systématiquement des formes de gestion directe.

Deux idées force inspirèrent en ce domaine l'action du gouvernement national-socialiste.

La première paraît consister en la construction systématique d'une autarcie économique.

La seconde semble résider en la remise en route de l'Economie allemande.

1. - La recherche de l'autarcie économique.

De nombreuses raisons géographiques, démographiques et économiques, militaient en faveur de ces théories. Les dirigeants nationaux-socialistes, imbus du souvenir de la guerre de 1914, et soucieux par ailleurs d'assurer l'indépendance politique de l'Etat, ne pouvaient qu'en généraliser systématiquement l'adoption.

Aussi ces idées inspireront-elles plus particulièrement l'ensemble des dispositions visant le rééquipement de la production (plan d'investissement), et l'orientation du Commerce Extérieur (Plan d'importation).

2. - La remise en route de l'Economie allemande.

a) dans le domaine industriel.

Le problème du chômage que doit affronter l'Allemagne en 1933 ne lui est pas particulier. Ce fléau ravage également

les démocraties occidentales ; les raisons n'en sont pas toutefois exactement les mêmes : si le chômage qui sévit chez ces dernières découle généralement d'une surproduction généralisée, il procède surtout en Allemagne d'une paralysie quasi-complète de l'appareil allemand ; or celui-ci est, essentiellement dû à la pénurie de capitaux circulants, tandis que la raréfaction du commerce extérieur trouve sa source en la réduction de son encaisse devises.

Il s'affirmera donc nécessaire de suppléer, au premier chef, à cette carence de capitaux circulants en pratiquant sur l'industrie une véritable « respiration artificielle ».

Il apparaît, par ailleurs, indispensable d'équilibrer habilement importations et exportations, afin de pallier la pénurie de devises signalée plus haut.

Tels seront, en conséquence, les objectifs économiques du nouveau gouvernement national-socialiste.

Tandis que les Etats-Unis viseront, à la même époque, à accroître le pouvoir d'achat de leurs consommateurs, remède à la surproduction, l'Allemagne, en des conditions dissemblables, recourra à des procédés différents.

Il lui faut tout d'abord, à la différence des Etats-Unis, commencer par relancer ses éléments de production. Le fonctionnement de ces derniers, joint à l'accroissement du pouvoir d'achat de 6 millions de chômeurs, réintégrés dans le circuit économique, devra, à son tour, lors d'un second stade, déterminer le démarrage des industries de biens de consommation.

Une série de grands travaux, d'intérêt public ou privé, sont chargés d'amorcer le déclenchement de tout ce mécanisme.

Ceux-ci allaient être financés, par l'acceptation, émanant d'un organisme public, de traites spéciales escomptables émises par les entrepreneurs, et garanties par l'Etat.

L'augmentation des rentrées d'impôts, et les nouvelles disponibilités de l'épargne, permettront, dès 1938, de consolider cette circulation fiduciaire à court terme, qui paraissait jusque là, ne reposer que sur la confiance de la population envers ses dirigeants.

b) Sur le plan financier.

La politique que nous venons d'esquisser, caractérisée par l'émission de « Traités sur l'avenir », escomptables immédiatement, facilitera grandement la reconstitution des Trésoreries privées.

c) Dans le domaine agricole.

La révalorisation des produits agricoles et l'adoption d'importantes réformes de structure, que nous indiquerons plus loin, contribueront à assainir rapidement cet important secteur.

TROISIÈME PARTIE

L'ÉCONOMIE ORIENTÉE

ET SES

NOUVELLES TECHNIQUES

Ayant défini l'objectif à atteindre, systématisé l'adoption des méthodes planistes, dégagé les idées-force de sa nouvelle politique économique, l'Allemagne Nationale-Socialiste mettra en œuvre toute une série de procédés, qu'il convient d'analyser.

Ces procédés que nous classifrons suivant leur point d'impact, agiront :

- sur l'appareil financier, moteur de l'Economie allemande ;
- dans le domaine des prix, clef de voûte de tout dirigisme ;
- sur le plan industriel, terrain de la bataille de la production ;
- dans les sphères agricoles, gardiennes de l'indépendance du Reich ;
- sur le terrain social, creuset de l'unité du peuple allemand.

La défense de l'unité monétaire, clef de toute politique économique, s'effectuera sur deux plans :

- sur le plan intérieur, les procédés que nous signalerons, viseront au maintien de son pouvoir d'achat ;
- sur le plan extérieur, des mesures semblables tendront à défendre ou à améliorer son appréciation sur les marchés monétaires internationaux.

Ainsi consolidée, la monnaie, en ses différentes formes, constituera à son tour, un précieux instrument d'intervention sur les rouages économiques nationaux : aussi, l'action de la Puissance Publique dans le domaine financier visera-t-elle d'une part à restructurer et à défendre l'unité monétaire, puis à utiliser ce précieux instrument comme élément d'action sur l'économie.

Telle fut la voie en laquelle allait s'engager le gouvernement national-socialiste.

CHAPITRE I

L'ACTION DE LA PUISSANCE PUBLIQUE DANS LE DOMAINE FINANCIER

Face aux difficultés que nous avons signalées, (Krach de 1931, hémorragie des devises, fuites des capitaux et effondrement du mark sur le plan international), difficultés que n'avaient pu résoudre toute une série de moyens empiriques (déflation Bruning, nationalisation de certaines banques, moratoire Hoover), le choix des solutions à adopter demeurait limité: la première à venir à l'esprit, était évidemment une nouvelle **déflation**.

Telle avait été la voie sur laquelle s'était précédemment engagé le chancelier Bruning (baisse des prix cartellisés de 10 %, compression des tarifs de transport, réduction du taux de l'intérêt, et blocage des loyers) ; ces mesures n'avaient en fait, abouti qu'à un échec: dans le marasme où se trouvait l'industrie allemande, cette politique, qui contribuait à diminuer le pouvoir d'achat des masses, décourageait l'esprit d'entreprise, et, s'avérant incapable d'entraîner un redémarrage de l'équipement industriel allemand ne pouvait qu'accentuer dangereusement le chômage existant.

La seconde solution pouvait être la **dévaluation**.

Constituant évidemment, sous son aspect technique, une prime aux exportations, elle ne pouvait toutefois manquer d'entraîner des répercussions fâcheuses sur les importations, et les dettes libellées en monnaie étrangère.

L'**inflation** pouvait enfin présenter certains avantages passagers. (augmentation du pouvoir d'achat, coup de fouet à l'Economie, et euphorie passagère).

Toutefois, l'atmosphère politique du III^e Reich rendait absolument inconcevable le recours à l'une de ces trois solutions: le spectre des années 1923 et 1924 condamnait à tout jamais le mot seul d'« inflation ». L'échec de la déflation avait été trop cuisant, par ailleurs, pour qu'un recours, même détourné, à cette politique, puisse être envisagé. La remise en ordre de l'Economie allemande exigeait d'autres mesures, le peuple allemand ayant soif de stabilité et d'équilibre ; las des années de folie qui avaient suivi la guerre, il réclamait, dans ce domaine également, méthode et sécurité.

Aussi le Reich s'orientera-t-il désormais vers une politique extrêmement énergique de défense et de stabilisation du Mark. Cette politique exigera l'adoption d'un ensemble de mesures, tant sur le plan extérieur (défense de la valeur internationale du Mark) que sur le plan intérieur (sauvegarde du pouvoir d'achat de l'unité monétaire), qu'il convient d'étudier, avec attention.

Nous ne terminerons pas enfin cette brève présentation des problèmes financiers qu'allait affronter le III^e Reich, sans souligner à nouveau la prééminence, en les solutions qui allaient être adoptées, de certains facteurs dont nous avons maintes fois indiqué la permanence.

Primauté des données politiques, influences déterminantes des données géographiques, historiques, et économiques du problème allemand, seront en ce domaine comme bien d'autres, les considérations qui guideront, avec un certain bonheur, le choix du gouvernement National-Socialiste.

SECTION I

LA DEFENSE DE L'UNITE MONETAIRE ET LA NOUVELLE POLITIQUE DES CHANGES

La défense de l'Unité Monétaire constituait, pour le III^e Reich, la tâche la plus urgente.

Elle devait s'inspirer, sur le plan extérieur, des constatations traditionnelles de la soumission, en régime libéral, des étalons monétaires, aux fluctuations de l'étalon-or. Rappelons, en effet, à cet égard que parmi les conséquences de cette inter-dépendance, peuvent-être, entre autres, énumérés :

la répercussion des fluctuations du stock mondial d'or sur le mouvement des prix mondiaux. (Théorie quantitative) ;

la répercussion des fluctuations de la répartition du stock mondial d'or, sur la valeur de l'unité monétaire nationale et sur les prix nationaux ;

la répercussion des mouvements des capitaux vagabonds, sur la valeur de l'unité monétaire nationale et sur les prix nationaux ;

et enfin, les conséquences politiques de la production et de la détention, par certains Etats, d'importants stocks d'or mondiaux.

L'existence de ces données incita en conséquence le gouvernement national-socialiste à soustraire, artificiellement, les principaux rouages de l'Economie du Reich, à l'influence de ces éléments indéniablement vagabonds qu'ont toujours constitué les métaux précieux.

Aussi, ne pouvant agir directement sur ce dernier facteur, les dirigeants nationaux-socialistes décidèrent-ils rapidement, afin de sauvegarder l'expérience naissante, de « décrocher » le Mark de l'étalon-or en vue de soustraire l'Economie Allemande aux répercussions désordonnées des phénomènes économiques internationaux, afin de la centrer désormais sur une nouvelle unité monétaire.

La nouvelle politique allait donc viser, en premier lieu, à consommer la rupture avec l'étalon-or, puis à fixer et défendre, sur les marchés extérieurs, la nouvelle valeur de l'unité monétaire.

1. - La rupture avec l'étalon-or.

Cette opération se trouve, à l'époque, pratiquement consommée, l'Allemagne ayant déjà adopté, sous l'emprise des nécessités, le contrôle des devises (15 juillet 1931), prise de position par ailleurs renforcée par les déclarations de moratoire des dettes internationales.

Systématisant ces mesures empiriques, le gouvernement national-socialiste va tenter de substituer au taux de parité de l'unité monétaire traditionnellement établi par rapport à l'or, un nouveau taux de parité, axé essentiellement sur

l'appréciation commerciale de son unité monétaire, sur les marchés internationaux: aussi portera-t-il aussitôt son effort sur l'amélioration de la balance des changes.

2. - L'amélioration de la balance des changes et la défense du mark.

L'amélioration de la balance des changes, première étape de la défense du mark, exigera donc en un premier chef, le recours à **un contrôle** des mouvements de devises, puis la systématisation d'une orientation du commerce extérieur, visant à ménager l'encaisse-devises de l'appareil bancaire allemand.

Le contrôle des devises sera effectué par différents offices du Reich créés à cet effet, qui, en liaison constante avec la production, effectueront les opérations administratives nécessaires. La Reichbank, grâce à deux services spéciaux, le « Service des Accords des Crédits allemands », et le « Service des Dettes vis-à-vis de l'Étranger », coiffera ces différents organismes.

L'orientation de la politique commerciale et le contrôle de tous les moyens de paiement permettront d'améliorer efficacement l'équilibre de la Balance des Comptes.

Parallèlement à cette action, une série de disposition visera à renforcer la couverture métallique de l'unité monétaire. Notons à cet égard:

- le rachat à des cours dérisoires, sur les marchés étrangers, des Titres allemands dont le service était interrompu ;
- l'accord de fournitures russo-allemand portant sur des livraisons d'or ;
- enfin, mais bien ultérieurement, le transfert à la Reichbank des réserves d'or appartenant aux différents pays annexés.

L'orientation du Commerce Extérieur constituera également un précieux élément de défense monétaire.

Son institution contraindra toutefois le Reich national-socialiste à arbitrer constamment au cours des années, en des sens parfois différents, les exigences souvent contradictoires des données politiques, militaires, économiques et monétaires d'une situation en constante évolution.

On s'efforcera, malgré tout, de ventiler toujours par ordre d'importance les produits importés, de développer les opérations de clearing et d'accroître les exportations.

La réévaluation artificielle du mark constituera malheureusement un obstacle sérieux au développement de ces dernières.

Aussi, soucieux de défendre une politique de hauts prix (condition d'un certain dynamisme indispensable à l'Economie), et de hauts salaires (facteur de paix sociale), le Reich tournera-t-il souvent cette difficulté en adoptant un système artificiel de primes à l'exportation (Selbsthilfaktion).

Cette politique donnera bientôt les résultats suivants (en millions de Mk):

Années	Importations	Exportations
1929	1120	1124
1933	350	400
1935	347	356
1938	454	438
1939	456	493

En 1939, le volume des échanges commerciaux a augmenté de 25 % par rapport à celui de 1935, les exportations dépassent les importations ; aussi sans atteindre le courant d'affaires que reflètent les statistiques de l'année 1929, la situation paraît-elle assez saine.

SECTION II

L'UNITE MONETAIRE AU SERVICE DE L'ECONOMIE

(Le Mark, instrument du Plan)

La soustraction du Mark aux influences extérieures selon les méthodes que nous venons d'évoquer, allait contribuer à permettre la reconstitution, en vase clos, d'une Economie allemande.

Désormais docile à des injonctions d'ordre interne, l'unité monétaire constituera dorénavant, en effet tant dans le domaine extérieur que dans le domaine intérieur, un des éléments les plus dynamiques de la nouvelle politique.

Ces nouvelles conceptions constituaient, en elles-mêmes, une révolution profonde, en l'appréciation du rôle dévolu traditionnellement à l'unité monétaire.

Celle-ci, appelée initialement à vivifier l'Economie en la dotant d'instruments d'échange, en était rapidement devenu un des éléments principaux. La pénurie, ou l'abondance de signes monétaires, entraînant, selon les constatations de tous, d'importantes répercussions sur l'Economie, le fonctionnement normal d'une Economie ne pouvait manquer d'exiger une adaptation constante du volume de la circulation monétaire au volume des produits et services appelés à être distribués et un habile louvoisement entre l'asphyxie économique, écueil de la déflation, et une hausse désordonnée des prix et des salaires, corollaire menaçant de toute inflation.

Cette adaptation met généralement en œuvre des moyens d'ordre économique tels des actions concertées sur les prix et salaires, le volume des crédits, et la matière fiscalement imposable, ou des moyens d'ordre strictement monétaire: elle peut avoir recours à des procédés classiques, empiriques ou dirigistes.

Les procédés classiques résident principalement en une orientation du crédit par le canal des opérations de rées-compte des effets de commerce.

Les procédés empiriques consistant essentiellement en l'assouplissement des règles relatives à la couverture or et l'orientation effective des marchés de capitaux par l'entremise de l'open-market: ces procédés prennent généralement la forme sur le plan extérieur de l'adoption du gold exchange standard, tandis que sur le plan intérieur, ils généralisent la tolérance des encaisses en devises et systématisent l'intervention, sur les marchés des valeurs d'Etat, des pouvoirs publics.

Les procédés de gestion monétaire, d'essence plus radicale, ont en revanche pour but, assignant et maintenant une valeur artificielle à une unité monétaire désormais détachée de l'étalon-or, de mettre cette dernière au service du plan.

Devant l'inefficacité des procédés classiques, l'Allemagne, à la croisée des chemins, allait d'abord tenter par des moyens empiriques de stopper la décomposition de son

unité monétaire, mais devait recourir bientôt à des procédés de gestion monétaire.

Sur le plan intérieur, les règles rigides de l'économie libérale s'assouplissent. Le « gold-exchange standard » remplace le gold standard, les encaisses en devises or se substituent aux encaisses métalliques. La Reichbank recourt à l'« open-market » et, sous couvert de la loi du 27 octobre 1933, négocie, désormais, des titres à revenus fixes afin de les utiliser en couverture de la circulation.

Ces mesures empiriques s'avèrent toutefois insuffisantes pour redresser la situation. Les nouveaux procédés de gestion monétaire se font jour ; une économie orientée se substitue à l'économie libérale.

SECTION III

LES PROCÉDES DE GESTION MONÉTAIRE

Les nouveaux procédés de gestion utiliseront systématiquement le mark comme instrument du plan et pour ce faire en contrôleront et orienteront systématiquement la valeur.

Sur le plan extérieur, une réglementation étroite du contrôle des changes permettra à tous moments de peser sur le mark.

Sur le plan intérieur, se développe toute une politique : la valeur du mark, unité monétaire coupée de l'étalon-or cesse de correspondre à sa représentation en métal précieux pour devenir fonction désormais de son pouvoir d'échange chiffré en biens de consommation, c'est-à-dire de son pouvoir d'achat : le recours à de telles méthodes consacrait évidemment l'abandon de la couverture or.

L'abandon de la couverture or fut de ce fait, sur le plan intérieur, un des premiers actes du gouvernement national-socialiste. Ce geste décisif n'était d'ailleurs, que le fruit assez logique de la longue évolution qui avait, au cours des siècles, transformé la notion même de la monnaie. Simple marchandise en les temps primitifs, la monnaie s'était rapidement élevée au rang, plus important, d'instrument d'échange. Parvenue à ce stade, l'unité monétaire au-

thentifiée et garantie par la puissance publique devenait rapidement le dénominateur commun usuel de tous les échanges commerciaux. La généralisation de ces fonctions allait d'ailleurs bientôt effacer, en l'esprit de ses utilisateurs, la notion de monnaie-marchandise pour la remplacer par la notion de monnaie-fiduciaire. L'acceptation, tacitement généralisée, pour leur valeur faciale, des signes monétaires, l'existence d'un lien permanent entre un stock déterminé de métaux précieux et la valeur des signes en circulation ainsi qu'une certaine confiance en l'honnêteté du « batteur de monnaie » remplacèrent rapidement, en l'esprit de ses détenteurs, la certitude que constituait initialement pour le détenteur de pépites, puis de lingots et de pièces, la possession effective du métal précieux. Cette confiance bien que maintes fois, entamée par les agissements des souverains qui abusaient souvent de leurs droits régaliens, et trichaient sur le poids et le taux de l'alliage, devait malgré tout traverser les siècles.

Il fallut de ce fait, attendre le vingtième siècle et la substitution généralisée de la monnaie de papier à la monnaie métallique, pour que l'or, cessa de gager entièrement les signes fiduciaires censés le représenter.

En ces circonstances, toutefois, les dogmes demeuraient inchangés. La base de l'unité monétaire restait l'or, étalon monétaire universellement apprécié, et bien que ne représentant plus en effet, l'intégralité des signes monétaires en circulation, les stocks d'or qui en constituaient la couverture, permettaient de toujours faire face, en un régime de convertibilité, à des demandes précipitées de conversion de signes monétaires en lingots métalliques.

La suspension de la convertibilité de l'unité monétaire, conséquence généralisée dans la plupart des Etats, des convulsions de la guerre de 1914-1918, allait modifier profondément la signification de ce système.

En Allemagne, déchirant les ultimes fictions, les dirigeants nationaux-socialistes substituent une couverture artificielle, à la couverture métallique, déjà bien amenuisée, qui subsistait jusqu'alors.

Cette couverture constituée dorénavant, en son immense partie, par un réseau de Bons d'Etat, gagera désormais, de mode extrêmement souple, la circulation fiduciaire de la nouvelle Allemagne.

Le mark, instrument d'échange à usage interne, d'essence purement conventionnelle, ne reposait plus désormais que sur la foi quelque peu imprudente du peuple allemand en ses destinées et la stabilité de son gouvernement: il ne devait pas lui survivre.

L'évolution du portefeuille de l'Institut d'émission présente d'ailleurs à cet égard un aspect intéressant.

(en millions de marks)

	fin 1938	1939	1940	1941
Traites du Trésor	120,7			
	7959,1	11200,9	15389,6	21648,9
Autres traites et				
Chèques intérieurs	44,9	30	38	31,8
Avances garantie	565,1	803,7	32,1	107,5
Titres de couverture	70,8	70,8	70,8	70,8
Stocks d'or	29,5	35,2	19,2	20,0
Avoirs en devises étrang.	167,8	189,3	30,6	14,4
TOTAL	10400	14500	16800	22300

Le grand danger qui menaçait cette construction simple, efficace, mais artificielle et fragile, demeurait l'inflation. Aussi, le Reich consacra-t-il dès le début de l'expérience tous ses efforts à défendre le pouvoir d'achat de l'unité monétaire, symbole de sa valeur sur le plan intérieur, et pour ce faire, suivra avec une particulière attention l'évolution des prix. Ceux-ci, facteurs à la fois de paix sociale et de développement économique, avaient tendance de ce fait à présenter certains caractères apparemment contradictoires. S'ils devaient refléter, en effet, un statisme rassurant, garant du maintien du pouvoir d'achat de l'unité monétaire, il leur fallait également offrir dans différents domaines, l'aspect dynamique que requérait une économie en expansion. En cet esprit, le contrôle des prix est instauré en Allemagne par l'ordonnance du 26 novembre 1936. Jugeant bientôt, d'ailleurs quelque peu insuffisante cette action sur le volume et la valeur des produits offerts, les autorités du Reich en arriveront rapidement à organiser plus habilement certaines pressions sur la demande: aussi, le freinage de la consommation allait-il être, entre autres parallèlement au contrôle des prix, une des préoccupations dominantes du III^e Reich, et emprunter différentes formes telles que le recours à une discrimination fiscale des revenus, l'orientation de désirs de consommation, la ponction des pouvoirs d'achat

excédentaires, et enfin, durant la guerre, l'institution des épargnes « d'acier » et le blocage des comptes « provisions d'entreprises », toutes choses que nous analyseron ultérieurement.

SECTION IV

LE REDRESSEMENT ECONOMIQUE ET SON FINANCEMENT

Ayant ainsi étayé la valeur intérieure du Mark, le Reich fera contribuer son unité monétaire, désormais assainie, au redressement économique: il y parviendra en réorganisant le système bancaire allemand et en planifiant le financement de la reprise.

a) - La réorganisation de l'appareil bancaire.

La structure de l'appareil bancaire allemand est à l'époque caractérisée:

Par l'étatisation d'un certain nombre de banques privées (opérations réalisées dès 1932).

Par la possibilité d'orienter les banques privées allemandes subsistantes grâce à de nombreuses prises de participation et à la création d'un curateur des banques.

Par la réforme de la Reichbank selon le « Führer Prinzip ». Le Plan Young avait érigé la Reichbank en une institution privée dont toute influence étatique devait être exclue ; il stipulait d'autre part que toute proposition visant à une modification de son statut devait être soumise par le gouvernement du Reich au Conseil d'Administration de la Banque des Règlements internationaux. Ces dispositions furent progressivement abrogées. La loi du 27 octobre 1933 décidait que le Président de la Reichbank serait nommé directement par le Président du Reich.

La loi du 16 juin 1939 allait faire de cette dernière, enfin, une banque de droit public, gérée par des fonctionnaires, sous l'autorité directe du Führer.

Le Mark devenait dès lors l'instrument d'un pouvoir politique.

Etatisé, contrôlé, orienté, l'appareil bancaire allemand s'affirme aussitôt comme un instrument précieux de la politique nationale-socialiste. Une fois de plus, l'Economie se trouve ici subordonné au Politique. Le Mark devient un instrument de la production, mise elle-même au service d'une politique. Il allait de ce fait contribuer de façon décisive au financement de la reprise économique.

b) - Le financement de la reprise, œuvre du Dr Schacht.

Le financement de la reprise, s'appuiera essentiellement sur l'émission de titres spéciaux (Arbeitsbeschaffungswchseln), véritables traites sur l'avenir, ultérieurement consolidables grâce à un accroissement escompté du revenu national consécutif lui-même au démarrage de l'Economie.

L'opération s'effectuera donc en deux phases: la première comportera le règlement de toutes les dépenses d'intérêt public, au moyen de crédits à court terme (pré-financement), la seconde verra leur amortissement, ou leur consolidation au moyen d'emprunts à long terme ou de conversions, opérations qu'aura rendues possibles l'accroissement correspondant des recettes fiscales.

1 - Le pré-financement.

Le problème qui se pose durant cette période s'avère délicat. Il ne suffit pas en effet de décider l'ouverture de grands travaux: il faut pouvoir les financer: il importe donc de procurer aux différents fournisseurs de l'Etat, des moyens de règlement qui, tout en évitant l'inflation monétaire et l'inflation des crédits, spectre permanent du III^e Reich, restituent à ces entreprises la liquidité de leur fond de roulement.

Ces difficultés seront tournées grâce à l'institution de traites spéciales, tirées sur le Reich allemand, par l'entrepreneur ou le fournisseur, en règlement de ses services. L'acceptation de ces traites par des organes de crédit semi-public désignés à cet effet fournira la troisième signature indispensable, par voie de réescompte, à leur mobilisation immédiate.

Un écueil subsiste toutefois: en période de crise, en effet, le tireur conscient des risques qu'il croit courir s'efforcera, de mobiliser le plus rapidement possible les créances qu'il possède sur l'Etat contribuant ainsi à une inflation monétaire que le Reich voulait éviter à tout prix.

En la pratique, toutefois, confiant dans l'habileté du Docteur Schacht et l'autorité du gouvernement national-socialiste, l'entrepreneur, rassuré sur la validité permanente de son titre de créance, le gardera souvent en portefeuille, évitant ainsi au Reich la création de nouveaux signes monétaires qui n'aurait pu manquer, en d'autres circonstances, de détériorer la circulation fiduciaire.

Néanmoins, durant les premiers mois de cette expérience, l'industrie allemande allait devoir se trouver dans la nécessité de reconstituer la liquidité de ses fonds de roulement en entreprenant une mobilisation plus rapide d'une partie de ses créances : aussi le Reich devra-t-il éviter à cet égard les prémices d'inflation, en effectuant corrélativement à l'émission de nouveaux moyens de paiements, une ponction d'importance à peu près égale dans le circuit monétaire. Cette dernière opération se trouvera réalisée par le placement dans les banques et dans les caisses d'épargne d'un titre appelé « SOLAWECHSEL » assez semblable à notre Bon du Trésor, opération qui, contribuant à maintenir en des niveaux à peu près constants le volume de sa circulation monétaire permettra au Reich de limiter sensiblement les dangers qu'en eut présenté un gonflement anormal.

En contrepartie, l'inflation de crédit, due à l'émission de ces Arbeitsbeschaffungswchseln et des Solawechsel, dont le montant s'élevait à une quinzaine de millions de Rm, menaçait à son tour de présenter des inconvénients certains. Aussi, le Reich en poursuivra-t-il avec énergie la résorption, grâce à deux éléments principaux : les plus-values des recettes fiscales, et l'emprunt de consolidation.

Ces dernières opérations constituèrent la seconde phase de l'expérience.

2. - Le financement.

Cette seconde phase est essentiellement caractérisée par l'augmentation des revenus du peuple allemand, consécutif au démarrage de l'économie nationale ; ceux-ci passent en effet de 45 milliards de Marks en 1932 à 61 milliards en 1936 : aussi ce phénomène permettra-t-il d'effectuer deux opérations :

La consolidation de la dette à court terme.

— L'accroissement des disponibilités (augmentation des dépôts d'épargne, déthésaurisation d'une fraction importante de la circulation monétaire et augmentation des bénéfices industriels nouvellement rendus disponibles) et le remboursement par l'industrie d'une grande part de ses anciennes dettes, entraînent un accroissement sensible de la circulation monétaire et produit corrélativement une diminution notable du taux de l'intérêt à long terme.

L'amortissement de la dette flottante.

L'augmentation du revenu national et, par voie de conséquence, l'accroissement des rentrées d'impôts permettra au Reich, d'autre part, d'amortir rapidement une partie importante de sa dette flottante.

La défense de la nouvelle politique.

Les solutions plus haut exposées n'étaient pas toutefois sans présenter certains inconvénients. Les uns résidaient en un développement des fraudes, phénomène propre à tout régime autoritaire ; d'autres se rattachaient plus particulièrement aux dangers d'une politique financière à courtes vues. Les derniers enfin découlaient tout naturellement de certaines difficultés inhérentes à l'expérience elle-même.

Contrôle et sanctions.

L'importance du rôle dévolu aux systèmes de gestion monétaire au sein du Plan de quatre ans devait bientôt inciter le législateur à réglementer avec une énergie croissante l'application de ses principales dispositions.

Tel fut l'objet d'un certain nombre de mesures, d'ordre général ou plus particulier.

Mesures d'ordre général.

Celles-ci sont codifiées en la loi sur les Changes du 4 février 1935, pièce maîtresse de l'Economie allemande.

Elles se trouveront bientôt renforcées par le décret du 1^{er} décembre 1936, qui précisera dans son article 1^{er}, que « tout ressortissant allemand qui, consciemment ou inconsciemment, animé d'un bas égoïsme, ou de quel que sentiment vil, aura contrevenu aux dispositions légales et causé ainsi un grave préjudice à l'Economie allemande, pourra subir la peine de mort et avoir sa fortune confisquée ».

Mesures d'ordre particulier.

Ces dernières viseront plus spécialement, tantôt à protéger les facteurs proprement monétaires du mouvement des prix (volume de la circulation) tantôt à contrôler les aspects spécifiquement économiques de ce dernier phénomène (contrôle des prix).

a) La protection du volume de la circulation fiduciaire.

Les mesures adoptées auront pour but d'interdire toute entrée ou sortie massive, à des fins spéculatives, de billets allemands. A noter, entre autres, que tout exportateur allemand ne pourra accepter d'être payé directement en billets allemands que sous sa propre responsabilité pénale, quant à l'origine des billets ainsi reçus. D'autre part, l'exportation sans contre-partie de billets allemands sera limité à 10 Reichmarks par mois et par personne.

b) L'arsenal répressif du contrôle des prix.

Le contrôle des prix devait devenir l'élément capital du système allemand. Tout allait donc être mis en œuvre pour assurer l'efficacité de ce contrôle. Telle fut la raison de l'édiction d'un certain nombre de sanctions, administratives et judiciaires.

Les sanctions administratives.

Du ressort du Commissaire au Plan de quatre ans, et, par délégation, des fonctionnaires des services de surveillance des prix, elles comprennent :

- Des amendes d'un montant illimité, des suspensions d'entreprises, enfin, éventuellement, l'interdiction totale de se livrer à toute activité.

Les sanctions judiciaires.

Ces dernières interviendront lorsque la présence dans le délit d'un élément d'ordre criminel aura pu être relevé (détournement, sabotage).

Edictées par des Tribunaux spéciaux statuant en premier et dernier ressort, institués par l'ordonnance du 21 mars 1933, elles consistent en :

— Des amendes d'un montant illimité et des peines de détention, prison, ou de travaux forcés.

Renforçant l'action des services du contrôle des Prix, l'ordonnance du 29 octobre 1936 dispose que les autorités administratives et judiciaires doivent leur prêter leur concours et sont liées par leurs décisions.

Il convenait enfin, parallèlement à cet arsenal repressif de n'utiliser ces méthodes qu'avec la plus extrême prudence.

La monnaie de papier vaut, en effet, ce que vaut l'Etat qui la contrôle. Techniques au service d'un plan méthodiquement établi, les gestions monétaires ne doivent, en aucun cas, devenir des expédients politiques. Aussi, différentes précautions conditionnent-elles leur succès :

La consolidation de l'inflation de crédit ne devra jamais être perdue de vue et débiter dès que possible ; par ailleurs, la circulation fiduciaire devra faire l'objet de soins attentifs : le mouvement des prix et le volume de la circulation constitueront à cet effet des guides précieux, dont il ne faudra en aucun cas négliger les indications ; enfin, l'impôt et l'emprunt devront être conjointement utilisés pour résorber tout gonflement excessif de la circulation fiduciaire, avant coureur traditionnel des mouvements inflationnistes.

Une intelligente politique fiscale s'avère de ce fait une des conditions capitales du succès de telles expériences.

Son intérêt budgétaire se conjugue, en effet, comme déjà signalé, avec son importance économique, la fiscalité constituant un des principaux moyens de résorption du pouvoir d'achat excédentaire de la consommation ; elle doit toutefois se compléter d'un sérieux effort de compression budgétaire des dépenses improductives.

Le financement d'une telle expérience exigera d'autre part le recours à l'emprunt, qui effectuant d'heureuses ponctions monétaires, contribuera par ailleurs à répartir sur plusieurs générations la lourde charge du redressement national.

Le Mark, instrument de financement du Plan, devenait ainsi un des facteurs les plus dynamiques de la nouvelle Economie.

Aussi, le maintien de son pouvoir d'achat, tant sur le plan extérieur que sur le plan intérieur, allait-il devenir, plus que jamais, une des conditions primordiales du succès de l'expérience allemande.

Le contrôle du commerce extérieur, d'une part, la maîtrise des prix, d'autre part, devaient être les armes dont le gouvernement national-socialiste en cette occasion, se servira avec le plus d'efficacité.

Nous avons déjà noté les principales caractéristiques du contrôle du Commerce extérieur et n'y reviendrons pas.

Il nous apparaît toutefois intéressant de nous étendre un peu plus longuement sur la politique des prix du III^e Reich, clef de voûte de l'expérience Nationale-Socialiste.

SECTION V

L'ORIENTATION DES PRIX INSTRUMENT DE LA POLITIQUE ECONOMIQUE DU III^e REICH

Le Gouvernement national-socialiste devait bientôt, dès son arrivée au pouvoir, substituer, en effet, dans le domaine des prix, au jeu souvent anarchique de l'offre et de la demande, un ensemble de mesures d'inspiration dirigiste.

Ces mesures dont l'adoption érigeait en politique, des tentatives jusqu'alors fragmentaires, visèrent dès le début à obtenir les résultats suivants :

Un statisme approximatif du niveau général des prix, critérium du maintien du pouvoir d'achat de l'unité monétaire, d'une part, un **dynamisme accru de la plupart des prix à la production**, levier capital d'une économie en plein essor, d'autre part.

Cette politique allait se développer dans des domaines variés, et recourir, en sa réalisation, à différents procédés : les uns viseront à **canaliser le volume des offres de produits et services**, et prendront l'aspect d'une orientation générale des prix, en fonction de certains desseins politico-économiques solidement arrêtés,

les autres tenteront de **juguler le flux inquiétant d'une demande** dont l'ampleur grandissante menaçait de compromettre l'équilibre général des prix. De ce fait, axés progressivement sur la résorption systématique des pouvoirs d'achat excédentaires, ils amorceront une orientation méthodique de la répartition des Revenus.

A. - IMPORTANCE DU PROBLEME DES PRIX

Le contrôle des prix s'est souvent avéré un des premiers objectifs de toute politique dirigiste : leur niveau présente en effet, pour la vie d'une nation, une importance sociale et politique considérable ; moteurs de l'Economie Nationale, ils constituent par ailleurs, sur ce plan, les facteurs principaux d'une politique d'expansion.

Aussi, semble-t-il bon de dégager successivement dans cette étude l'importance du problème des prix dans la vie d'une nation, l'impuissance souvent constatée, des conceptions libérales à le résoudre, et enfin, les différentes solutions adoptées en la matière, par l'Allemagne nationale-socialiste.

1) - Importance politico-sociale.

Le niveau des prix constitue, en effet, un facteur très important de paix sociale ; véritable critérium du pouvoir d'achat, et, de ce fait, de la valeur réelle de tous les salaires, élément prépondérant de la prospérité paysanne, et premier souci des classes moyennes, la constance des prix s'affirme comme un des principaux soubassements de l'harmonie sociale de toute nation.

2) - Importance économique.

Les mouvements des prix s'imposent, d'autre part, comme un des principaux facteurs d'orientation économique.

Aussi, conscient de cet état de chose, les promoteurs de toute politique de prix tenteront-ils, souvent heureusement, d'allier d'une part, à un statisme relatif de ceux-ci, sans lequel il n'est pas de planification, le dynamisme que requiert tout développement industriel. L'orientation des prix deviendra, de ce fait un des principaux éléments de toute politique planiste, et jouera particulièrement un rôle important en la révalorisation des produits agricoles, la rationalisation de l'équipement national et l'élimination des entreprises et exploitations marginales, le développement des industries d'exportation et le redressement de la balance commerciale, la création des industries de remplacement et la conquête de l'indépendance nationale.

Le contrôle des prix demeure, enfin, un des meilleurs instruments de défense de la valeur interne de toute unité monétaire.

B. - IMPUISSANCE DES SOLUTIONS LIBERALES

La réalisation d'une politique planiste en matière de prix allait rapidement déborder le cadre traditionnel des solutions libérales.

Les prix n'y résultaient, en effet, que du jeu des intérêts particuliers, souvent peu en harmonie, eux-mêmes, avec l'intérêt général.

Prime souvent intempestive à la mauvaise qualité, source de fréquents déséquilibres locaux, généralement insensibles aux contingences politiques et sociales, le régime des prix est parfois, en économie libérale, un facteur inéluctable de désordres.

Le maintien de la paix sociale, la rationalisation de la production, l'orientation de la consommation nationale, et la réalisation du plein emploi exigeaient donc, semble-t-il, en de nombreux cas, l'intervention de l'Etat.

C. - LA POLITIQUE DES PRIX DANS L'ALLEMAGNE NATIONALE-SOCIALISTE

De ce fait, le gouvernement national-socialiste dut rapidement se rallier, en matière de prix à une politique vigoureusement interventionniste, dont il convient de retracer les étapes.

La première s'étend de 1933 à 1936, et voit apparaître l'orientation des prix ;

La seconde se déroule de 1936 à 1940, et sera caractérisée par un développement progressif du contrôle des prix ;

La troisième, enfin, intégrée dans le cadre de l'Economie de guerre, en reflète tous les aspects.

a) - L'orientation des prix.

L'Allemagne allait devoir, dès 1933, faire face, dans ce domaine, à une situation extrêmement difficile.

En une ambiance de marasme, les prix n'ont cessé de baisser depuis quatre ans : l'indice des prix de gros est inférieur de 36 % au niveau de 1928 ; l'indice du coût de la vie de 24 %, l'indice du prix de la construction immobilière de 29 %.

Par ailleurs, le prix des produits agricoles est inférieur de 30 % à la moyenne des années 1909-1914.

Durement éprouvés par cet état de choses, l'agriculture s'endette, l'industrie s'asphyxie, le chômage s'étend. Réagissant énergiquement, le gouvernement National-Socialiste allait s'attaquer conjointement au problème des prix agricoles, et à celui des prix industriels.

1) - Le réajustement des prix agricoles.

Le déséquilibre entre le niveau des prix agricoles et celui des prix industriels constitue, à cette date, un des aspects les plus frappants de l'Economie allemande : aussi, la protection de l'agriculture, gage d'indépendance économique, et facteur incontesté d'équilibre social, constituera-t-elle une des premières préoccupations des dirigeants nationaux-socialistes.

La remise en ordre des prix devait en être une des premières étapes.

Jusqu'en 1933, en effet, la seule taxation effective des prix des céréales avait été celle qu'avait créée, le 1^{er} avril 1930, le monopole des maïs, tant pour les maïs de provenance étrangère que pour le maïs de la métropole.

Par ailleurs, devant l'effondrement des cours du seigle, le Reich s'était efforcé, par l'entremise d'une société alle-

mande d'achat des céréales, d'en soutenir durant un certain temps, artificiellement, les cours.

Ces tentatives fragmentaires avaient abouti, comme dans d'autres domaines, à un échec. Aussi, le **gouvernement national-socialiste**, s'attaquant au problème sous tous ses aspects, instaura-t-il, en 1933, une politique d'orientation des prix, dont les principes animèrent la loi sur l'organisation provisoire du ravitaillement (13 septembre 1933). De telles mesures se doublèrent, grâce à la création de centrales collectives de marchés,, d'une réorganisation du marché allemands produits alimentaires.

L'orientation des prix visera dorénavant en ce domaine à une révalorisation des prix agricoles, sous forme de **prix fixes**, de **prix de base**, ou de **prix directeurs**, suivant la denrée envisagée.

Dès **septembre 1933**, un décret fixe les prix maxima et minima à la production du **seigle** et du **blé**. Le système instauré est plein de souplesse, et divise l'Allemagne en neuf régions de production, dont les prix s'élèvent, pour le seigle, de 14 Reichmarks le quintal, à l'Est, jusqu'à 15,8 Rm à l'Ouest. Pour le blé, les prix s'étagent sur onze régions, et vont de 17,5 Rm à l'Est, à 19,3 Rm à l'Ouest. Ces prix sont valables pour le mois d'octobre, et pour une qualité moyenne. Des suppléments sont prévus pour tenir compte des périodes de livraison, et de la qualité des produits livrés.

Durant la campagne 1934-1935, la fixation des prix s'étend à l'avoine et à l'orge. Les prix maxima deviennent des **prix fixes**. La stabilisation des prix agricoles s'accroît.

L'Allemagne est à nouveau divisée en régions à prix variables pour le seigle, le blé, l'orge, dont les prix vont de 13,8 à 16,1 Rm, et l'avoine.

La campagne de 1935 à 1936 ne présente que des différences légères. (modifications de prix, remaniements des régions).

Ayant ainsi fixé des prix rémunérateur et heureusement pondérés à l'agriculture allemande, le **gouvernement national-socialiste** s'attaquera dès son arrivée au pouvoir à des réformes de structure.

Il se préoccupe entre autres, de régulariser la production et la consommation des différentes denrées saison-

nières : il impose la constitution de stocks à la production et l'obligation de transformer certains produits bruts. Parfois même, des organismes d'Etat, les offices nationaux d'importation, seront chargés de ces opérations de stockage.

La réussite du Plan de Quatre ans exigeait toutefois le maintien dans d'étroites limites des fluctuations du coût de la vie, c'est-à-dire des prix à la consommation.

Aussi le gouvernement national-socialiste allait-il é_____ment faire porter ses efforts sur une rationalisation de la distribution. Il devait y parvenir par la réduction progressive des marges commerciales, la péréquation des transports, et la localisation des aires de distribution.

La réduction des marges commerciales frappe, dès le printemps 1934, le seigle et le blé. La marge commerciale comprenant la rétribution du grossiste ainsi que les frais de transport est fixée, à cette époque, à 0,4 Rm le quintal, et devait demeurer identique durant de nombreuses années. Pour les autres céréales, elle se monte à 0,3 de 1934 à 1935 et n'englobe alors que la rétribution du grossiste. De 1935 à 1936, elle passe à 1 Rm et comprend dès lors les frais de transport.

Un judicieux échelonnement des prix à la production et des tarifs de transport conduira à obtenir un prix identique à la consommation sur tout le territoire allemand. Ces opérations de péréquation se doublèrent d'un recours systématique à des méthodes de compensations : les minoteries travaillant le blé et le seigle verseront dès 1934 une taxe de compensation de 0,30 par quintal, à laquelle s'ajoutera, en 1935, une taxe supplémentaire portée progressivement de 0,2 à 0,6. Enfin, le soutien des cours du seigle sera assuré par une taxe supplémentaire sur le blé payée également par les minoteries et se montant à 0,2.

La brasserie, contribuant également à ce dernier effort, devait verser 34 millions de Rm en 1938 : tandis que l'industrie sucrière fournissait 30 millions. De telles opérations s'étendront bientôt à l'industrie horticole, à l'industrie de la pêche, des pommes de terre et à la production des œufs.

2) - L'orientation des prix industriels.

L'état de l'industrie allemande devait également exiger, quoiqu'à un moindre degré, l'intervention du gouvernement national-socialiste.

Les prix toutefois, loin d'être bloqués, garantis mais statiques comme les prix agricoles, seront orientés avec plus de souplesse et dotés d'un certain dynamisme, moteur indispensable de la production industrielle.

La poursuite de cette politique allait exiger l'implantation successive de plusieurs appareils administratifs qu'il convient de signaler brièvement.

Durant les années qui précédèrent l'avènement du gouvernement national-socialiste, l'apparition d'un commissaire à la surveillance des prix de certains produits de base (ordonnance du 8 décembre 1931), et sa suppression par l'ordonnance du 23 décembre 1932, refléta, dans ce domaine l'empirisme hâtif qui caractérise cette période.

La mise en place d'un appareil administratif, le développement d'une structure professionnelle très poussée, allaient être, à leur tour, en la matière, une des préoccupations essentielles du parti national-socialiste.

L'ordonnance du 15 juillet 1933 répartit les tâches et attributions de l'ancien Commissaire, entre les ministres de l'Economie et du Ravitaillement. L'ordonnance du 5 novembre 1934 institua par la suite, et provisoirement, un Commissaire national aux Prix, dont la compétence s'étendit à tous les biens et services et non plus seulement aux produits d'importance vitale.

A l'expiration de ses fonctions, ses attributions furent partagées entre les ministres du Ravitaillement, de l'Agriculture, de l'Economie, du Travail, de l'Intérieur, des Transports, de la Propagande et le Maître des Forêts du Reich. Sauf en ce qui concerne l'Agriculture et les textiles, soumis au système rigoureux de blocage des prix, plus haut étudié, l'esprit de la réforme se bornait à généraliser un système de liberté surveillée en matière de prix, sans en organiser le contrôle minutieux.

b) Les résultats.

Des résultats appréciables devaient rapidement être obtenus.

1° L'indice des prix à la production des produits agricoles s'élève de 30 % et le rapport entre celui de ces derniers et celui des prix industriels rejoint à nouveau celui de 1913.

2° Grâce à une judicieuse rationalisation de la distribution, l'indice des prix de gros ne s'accroît que de 12 %.

3° L'indice du coût de la vie, en revanche, ne reflète qu'une augmentation de 6 %.

4° Corrélativement, l'indice des salaires des travailleurs industriels s'élève de 14 % ; tandis que celui du revenu national, en augmentant de 47 %, reflétait l'importance de la reprise économique.

D. - LE CONTROLE DES PRIX DE 1936 A 1939

L'année 1936 allait marquer le début d'une nouvelle période dans l'histoire du contrôle des prix en Allemagne.

Le marché allemand commence à ressentir la hausse générale des prix mondiaux. Ceux-ci qui, pour les matières premières et les produits semi-finis, avaient été en décroissant jusqu'au début de 1935, montent de 6 % en 1935 et augmentent encore de 16 % en 1936.

D'autre part, la mise en œuvre du deuxième Plan de Quatre Ans propose à l'économie allemande des tâches considérables dont l'accomplissement exige un sévère contrôle des prix ; aussi la loi du 26 octobre 1936 organise-t-elle un Commissariat du Reich à la formation des Prix : l'inflation fait en effet sentir ses premières menaces.

La pénurie de devises et de matières premières, l'emploi croissant des succédanés, l'accroissement des revenus du travail résultant de la prolongation de la durée du travail, du développement du travail aux pièces et de l'augmentation des salaires augmentent considérablement les disponibilités monétaire et commencent à peser dangereusement sur l'édifice des prix ; aussi procède-t-on, par l'ordonnance du 26 novembre 1936, à un blocage général.

Derrière cette barrière protectrice, le Commissaire à la Formation des Prix poursuivra l'aménagement de ces derniers, utilisant largement les procédés de compensation, de péréquation, de rationalisation de la distribution, et de réduction des marges commerciales que nous avons déjà signalées.

1° Les attributions du Commissaire à la Formation des Prix

Celles-ci sont pratiquement illimitées. Elles s'étendent à tous les domaines (industriel, agricole, artisanal). Toute-

fois, toute modification aux traitements et salaires ne peut être effectuée sans l'accord préalable du Front du Travail. Ses ordonnances doivent enfin être soumises, avant promulgation, au Commissaire Général au Plan de Quatre Ans ou à ses délégués.

Le respect des mesures adoptées sera sanctionné par tout un arsenal répressif : certaines sanctions pourront être infligées directement par le Commissaire à la Formation des Prix (amendes, suspension des entreprises) ; d'autres, seront édictées par des Tribunaux spéciaux institués par l'ordonnance du 21 mars 1933. Toutes enfin, sont justiciables des autorités administratives et judiciaires qui, aux termes de la loi du 29 octobre 1936, doivent en surveiller l'application.

2° L'appareil du contrôle des prix.

Par un arrêté en date du 12 décembre 1936, le Commissaire du Reich à la Formation des Prix devait déléguer une grande partie de ses fonctions à des Offices de Formation des Prix, des Offices de Surveillance des Prix, et certains organismes professionnels. Devant la différence de structure que présentait l'organisation industrielle et l'organisation agricole et l'existence de conceptions légèrement divergentes dans ces différents domaines (prix statiques dans le domaine agricole, prix dynamiques dans l'industrie), l'appareil subalterne de contrôle des prix devait présenter, dans l'un et l'autre cas, des aspects sensiblement différents.

Dans le domaine agricole. — Dans ce domaine, le Commissaire à la Formation des Prix se bornera à utiliser une organisation déjà existante.

Dès 1933 avait été créée, en effet, la corporation de l'Alimentation du Reich, qui allait constituer, grâce à ses syndicats de marchés et à ses Fédérations Nationales (groupements économiques verticaux obligatoires unissant les différents échelons d'une branche économique), l'auxiliaire le plus précieux de ce haut fonctionnaire ; aussi ce dernier devait bientôt leur déléguer la plus grande partie de ses pouvoirs.

Les prix agricoles allaient, en conséquence, se trouver bientôt, fixés pratiquement par ces différents organismes professionnels, promulgués par le Commissaire à la Formation des Prix et le Commissaire Général au Plan de Qua-

tre Ans, et contrôlés par les syndicats régionaux, les services locaux de ravitaillement et les différentes autorités de police.

Dans le domaine industriel. — Dans ce dernier domaine, le Commissaire déléguera ses attributions à des Offices de Formation et de Surveillance des Prix fonctionnant dans chaque circonscription, sous le contrôle de l'autorité administrative supérieure. Chacun de ces services comprendra des fonctionnaires des administrations centrales, des vérificateurs des prix et des entreprises, ainsi que des fonctionnaires de police.

Ceux-ci auront le droit, à l'échelon régional, d'infliger, sans limite, des peines administratives, d'engager des poursuites judiciaires, et de porter l'action devant des tribunaux spéciaux. Ils pourront également fermer les établissements pour une période allant jusqu'à trois ans, et interdire aux particuliers, dans certains domaines, toute activité ou toute direction d'entreprise.

A l'échelon local, le montant des amendes sera limité à 1.000 Rm et la durée de fermeture des entreprises à quatorze jours. L'appareil d'exécution est composé de fonctionnaires de police et de fonctionnaires de gendarmerie.

3° Les résultats.

Les résultats de cette politique devaient s'avérer extrêmement favorables. L'indice général des prix ne progressait que de 2,5 et se maintenait, en 1933, aux alentours de 116 (1913-1914=100). L'indice des prix de détail ne progressant que de 2 % se fixait à 126,2.

E. - LE CONTROLE DES PRIX DANS L'ECONOMIE DE GUERRE

La préparation intensive de la guerre et, plus tard sa conduite, devaient toutefois entraîner bientôt certaines perturbations dans l'économie allemande.

La hausse rapide des produits importés et le développement des succédanés, commençaient à se répercuter fâcheusement sur les prix de revient ; l'accroissement de la demande, dû à une augmentation du pouvoir d'achat de la masse du peuple allemand (phénomène résultant de l'accroissement de la durée du travail, du paiement de leur

salaires aux mobilisés et du développement des différentes allocations), effectuaient, en même temps, sur les prix, une pression de plus en plus forte.

Le maintien du niveau des produits et services exigeait donc des solutions radicales: tel fut le but poursuivi par l'ordonnance du 4 septembre 1939 sur l'économie de guerre et les dispositions qui suivirent.

L'activité du Commissaire du Reich aux Prix allait, dans cet ordre d'idées, se développer désormais dans deux secteurs bien différents: un secteur public tout entier axé vers la conduite de la guerre et un secteur privé dont l'importance allait en se raréfiant.

1° Le secteur de guerre.

L'effort du Reich allait se porter plus spécialement dans ce dernier domaine et s'engager résolument dans une politique de réduction massive des prix dans les industries d'armement.

Celle-ci se trouvera au premier chef caractérisée par l'abandon de la notion de **prix contractuel**, notion dans laquelle les conditions de revient étaient demeurées jusqu'alors le critérium déterminant.

De telles méthodes avaient de tous temps, en effet, présenté certains inconvénients: le producteur, jouissant en tout état de cause d'un certain bénéfice, ne se trouvait ainsi nullement poussé à rationaliser son entreprise en vue d'en diminuer les frais de fonctionnement.

Aussi, le Commissaire aux Prix devait-il bientôt adopter la méthode des **prix fixes**. Ce système toutefois, bien que présentant une amélioration certaine sur le précédent, allait encore être perfectionné par l'institution des **prix unitaires et des prix de groupe**. Le prix fixe calculé précédemment sur le prix de revient moyen d'une entreprise moyenne (comme tel était le cas pour les prix cartellisés de l'industrie privée) sera désormais, dans l'industrie d'armement, calculé d'après le coût de production d'une bonne entreprise. Les conséquences de cette décision sont faciles à déceler.

Déterminant un abaissement radical des prix fixes, elle entraînera en particulier pour le Trésor une économie sensible.

D'autre part, l'extension rétroactive de cette procédure à certains contrats en cours ne peut qu'augmenter pour ce dernier les avantages précités.

Enfin, parallèlement à ces prix fixes, la méthode des **prix directeurs** continuera à être adoptée pour les travaux de recherche et d'essai.

Cette politique des prix dans l'industrie d'armement devait entraîner des résultats extrêmement appréciables.

2° Le secteur privé.

Cet effort devait être également poursuivi dans le secteur privé de l'économie allemande.

La politique des prix se trouve ici, durant cette période, caractérisée par l'augmentation à la production des prix agricoles, le maintien du niveau des prix des produits alimentaires et l'abaissement systématique des prix cartellisés.

La guerre et le blocus rendent plus que jamais nécessaire l'issue victorieuse de la bataille de la production: aussi augmente-t-on les prix du lait, du beurre, de la viande, des pommes de terre et des légumes; toutefois, devant l'impossibilité de répercuter une telle hausse sur le consommateur, la différence sera comblée par une réduction de la marge bénéficiaire des organismes de distribution, à laquelle se joindront des subventions de l'Etat.

La systématisation de cette orientation des prix allait se trouver toutefois partiellement compensée par un assouplissement notable de l'appareil du contrôle des prix et une collaboration plus étroite des organisations professionnelles. Les groupes économiques, primitivement tenus à l'écart, venaient déjà de recevoir la mission d'examiner les demandes de dérogations des entreprises d'armement aux prix unitaires fixés; cette première expérience allait recevoir une certaine extension caractérisée par une rénovation des organisations professionnelles.

A l'échelon **supérieur**, un service spécial de la Chambre d'Economie du Reich étudiera dorénavant le niveau général des prix de l'économie allemande et transmettra au Commissaire aux Prix toutes les suggestions utiles.

A l'échelon **régional**, les Chambres Economiques de « Gau » et les représentants régionaux des groupes étudie-

ront et transmettront toutes les demandes de dérogation aux prix en vigueur.

Parallèlement, les cartels recevront, dans certains domaines, la charge de fixer des prix valables pour toutes les entreprises, y compris celles n'adhérant pas aux cartels.

Poursuivant ses efforts en vue d'abaisser le niveau général des prix et d'assouplir l'appareil du contrôle des prix, le gouvernement national-socialiste s'efforcera également d'étendre progressivement le système des prix unitaires et des prix de groupe aux différents secteurs de l'industrie privée. Cette mission absorbera dorénavant la plus grande partie de l'activité du contrôle des prix, travaillant toujours ici en contact étroit avec l'organisation professionnelle.

LES RESULTATS

De tels efforts toutefois ne devaient pas pouvoir enrayer complètement la hausse des prix inhérente à toute période de guerre ; celle-ci allait malgré tout se trouver étroitement limitée. L'indice des prix de gros passait, en 1942, à 114,4, soit 10 % d'augmentation sur celui de 1936 et 7 % sur celui de 1939; l'indice du coût de la vie passait à 136,6, soit 12 % d'augmentation sur 1936 et 10 % sur 1939.

L'augmentation est particulièrement sensible dans le domaine des textiles.

Elle est la conséquence du développement des succédanés et de la hausse des denrées importées. L'indice de l'habillement est de 43 % plus élevé qu'en 1936 ; d'autre part, dans le domaine du bâtiment, l'indice des prix de la construction augmente de 20 %. Pourtant, ces produits jouant un rôle relativement peu important dans l'établissement de l'indice pondéré, l'indice général du coût de la vie ne marque pas une hausse considérable.

Le pourcentage d'augmentation, par rapport à 1939, est en contrepartie, moins fort pour la plupart des produits agricoles (beurre: 15 %) et de nombreuses matières premières industrielles (cuivre: 21 %; zinc: 16 %; fer: 15 %; plomb: 12 %).

Parallèlement à cet accroissement des prix de revient, l'augmentation importante des revenus excédentaires de la

population allemande allait présenter pour le Reich des risques considérables. Enflant démesurément le volume général de la demande, un tel phénomène n'allait pas être sans peser chaque année plus lourdement sur le niveau des prix.

Aussi, le gouvernement national-socialiste devait-il, durant ces dernières années, s'attacher, suivant des desseins où d'importantes préoccupations économiques rejoignaient les nécessités fiscales, à développer systématiquement la résorption des pouvoirs d'achat excédentaires.

Cette politique se trouvera caractérisée par :

- 1° un accroissement de la fiscalité,
- 2° l'institution de l'épargne d'acier,
- 3° le blocage des comptes-provisions d'entreprises.

Nous nous réservons de nous étendre un peu plus longtemps sur ces dernières dispositions dans notre troisième partie, traitant plus spécialement de l'Allemagne en guerre.

CHAPITRE II

L'ACTION DE LA PUISSANCE PUBLIQUE AU STADE DE LA PRODUCTION

L'action de la Puissance Publique sur l'Economie allemande allait en le domaine industriel, s'inscrire étroitement en le cadre d'un politique économique, et être caractérisée au premier chef :

1. — Par une rationalisation poussée de l'appareil industriel allemand, une intensification croissante de la production, et le recours à un dirigisme méthodique dans le cadre du Plan.

2. — Parallèlement, par un contrôle attentif des fluctuations de la demande, et l'orientation rationnelle de la consommation, destinée à compléter un système tout entier tendu vers la conquête de l'indépendance économique, puis la conduite de la guerre.

Il est toutefois indéniable que cette politique allait bientôt se trouver menacée dans le domaine de la production par la hausse des produits importés, la remise en marche des exploitations marginales et l'utilisation des succédanés et, sur le plan de la consommation, par un accroissement considérable de la demande (dû à l'augmentation corrélative des revenus).

3. — Enfin par une réorganisation de la distribution où, localisation des aires de distribution, péréquation des transports, standardisation des marges bénéficiaires, seront entre autres, les principaux moyens ici employés.

L'action de la Puissance Publique sur la production a, de tous temps, présenté, en économie dirigée, une importance capitale :

Elle demeure, en effet, la **condition première de toute tentative d'autarcie économique**, et détermine toute politique dirigiste d'indépendance économique ou de plein emploi.

Sur le plan extérieur, par ailleurs, les encouragements à la production visant au développement des exportations, et à l'équilibre de la balance commerciale, constituent un élément primordial de la défense de l'unité monétaire.

Sur le plan financier l'accroissement de la production devait également contribuer à éponger tout mouvement inflationniste des crédits, ou des signes monétaires.

Sur le plan social enfin l'accroissement de la production allait permettre de remettre le Reich au travail, confirmant à nouveau qu'au-delà des problèmes de répartition du revenu national, l'amélioration effective du sort des masses ouvrières ne pouvait découler en définitive que d'une prospérité accrue du pays tout entier.

« **Produire d'abord** » s'affirmera donc, dès 1936, comme le **mot d'ordre** de toute l'Allemagne.

Les **procédés** utilisés en le contrôle de l'Economie allemande furent **assez variés**: il apparaît toutefois possible de les grouper de la façon suivante. Les uns viseront à **renforcer la structure organique et professionnelle des appareils de production**, les autres viseront à **réorganiser leur approvisionnement** (tant à l'extérieur qu'à l'intérieur) **leur politique d'investissement** et leurs **programmes de distribution**.

SECTION I

LES REFORMES DE STRUCTURE

A. — CARTELS ET KONZERNES

Les réformes, progressivement instaurées par le III^e Reich en la structure économique des entreprises, prirent suivant les cas, l'aspect d'une réorganisation des appareils cartellisés, d'une construction de groupes professionnels, et enfin de prises de participation et de nationalisations.

Fortement cartellisés certains secteurs de l'appareil industriel allemand constituaient déjà un précieux moyen d'action sur les prix : aussi le Gouvernement allemand **ne pouvait-il manquer de les utiliser.** Instruments de défense d'intérêts capitalistes, dans une économie libérale, ces cartels allaient devenir, dans la nouvelle organisation allemande, et sous le contrôle vigilant de la **Puissance publique**, un facteur important d'orientation du marché.

Ce souci d'un contrôle effectif des cartels allemands n'avait d'ailleurs pas échappé aux Gouvernements de l'Allemagne républicaine. Dès le 2 novembre 1923, était créé un Tribunal des cartels, organisme judiciaire ayant reçu pour mission de défendre les intérêts nationaux ou certains intérêts privés légitimes injustement frappés ; puis, une série de lois entre 1930 et 1931 s'était efforcée d'associer ces derniers à l'expérience déflationniste du Chancelier Brüning.

La politique cartelaire du III^e Reich

L'arrivée du Gouvernement national-socialiste devait bientôt entraîner dans de nombreux secteurs, la systématisation des méthodes cartellaires et leur contrôle étroit par la puissance publique.

Dans le premier ordre d'idées, la loi du 15 juillet 1935 permettait au Reich, se substituant à la carence des industries, de créer dans certaines branches des cartels obligatoires.

Elle confirmait, d'autre part, les attributions de ceux-ci dans le domaine des prix et des marchés, et leur donnait même le droit d'interdire la création de nouvelles entreprises.

Dans le second ordre d'idées, le Reich développait méthodiquement les éléments du contrôle qu'il entendait exercer sur ces derniers :

Une loi du 20 janvier 1934 enlevait au Tribunal des Cartels, organisme judiciaire, la totalité de ses attributions et les transférait au Ministre de l'Economie Nationale.

D'autre parts, elle subordonnait toute convention relative aux prix, ou toute augmentation des prix cartellisés à l'autorisation préalable d'un Commissaire de la Surveillance des Prix.

Ce contrôle direct de l'Etat sur les cartels allait bientôt se doubler d'un contrôle indirect exercé par le canal des organisations professionnelles.

La nouvelle organisation professionnelle allemande, qui sera plus loin rapidement schématisée, recevait en effet, par l'ordonnance du 12 novembre 1936, la mission essentielle d'adapter judicieusement l'activité des cartels à la politique économique du Gouvernement.

Un recensement des cartels, l'établissement d'un « registre des cartels », la participation des délégués de ces groupes professionnels au pourparlers préparant la formation de nouveaux cartels, la faculté de faire opposition auprès du Ministre à certaines décisions capitales, seront parmi ses principaux moyens d'action.

Par ailleurs, certaines « Unions personnelles » existant dans la direction de certains cartels et de certains groupes professionnels allaient constituer un instrument de contrôle assez efficace.

Toutefois, la réglementation du marché demeurait, bien que contrôlée par la Puissance Publique, l'apanage exclusif des cartels.

Le second plan quadriennal devait pourtant marquer une offensive très nette contre l'utilisation d'instruments que les circonstances avaient rendue nécessaire.

Les cartels, organe de défense des positions acquises, allaient en effet se heurter de plus en plus nettement tant aux conceptions des doctrinaires nationaux-socialistes qu'aux ambitions dynamiques des promoteurs du Plan.

Aussi, la lutte devait-elle, d'année en année, devenir plus vive entre le Parti national-socialiste et les représentants des ententes industrielles allemandes.

Dans cet esprit, le développement d'une organisation professionnelle solidement charpentée allait bientôt contribuer à contrôler, puis à balancer efficacement l'action des ententes cartellaires.

B. — L'ORGANISATION PROFESSIONNELLE

Le Gouvernement National-Socialiste, systématisant les attributions des cartels sur le plan limité de la réglementation du marché, allait également s'efforcer, parallèlement,

de réaliser l'encadrement professionnel de l'appareil industriel allemand: toutefois, se défendant de vouloir diriger effectivement la production, il se décidera à confier à chaque profession la réglementation de son activité économique.

Planifier, relayer, encadrer, telles seront, en définitive, les principales attributions d'une organisation professionnelle que l'Etat orientera mais ne dirigera pas.

Sa structure se développera sur deux plans: un plan vertical et professionnel (les groupes), un plan horizontal et géographique (les chambres) et présentera dans les deux cas l'aspect d'une organisation obligatoire régie entièrement par le « Führer prinzip ».

L — LES GROUPES

Créés par le règlement d'administration publique du 27 novembre 1934 en application de la loi du 27 février 1934, ils constituent au sommet six groupes nationaux, plus un groupe spécial: le groupe artisanal. Chaque branche se trouve divisée en groupes principaux, répartis eux-mêmes en groupes économiques et sous-groupes professionnels ; fait caractéristique, et ceci jette un jour particulièrement intéressant sur un aspect du Reich national-socialiste, la plupart de ces groupes proviennent de groupement syndicaux patronaux ; ils seront dirigés par des directeurs et assistés d'un conseil central nommé, conformément au Führer prinzip, par le Ministre de l'Economie Nationale ou le directeur du groupe correspondant, après accord avec le parti national-socialiste.

L'arrêté du 7 juillet 1936 fixe par ailleurs leurs rapports avec les Chambres Economiques.

Leurs attributions seront diverses : les groupes possèdent en effet un rôle d'éducation, de transmission, d'encadrement et d'information.

1) - Rôle d'éducation :

Les groupes devront s'efforcer, sur ce plan social, de faire pénétrer dans les entreprises l'esprit national-socialiste, et un climat de justice social. En effet, comme il sera plus loin signalé, l'importance réduite des réformes de structure opérées dans l'entreprise allemande et les

attributions considérables confiées au chef d'entreprise, font du groupe un des seuls garants de l'esprit social qui doit animer ce dernier.

Ils constituent, d'autre part, dans le domaine économique, un des principaux instruments de diffusion de l'esprit du Plan, parmi les entreprises.

2) - Rôle de transmission :

Parallèlement, les groupes collaborent sur tous les échelons à l'orientation de l'économie allemande.

3) - Rôle de contrôle et d'orientation.

Cadres naturels des entreprises et des cartels, les groupes demeureront les tuteurs de l'organisation allemande. Défenseurs de l'intérêt général et de l'idéal communautaire, face aux activités des chefs d'entreprises, ils le seront également face aux directeurs de cartels et contrôleront aux termes de l'ordonnance du 12 novembre 1936, suivant des principes bien définis, l'activité de ces derniers.

4) - Rôle d'information :

Enfin, les groupes constituent des bureaux d'études extrêmement précieux pour la profession : conseillers techniques des entreprises, ils connaîtront des études touchant au plan comptable, aux calculs des prix de revient, et aux comparaisons inter-entreprises. Les expériences et les rencontres qu'il organisent faciliteront également les progrès de la rationalisation.

Par la suite, la préparation et la conduite de la guerre en fit bientôt également un auxiliaire précieux de la puissance publique : laissant à des commissaires spéciaux le soin de prendre en main l'organisation du secteur de guerre, ils participeront, dans la plupart des cas, à la sous-répartition des matières premières.

Les groupes constituent dès lors, dans l'organisation professionnelle allemande, l'intermédiaire indispensable entre la vie économique du pays et la puissance publique. Jouissant de la confiance des chefs d'entreprises, ils peuvent leur faire comprendre certaines nécessités et transmettre leurs doléances.

Riches d'une longue expérience et s'appuyant sur une organisation solide, ils constituent un des facteurs capitaux d'une économie orientée.

II. — LES CHAMBRES

Les Chambres reflètent, sur le plan horizontal et géographique, l'effort d'organisation professionnelle du III^e Reich, illustrant à leur tour de façon frappante une utilisation empirique d'organismes pré-existants. Elles proviennent en effet, essentiellement des anciennes Chambres de Commerce et d'Industrie, et des Chambres des Métiers. La nécessité d'intensifier la production en réduisant les transports, une tendance certaine à la déconcentration industrielle, exigeant un renforcement considérable de l'organisation régionale, ne pouvaient que militer en faveur de leur développement.

Complémentairement, il apparaît que cette organisation horizontale a été fortement soutenue, en réaction contre une organisation verticale, inspirée des anciens cartels, par les dirigeants du parti national-socialiste. C'est en effet ce dernier qui contrôlera personnellement et directement les différentes Chambres Economiques Régionales de Gaü: celles-ci se trouvent en effet rattachées au « gau-leiter », représentant dans la région, de l'autorité politique.

Comprenant un président, un conseil central, des comités, leur financement est assuré par un pourcentage de l'impôt sur les professions. Elles sont divisées en sections correspondant aux différentes branches du commerce, de l'industrie, de l'artisanat et du commerce extérieur. Elles sont enfin dotées de certaines sections spéciales chargées des questions juridiques et fiscales. Leurs rapports avec les groupes sont réglés par l'arrêté du 7 juillet 1936.

Leur rôle est assez complexe : constituant le contre-poids nécessaire aux groupes professionnels, les Chambres Economiques réunissant des entreprises, les différentes catégories, effectuent plus facilement, à l'échelon régional, une synthèse des intérêts particuliers. Enfin, elles demeurent un précieux trait d'union entre l'économie et l'organisation sociale : (Convention de Leipzig, 21 mars 1935).

SECTION II

LE CONTROLE DES DEVICES ET LA VENTILATION DES IMPORTATIONS

Ce rôle sera du ressort des Offices du Reich, organes administratifs créés dès 1934, dont nous étudierons plus loin le fonctionnement.

SECTION III

LA REPARTITION DES MATIERES PREMIERES ET LE CONTROLE DES INVESTISSEMENTS

La répartition des matières premières fut l'œuvre de ces mêmes Offices du Reich. Ceux-ci garderont ces attributions jusqu'aux premières années de la guerre.

La sous-répartition sera effectuée, suivant les cas, par certains cartels et divers groupes de l'Economie.

Le contrôle des investissements entrera aussi dans les attributions de l'organisation professionnelle.

Dès le 15 juillet 1931, la création de nouvelles entreprises allait être interdite, sans autorisation spéciale.

La mise en place d'une nouvelle organisation professionnelle axée tout spécialement sur la rationalisation de la production ne pouvait qu'entraîner le développement continu de telles conceptions.

SECTION IV

LES NATIONALISATIONS ET PRISES DE PARTICIPATION

La politique du Gouvernement National-Socialiste présentera, dans ces domaines, deux tendances très nettes et parfois contradictoires.

La première insuflera une orientation assez souple à l'appareil de production du Reich et s'effectuera plus spécialement par l'entremise d'une organisation professionnelle correctement articulée.

La seconde sera marquée, en revanche, par l'accentuation du contrôle direct de l'Etat (nationalisation ou prises de participation) sur certains secteurs d'importance capitale.

Dans ce domaine également, le Gouvernement National-Socialiste allait recueillir le lourd héritage que lui léguait la précédente législature.

a) Dans le domaine bancaire :

La crise de 1931 avait entraîné l'étatisation d'un certain nombre d'établissements de crédit, parmi lesquels la Darmstaedter u. National Bank, la Drelsdner Bank et la Schroeder Bank.

La reconstitution de leur capital social, effectuée sous forme d'émission de nouveaux titres souscrits en majorité par des caisses publiques allait renforcer dans ce domaine l'action de la puissance publique. L'Etat devient le plus grand banquier de l'Allemagne: sur un capital global de 463 millions de Rm, sa part s'élèvera désormais à 317 millions, soit 68,4 %.

Parallèlement, le Reich renforce son contrôle sur les banques d'émission :

Les privilèges des banques de Bavière, Bade, Wurtemberg et Saxe sont abrogés le 18 décembre 1933. La Reichsbank, promue au rang de Banque d'Emission unique de l'Etat allemand, se transforme, le 16 juin 1939, en un établissement de droit public, géré par des fonctionnaires, soumis directement au Chancelier du Reich.

b) Dans le domaine industriel :

L'expérience allemande sera marquée, dans ce domaine, par l'importance des prises de participations de la puissance publique.

Celle-ci groupe, en effet, en un Holding des prix de très importants paquets d'actions de certaines entreprises métallurgiques (Belsenkirchen, Charlotten Hutte, Vereinigte Stahlweirke).

D'autre part, la constitution de la Société d'Etat H. Goering pour l'exploitation et la prospection des gisements de fer plus haut signalés, est typique de cet aspect assez particulier de l'expérience.

SECTION V

L'INTENSIFICATION DE LA PRODUCTION ET LA RECHERCHE DE SUCCEDANES

« L'Allemagne, proclamait le Chancelier Hitler au congrès de Nuremberg, en 1936, devra être dans quatre ans complètement indépendante de l'étranger dans le domaine de toutes les matières premières, grâce à ses industries chimiques, métallurgiques et minières ».

Aussi, parallèlement à la rationalisation de l'économie allemande et à l'utilisation méthodique des devises, ainsi qu'à l'établissement d'un plan général d'importation, le Reich devait-il concentrer tous ses efforts sur l'intensification de la production et la recherche des succédanés.

Le succès dans ces domaines deviendra l'un des enjeux essentiels de la Bataille de la Production. La conquête de l'indépendance économique s'affirmait à ce prix.

L'Allemagne, en effet, lors de l'entrée en vigueur du Plan, importait pour plus de 2,5 milliards de marks de matières premières et de produits semi-finis, parmi lesquels 329 millions pour le coton, 1 milliard 250 millions pour le lin, 165 millions pour les huiles minérales, 150 millions pour le bois de construction, 155 millions pour les matières premières oléagineuses, 125 millions pour le minerai de fer.

A ceci s'ajoutait des importations de carburants et textiles, s'élevant à un milliard de marks.

Il s'avérait donc indispensable d'entreprendre les opérations suivantes :

- a) Accroissement de la production minière et développement des sous-produits ;
- b) Exploitation des gisements pauvres et recherche de nouveaux gisements ;

c) Systématisation d'une politique de produits de synthèse et de recherche de succédanés ;

Accroissement de la production des matières premières.

Les efforts porteront principalement sur la **houille** dont l'Allemagne devient un des plus grands producteurs (186 millions de tonnes en 1938 contre 105 en 1932). La houille sert en effet dorénavant de base à la plupart des succédanés. C'est également un important élément d'exportation (500 millions de Rm).

La situation est de même brillante quant aux gisements de **lignite** (200 millions de tonnes en 1938 contre 122 en 1932).

L'Allemagne présente toutefois une certaine pauvreté sur le plan des gisements métallifères et des produits textiles ; une pénurie presque totale apparaît dans les autres domaines (pétrole, caoutchouc, etc.). Elle s'efforcera d'y remédier en remplaçant certains métaux non-ferreux (nickel, cuivre, étain) par l'**aluminium**. D'autre part, des mesures exceptionnelles seront prises à l'égard des minerais de **fer** ; ce point s'avère capital pour l'industrie allemande, la production nationale de fer ne s'élevant en effet, en 1938, qu'à 8 millions de tonnes et nécessitant l'importation de 20 millions de tonnes, dont 7 de France et 9 de Suède. Aussi, le Maréchal Goering devait-il décider, en vue d'intensifier l'extraction, de fusionner les entreprises privées de prospection et d'exploitation des minerais en une société d'Etat (Reichswerke A. G. für Erzbergbau und Erzshütten H. Goering). Le Reich s'en réserve la direction, étend son contrôle sur la fonte et l'acier produits, et en dirige, soit vers l'armée, soit vers de nouvelles usines de ladite société, la quote-part qu'il juge nécessaire.

Ce cas s'avère intéressant : il reflète en effet une emprise presque totale de la Puissance Publique sur une des branches capitales de l'industrie privée. Il témoigne une fois de plus d'un certain empirisme propre à la politique économique allemande et souligne parmi les facteurs de son orientation, l'importance des motifs politiques et militaires.

En 1939, 15 millions de tonnes de fer étaient ainsi extraites du sous-sol allemand.

L'Allemagne complétera enfin, cette action, d'une politique énergique de fabrication de succédanés.

La technique des succédanés.

Suscités durant la guerre de 1918 et durant les années qui suivirent, différents succédanés allaient se montrer susceptibles de nombreuses applications industrielles: c'est à leur développement que s'attachera l'Economie allemande.

Son effort portera plus spécialement sur :

1. — Les textiles artificiels.

Dans ce domaine, la production de fibres naturelles de l'Allemagne ne couvre que le dixième de ses besoins. Aussi, la création de produits à base de cellulose a-t-elle été fortement poussée. Ceci devait parallèlement nécessiter l'existence d'une véritable politique du bois.

2. — Les carburants synthétiques.

L'extraction du pétrole brut ne couvre que 10 % des besoins. Le benzol n'est qu'un sous produit du coke. L'alcool s'obtient à partir des pommes de terre. Aussi, l'Allemagne s'orientera-t-elle vers la synthèse chimique, en partant d'une combinaison artificielle de carbone et d'hydrogène donnant des hydro-carbures liquides (températures élevées, forte pression, catalyseur) ; les usines se répartiront en deux groupes, utilisant soit la houille, soit la lignite.

3. — Le caoutchouc.

Il est obtenu à compter de la houille et de la chaux et passe par les formes successives de carbure de calcium, d'acétylène et de butadiène. Un droit de douane différentiel permet d'équilibrer, sur le marché national, le prix du caoutchouc naturel et du caoutchouc artificiel.

SECTION VI

LA POLITIQUE DE GRANDS TRAVAUX

Ceux-ci constitueront, parallèlement à la réorganisation de l'industrie allemande, le facteur essentiel de la remise en marche de l'appareil économique allemand. Déjà signa-

lés, leur importance n'est ici notée que pour mémoire ; ils représentent toutefois un des moyens d'action directe les plus efficaces de la Puissance Publique sur l'Economie allemande.

Cette action s'effectuera tantôt par le canal de **grands travaux à caractère public**: (autostrades, canaux, chemins de fer) et tantôt par celui de grands travaux à caractère privé (ceux-ci se trouvent en fait particulièrement **encouragés par la Puissance Publique, sous forme de participation à la construction ou à l'entretien d'immeubles**).

Plus directement, par ailleurs, certaines mesures fiscales visant les bâtiments et l'industrie automobile ne pourront avoir dans ce sens que **d'heureux effets**.

CHAPITRE III

L'ACTION DE LA PUISSANCE PUBLIQUE AU STADE DE LA DISTRIBUTION

Ayant rapidement schématisé l'action de la Puissance Publique au stade de la production, il nous appartient, avant de l'analyser au stade de la consommation, d'en noter les principaux aspects au stade de la distribution.

L'action de la puissance publique au stade de la circulation peut s'effectuer tant sur le plan du commerce intérieur que sur celui du commerce extérieur ; elle doit essentiellement viser, parfois contradictoirement en apparence, à stimuler la production et à éviter une hausse générale des prix : tels furent les buts, poursuivis par les moyens que nous avons déjà indiqué (rationalisation de la production, orientation du marché, cartellisation et publicité des prix, réduction des marges bénéficiaires et péréquations, absorption des pouvoirs d'achat excédentaires) du gouvernement national-socialiste.

SECTION I SUR LE PLAN DU COMMERCE INTERIEUR

En vue d'assurer la stabilité des prix, le Commissaire à la Formation des Prix s'efforcera, sur un marché rationalisé, aux prix cartellisés, de limiter la formation de super-bénéfices, en recourant à diverses mesures qu'il convient d'examiner rapidement : ce furent la nouvelle théorie du prix de revient, l'adoption, dans certains cas, de la marge fixe, la publicité des prix, la standardisation des prix et la systématisation des péréquations.

a) Le contrôle des prix : La notion de prix coûtant.

La notion de prix coûtant étant un des éléments de base du calcul des marges bénéficiaires, il importait de la définir ; elle fut primitivement assimilée aux prix de remplacement, mais se réduisit bientôt à la stricte évaluation du prix de revient, contribuant ainsi à bloquer à la consommation, des hausses modiques mais régulières.

b) La marge fixe :

L'imposition de marges fixes était évidemment une solution encore plus radicale: elle ne pouvait toutefois s'appliquer qu'à des articles fortement standardisés, présentant des prix immuables aux différents échelons: tel était particulièrement le cas des produits agricoles et, dans le domaine industriel, des articles de marque.

Parallèlement, le commissaire à la formation des prix s'efforcera de limiter, dans certaines branches, les rabais.

Enfin, dans presque tous les cas, force obligatoire sera conférée aux tarifs révisés et arrêtés par les différents cartels.

Ces mesures devaient être complétées par une diffusion systématique des principaux prix industriels et agricoles et de leurs composantes.

Semblable politique allait se développer sans difficulté: les ordonnances des 19 novembre et 11 décembre 1934 avaient déjà imposé aux cartels la déclaration de toutes conventions relative à leurs prix ; ce domaine englobant plus de la moitié de l'industrie allemande, la chose commençait de ce fait à entrer dans les mœurs; aussi suffira-t-il au commissaire à la formation des prix d'étendre l'application de ces dispositions à l'ensemble de la production.

c) Les péréquations :

Ces mesures constitueront un mode d'action également important de la puissance publique et pourront prendre la forme de compensations entre des articles allemands et des articles étrangers importés (peaux: ordonnance du 29 avril 1937).

— de compensations entre les différents accessoires d'une même industrie (automobile).

— de péréquation des différents frais de transports portant sur certaines matières premières dont l'unité des prix de revient en tous les points du territoire se trouvait présenter un aspect indispensable (charbon, essence).

SECTION II

SUR LE PLAN DU COMMERCE EXTERIEUR

Le contrôle du commerce extérieur constituera un des éléments capitaux du Plan ; un plan des importations et des exportations doit, en effet, dans toute Economie dirigée, compléter harmonieusement le plan de production et le plan des investissements.

Ces nécessités permanentes allaient se trouver doublées, pour le III^e Reich, d'impératifs particuliers, fonctions de sa situation géographique et de sa politique. La pénurie de devises étrangères consécutive au krach de 1931, ne pouvait qu'encourager en effet, la recherche de produits de remplacement.

Les nécessités militaires allaient, dans un autre ordre d'idées, justifier l'intensification des rapports avec l'espace imblocable (Suède, Balkans), tandis que des motifs idéologiques incitaient à fortifier les liens existants avec d'autres pays totalitaires (Espagne, Portugal, Italie).

Cette politique allait rapidement se concrétiser en un ensemble de mesures qu'il convient de rappeler brièvement.

a) L'orientation des importations.

La loi du 4 septembre 1934 disposait que le Ministre de l'Economie Nationale était habilité à « contrôler et à régler la circulation des marchandises au point de vue de leur achat, répartition, stockage, vente et consommation ».

A cet effet furent rapidement créés 25 offices de contrôle des devises, canalisant suivant les principes directeurs de la politique commerciale, économique et financière du Reich, les importations de denrées, matières premières et

produits finis. La délivrance des devises nécessaires au paiement des importations était effectuée par ces Offices : ceux-ci consolidant rapidement leurs attributions, se transformèrent progressivement en Offices de Répartition des matières premières.

b) L'orientation des exportations.

Cette dernière politique s'inspirera étroitement des principes plus haut étudiés. L'exportateur reçoit, en contrepartie de l'autorisation qui lui est nécessaire, l'obligation de livrer à l'Office correspondant le montant des devises provenant de l'opération.

c) Le contrôle direct de certaines négociations.

Corrélativement, le Gouvernement allemand contrôlera directement les négociations relatives aux céréales et fourrages, bétail, produits laitiers, corps gras: l'action des quatre Offices d'importation intéressés constituant en effet un élément de pression politique extrêmement important sur les pays de l'Europe danubienne.

d) Les clearings.

La pauvreté de l'Allemagne en devises devait également contraindre le Reich à rechercher, avec chacun de ses partenaires commerciaux, un équilibre approximatif de sa balance des paiements. Le clearing parachève ainsi l'évolution financière du commerce extérieur. La généralisation du contrôle des devises en Europe en étendra l'emploi: visant, en évitant les transferts directs de devises entre créanciers et débiteurs des pays considérés, à réduire ceux-ci à des règlements en monnaie de compte, il constituera un des éléments les plus efficaces de l'action de la puissance publique sur le Commerce extérieur.

CHAPITRE IV

L'ACTION DE LA PUISSANCE PUBLIQUE AU STADE DE LA CONSOMMATION

Prédominante au stade de la production et au stade de la circulation, l'action de la Puissance publique sera également capitale au stade de la consommation.

Cette action épousera étroitement l'ensemble des principes que nous avons étudiés.

Si la priorité absolue devait en effet être accordée à la remise en marche de la production, la stabilisation du coût de la vie, condition essentielle du succès de l'expérience, allait rapidement exiger le contrôle étroit d'une demande dont la pression sur le niveau général des prix devait chaque année s'avérer plus impérieuse.

Enfin, parallèlement au contrôle du volume de la demande, l'orientation des désirs des marchés allait également s'avérer indispensable.

La ventilation des produits importés, l'échelonnement des ordres d'urgence, les priorités d'attributions accordées à certaines parties prenantes, le développement des succédanés, ne pouvaient en effet que militer en faveur d'une éducation du consommateur.

Aussi, les moyens utilisés par la Puissance publique pour contrôler et orienter la consommation furent-ils nombreux et divers.

Ils comprirent essentiellement :

Le Rationnement, la Publicité, le Contrôle de la qualité et l'Orientation des revenus.

I. - Le Rationnement.

Constituant le moyen d'action le plus efficace et le plus direct de la Puissance publique sur la consommation, il présente peu de particularités notables et apparaît comme un moyen extrême que la conduite de la guerre devait seule rendre indispensable.

II. - La Publicité.

La publicité allait bientôt s'avérer comme un des éléments importants d'une orientation rationnelle de l'Economie. Son action devait s'exercer tant dans le domaine de la production que dans celui de la consommation.

Tout entière axée, dans une économie de libre concurrence, vers le gonflement du chiffre d'affaires, la Publicité se verra attribuer, en économie orientée, un rôle particulièrement éducatif.

Élément déterminant du pouvoir d'absorption du Marché, facteur important d'un fonctionnement rationnel de la consommation, il nous semble opportun de préciser ici les étapes successives de son développement.

Celles-ci furent marquées en un premier stade par une réorganisation de la profession, couronnée par la création d'un Conseil de la Publicité, puis en un second stade, par un changement sensible d'orientation.

a) La réorganisation de la Profession :

La réorganisation de la profession allait être l'œuvre du Conseil de Publicité de l'Economie allemande, créé par la loi du 12 septembre 1933.

Ce dernier prenait immédiatement une série d'ordonnances (qui, au nombre de 25, s'échelonnent du 1^{er} novembre 1933 au 9 juin 1938) inspirées des principes suivants: rationalisation de son inspiration, objectivité de ses conceptions, tenue morale et équilibre de ses réalisations.

Dans cet esprit, les professions de la Publicité étaient classées: en conseils de publicité, publications d'entreprises, créateurs publicitaires et publications de tourisme.

La formation professionnelle devait être assurée par une Ecole Supérieure de Publicité, sise à Berlin.

b) L'orientation de la Publicité :

Initialement au service des intérêts privés, la Publicité allait se voir bientôt confier, dans le cadre du Plan, une mission essentiellement éducative.

Cette action se déroulera, tant dans le domaine social que dans le domaine économique et tant sur la production que sur la consommation.

Notons en particulier sur ce dernier plan diverses campagnes visant à une meilleure utilisation des ressources existantes (campagne pour les économies d'énergie, pour le lavage rationnel des nouveaux textiles, pour l'utilisation des succédanés).

Toutefois, se bornant, comme dans les autres domaines, à fixer l'objectif à atteindre, le Conseil national de la Publicité laissera aux entreprises toute latitude pour présenter individuellement leurs principaux produits.

III. - L'institution des marques de qualité

Garantie d'un contrôle méthodique de la qualité de certains produits standardisés, la Marque de Qualité dispensera le consommateur ou le transformateur des opérations de contrôle que nécessite la recette de toute marchandise.

En Allemagne, la marque D. I. N. devait, dans cet ordre d'idées, faire rapidement ses preuves: elle allait en effet contribuer efficacement,

- a) à l'assainissement du Marché national.
- b) à la conquête des Marchés étrangers,
- c) à la rationalisation de la production, ouvrant de ce fait de nombreux débouchés aux produits standardisés.

IV. - L'orientation des revenus

L'orientation des revenus allait enfin constituer un des moyens d'action les plus efficaces de la Puissance publique sur le volume de la consommation.

Aussi, toute une série de mesures visèrent-elles d'une part à encourager les investissements, d'autre part à éponger puis à bloquer provisoirement une fraction importante

des revenus individuels afin de soulager leur pression sur le niveau général des prix. Ces mesures furent particulièrement d'ordre fiscal et prirent la forme :

a) d'une augmentation des impôts indirects frappant la consommation ;

b) de l'institution de comptes-provisions d'entreprises ;

c) de l'organisation de l'Épargne d'Airain.

Ces mesures allaient prendre, dans l'Économie de guerre, une importance considérable.

Aussi les étudierons-nous conjointement avec cette période.

CHAPITRE V

L'ACTION DE LA PUISSANCE PUBLIQUE DANS LE DOMAINE SOCIAL

L'intervention de la Puissance publique dans le domaine social, devait également compléter, fort heureusement, l'intervention des autorités du Reich dans le domaine économique.

Se basant particulièrement sur certains aspects de la doctrine Nationale-Socialiste, elle allait en effet viser à substituer aux mouvements revendicatifs et luttes de classe, qui caractérisent trop souvent l'Economie libérale, un climat de collaboration au service d'un nouvel ordre humain, et constituera de ce fait un important facteur de redressement économique.

Les premières réformes visèrent en cet esprit, à affirmer la primauté des intérêts généraux du monde du travail, sur les intérêts particuliers de certains de ses composants (Loi du 20 janvier 1934 sur l'organisation du travail); les secondes visèrent à généraliser le « Führer Prinzip », et à intégrer la nouvelle organisation sociale, parallèlement à l'organisation économique, à l'armature politique du III^e Reich.

Ces réformes devaient sensiblement modifier la structure traditionnelle de l'appareil de production, qui comprendra dorénavant, sur le plan social, différents éléments.

SECTION I

LA STRUCTURE SOCIALE DE L'APPAREIL DE PRODUCTION

Celui-ci sera constitué essentiellement dans ce domaine des éléments suivants: les Chefs d'entreprises, les Conseils de confiance, les Commissions du Travail, les Tribunaux d'honneur, et le Front du Travail (D.A.F.).

1) Le Chef d'Entreprise:

Chef ou « Führer » de la collectivité ouvrière de l'entreprise qu'il dirige socialement, il doit être distingué de l'entrepreneur qui dirige économiquement l'affaire et en subit les risques.

Chef incontesté de cette cellule de base, il doit, en contrepartie, à son personnel, à sa « Suite », (Gefolgschaft) aide et assistance.

Il promulgue, en l'esprit de la nouvelle doctrine, le Règlement d'entreprise, et préside le Conseil consultatif de Confiance représentant la communauté d'entreprise dont il fait partie.

2) Le Conseil de Confiance:

Celui-ci représente l'élément humain de l'entreprise: véritable « suite » liée au Chef d'entreprise par des devoirs de fidélité; il possède en contrepartie des droits à la justice et à l'assistance, droits qu'il est intéressant de rapprocher des anciennes coutumes féodales, issues des règles germaniques.

Elu sur une liste arrêtée par le Chef d'entreprise et le Parti, il ne peut être révoqué que par le Commissaire du Travail; il délibère sur toutes les questions d'ordre social, mais son rôle y demeure purement consultatif; il peut toutefois faire appel des décisions du Chef d'entreprise auprès du Commissaire du Travail.

3) Les Commissaires du Travail:

Leur rôle essentiel est de veiller au maintien de la paix sociale; ils contrôlent à cet effet l'harmonieux fonctionnement des différents rouages de l'Economie sociale, et repré-

sentent enfin, dans d'éventuels conflits entre le Chef d'entreprise et la Communauté ouvrière, la permanence de l'esprit National-Socialiste.

Diffusant certaines directives, contribuant à l'établissement des règlements d'entreprises et des échelles de salaires, ils peuvent effectuer, avec l'aide d'experts, certaines missions particulières que leur confient les Ministères du Travail et de l'Economie Nationale.

Placés sous les ordres du Ministère du Travail, les Commissaires sont fonctionnaires du Reich; il leur est toutefois interdit d'empiéter sur le domaine économique.

4) Les Tribunaux d'Honneur Social:

Cette juridiction composée d'un fonctionnaire de l'ordre judiciaire et de deux assesseurs du Front du Travail a pour mission essentielle de défendre les principes de « l'honneur social », conception spécifiquement Nationale-Socialiste.

Les Tribunaux d'Honneur répriment à cet effet les infractions commises par les Chefs d'Entreprises, les salariés et les hommes de confiance, et tout particulièrement parmi celles-ci, les abus de droit des chefs d'entreprises, les interventions systématiquement inopportunes des hommes de confiance, les divulgations par le personnel d'instructions confidentielles et garantissent les salariés contre toute révocation arbitraire.

Avertissement, réprimande, amende, révocation ou déplacement des chefs d'entreprises et des hommes de confiance sont les sanctions dont ils peuvent user.

La permanence des principes Nationaux-Socialistes au sein de l'appareil social se trouvera enfin assurée par le Front du Travail (D.A.F.), instrument du Parti.

5) Le Front du Travail allemand:

Celui-ci couvre dorénavant tous les travailleurs, manuels et intellectuels; englobant spécialement les membres des anciens syndicats, des anciennes fédérations d'employés, et des anciennes unions nationales, il s'affirme désormais comme la « communauté populaire des producteurs ».

Il constitue, aux termes du § 3 de l'ordonnance du 24 octobre 1934, une Association adhérente au Parti Natio-

nal-Socialiste: comptant environ 25 millions de membres, le D. A. F. comprend: un Chef nommé par le Fuhrer, un état-major, des services et un appareil administratif. Cette organisation se présente sous une forme verticale et horizontale:

Verticale, elle prend l'aspect de groupes professionnels parallèles aux groupes économiques d'Empire, et représentent indistinctement la direction, les cadres et les salariés (syndicalisme unique).

Horizontale, elle se structure territorialement et correspond aux Gauern.

Ces groupes ont un caractère consultatif.

L'influence du N. S. D. A. P. est, à tous les degrés, absolue.

Les activités du D.A.F. sont multiples et visent particulièrement à:

— Eduquer intellectuellement les membres du D. A. F. dans les principes nationaux-socialistes.

— Protéger les droits corporatifs et sociaux de ses membres.

— Eduquer professionnellement ses membres.

— Développer des œuvres de solidarité sur le plan de l'entreprise et de la profession.

— Organiser les loisirs (Kraft durch Freude).

— Protéger des Allemands à l'étranger.

L'accomplissement de ces tâches exigeait des bases extrêmement larges.

Aussi, le D.A.F. reposait-il, à l'époque, sur 4 millions d'entreprises, 28.000 groupes locaux, 800 groupes d'arrondissement et 47 Gauern.

Son activité est facilitée par un nombre considérable de **Bureaux consultatifs**: L'Institut des Sciences du Travail (statistiques, conjoncture).

L'Office de la lutte pour le rendement des entreprises (entreprises modèles, bannières d'or).

L'Office de l'Education professionnelle.

L'Office pour le placement des Travailleurs.

L'Office des Conseillers Juridiques (conciliation préliminaire à l'arbitrage, consultations, assistance judiciaire).

L'Office de la Santé Publique (N. S. V.).

L'Office des Propriétés familiales.

SECTION II

NATIONAL-SOCIALISME ET REFORMES DE STRUCTURE

Ce rapide schéma des interventions de la Puissance Publique dans le domaine économique et le domaine social nous permet désormais de souligner deux aspects qui nous semblent caractéristiques de la structure du III^e Reich, et d'une façon plus générale de toute Economie dirigée. Nous constatons, en effet, qu'en dépit des nombreuses interventions étatiques que nous avons signalées, la structure du III^e Reich reste indéniablement capitaliste. Ce capitalisme, en revanche, soumis à des impulsions précises, devient désormais l'instrument d'une politique, et s'intègre étroitement, de ce fait, à un seul destin, désormais communautaire.

a) L'Economie du III^e Reich reste une Economie capitaliste,

La structure des entreprises et le fonctionnement de l'Economie ne nous semblent pas, en effet, vus sous l'angle social, avoir été considérablement modifiés: **le profit demeure le moteur essentiel de la production, et son appropriation reste l'apanage exclusif du capital.** Nous ne constatons, en effet, en aucun cas, une participation des salariés, sinon à la gestion, tout au moins aux produits de la gestion de l'entreprise, et demeurons de ce fait assez loin du socialisme traditionnel.

Bien au contraire, l'autorité exclusive du Chef d'entreprise dont nous avons signalé quelques aspects (élaboration du règlement d'entreprise, présidence du Conseil de con-

fiance) se trouve largement systématisé en le cadre du « **Führer Prinzip** » : parallèlement les conseils de confiance se trouvent réduits à un rôle purement consultatif, tandis que les Commissaires du Reich ne peuvent guère être considérés que comme des agents de liaison et de diffusion de consignes très générales.

Aussi n'approchons-nous ici que de très loin les solutions éminemment plus révolutionnaires suggérées ou réalisées actuellement en France (salaire proportionnel, comités sociaux, fonds communs d'entreprises, intéressement, capital-travail, entreprises nationales).

b) **L'Economie capitaliste allemande présente toutefois les aspects d'un capitalisme communautaire.**

En effet, la structure capitaliste de l'Economie allemande sera dorénavant orientée non plus vers la conquête ou la défense de certains intérêts privés, mais vers des buts strictement communautaires et nationaux : si, sur le plan social, le Chef d'Entreprise demeure en effet le chef exclusif de l'entreprise, son poste est dorénavant assimilé à une **fonction publique** ou de nombreux devoirs complètent les droits qui lui sont reconnus.

Le grand animateur de cette Economie à structure capitaliste devient enfin un parti politique, un parti unique le Parti National-Socialiste. L'Economie libérale est morte, ainsi que, en la circonstance, la démocratie.

La nouvelle économie planifiée, bien qu'utilisant efficacement les structures capitalistes existantes, sera désormais inspirée d'une nouvelle éthique.

CHAPITRE VI

L'ACTION DE LA PUISSANCE PUBLIQUE DANS LE DOMAINE AGRICOLE

Animée d'un esprit semblable, l'action de la Puissance Publique dans le domaine de l'Agriculture devait, pour deux motifs principaux, prendre une incontestable ampleur.

Le premier réside en l'importance politique que présentait la construction d'une doctrine paysanne nationale-socialiste, le second découle de l'intérêt économique qu'offrait, sur le plan technique, la constitution d'une autarcie agricole.

SECTION I

LE NOUVEAU STATUT NATIONAL-SOCIALISTE DE LA TERRE

Le statut national-socialiste de la terre s'inspire essentiellement des nouvelles conceptions du III^e Reich: la terre n'est plus uniquement aux yeux de celui-ci un capital vagabond, acheté ou vendu sans vergogne. Mère nourricière de la « Race allemande », elle doit être honorée et protégée contre toutes spéculations: aussi, ses enfants les plus proches, « les paysans », gardiens de la pureté du Sang, seront-ils dotés, sous l'impulsion du Dr. Darré, d'un Statut spécial, garant de leur dignité, charte de leurs obligations.

Certaines conditions sont toutefois posées à l'accession à ce stade supérieur: la protection du Reich ne s'étend en effet qu'au Paysan allemand, enraciné à sa terre, et exploitant personnellement le domaine qui le fait vivre.

a. - Conditions exigées de l'exploitation.

Berceau du Paysan, l'exploitation devra, de par sa structure, pouvoir faire vivre effectivement la souche dont elle est le foyer: aussi seront écartés du bénéfice de ce statut les exploitations d'élevage à forme industrielle, les propriétés indivises ou appartenant à des personnes morales, et les domaines incapables de nourrir une famille ou possédant une trop grande étendue (latifundia de Prusse Orientale).

b. - Conditions exigées de l'exploitant.

Pour avoir droit au titre de Paysan, et aux privilèges en découlant, l'exploitant devra d'autre part, être allemand, de race aryenne, posséder un « honneur intact » et être capable de diriger effectivement son exploitation.

La jouissance de la propriété foncière (Erbhof) devient ainsi, dans la doctrine Nationale-Socialiste, une « fonction sociale au service du peuple ». Elle sera aussi accompagnée de droits et de devoirs.

1) Droits du paysan — Protection de l'Erbhof.

Le paysan sera au premier chef, particulièrement protégé des fluctuations désordonnées de capitaux anonymes et vagabonds, grâce à différentes dispositions, parmi lesquelles il convient de citer :

l'érection du domaine en bien héréditaire et immorcelable, mesure également inspirée du souci économique de réagir contre l'émiettement excessif des propriétés foncières de l'ouest,

l'interdiction d'en disposer, sauf sous certaines conditions, entre vifs à titre gratuit ou onéreux,

la défense enfin de l'ériger en sûretés réelles.

La jouissance de la terre sera d'autre part, soumis à certaines restrictions.

2) Devoirs du paysan.

Si le domaine se trouve ainsi soustrait à l'emprise des créanciers, les intérêts de ceux-ci, de même que l'intérêt général, n'en seront pas moins défendus par un Tribunal

spécial habilité à prendre toute une série de mesures parmi lesquelles peuvent être notées :

la nomination d'un « **homme de confiance** », adjoint au propriétaire, sur les terres dont l'exploitation s'avère déficitaire ;

la désignation d'un syndic administrant les biens d'un propriétaire incapable ;

le retrait de la jouissance de ses biens immobiliers, à temps ou à vie, au Paysan déchu de ses prérogatives ;

l'exercice éventuel enfin, d'un droit de préemption de l'Etat sur les transferts de propriété.

SECTION II

L'AUTARCIE ECONOMIQUE SUR LE PLAN AGRICOLE

La systématisation de l'autarcie agricole, allait également, présenter pour le III^e Reich un intérêt grandissant. l'Etranger entrain, en effet, rappelons-le, en 1932 pour 35 % dans l'approvisionnement de l'Allemagne en produits alimentaires ; aussi devait-il naturellement être tenté d'abaisser sensiblement cette proportion.

L'exploitation intensive du sol et l'orientation de la Production agricole, seront donc parmi les objectifs essentiels du Ministre de l'Agriculture.

Les rendements montent, fait appréciable à l'époque, à 17,6 quintaux en moyenne pour le seigle, 23 quintaux pour le blé, 21 quintaux pour l'orge, 20 quintaux pour l'avoine, 166 pour la pomme de terre, et 64 pour la betterave à sucre.

La révalorisation jusqu'à concurrence de 30 %, des produits agricoles, constitue parallèlement un important stimulant de la production ; aussi dès 1939, les besoins vitaux de l'Allemagne étaient-ils couverts dans une proportion de 85 %.

Le solde, importé en grande partie des « espaces imblo-cables » allait servir d'important moyen de pression sur les Etats de l'Europe danubienne. Ces résultats furent obtenus grâce à une profonde réorganisation de la Corporation agricole, et à une planification relativement poussée des différents marchés.

A. - LES REFORMES DE STRUCTURE DANS LA CORPORATION AGRICOLE

La Corporation de l'Agriculture englobera, en Allemagne, un domaine extrêmement vaste: aussi, porte-t-elle plus spécialement le nom de « Corporation de l'Alimentation ». Celle-ci constitue un établissement de droit public dont la création est le résultat d'un ensemble de mesures s'échelonnant sur plusieurs années (loi organique du 11 septembre 1933, ordonnances des 19 septembre 1933, 10 janvier 1935, 18 janvier 1935, 16 février 1934 et 4 février 1935).

1) Les nouvelles structures.

Celles-ci se développent sur deux plans: un plan horizontal et territorial, un plan vertical et professionnel.

Sur le **Plan Horizontal**, la Corporation de l'Alimentation est constituée par 19 « Paysanneries » du Reich, ayant chacune à leur tête un Chef des Paysans, nommé par le Chef des Paysans du Reich. Chaque Paysannerie, comprend des Sections Administratives et un Conseil Consultatif et est elle-même subdivisée en Paysanneries de district et en Paysanneries locales ; à tous les échelons, les fonctions sont honorifiques et les dirigeants choisis, ici, parmi les hommes du métier.

Sur le **Plan Vertical** et professionnel, la Corporation réunit obligatoirement toutes les personnes physiques et morales ayant une activité quelconque dans le domaine de l'alimentation ; celles-ci constitueront **quatre groupes** correspondant à quatre catégories principales de membres: producteurs agricoles, coopératives, industries de transformation et appareils de distribution et associations rattachées.

a. - Les producteurs agricoles :

Tous les producteurs, propriétaires, fermiers, métayers, travailleurs agricoles, sont d'office membres de la Corporation, bien que tous ne bénéficient pas du Statut spécial de Paysan plus haut analysé.

b. - Les coopératives :

Toutes les Coopératives agricoles, bien que conservant leur autonomie, seront soumises au contrôle de la Corporation ; le Chef des Paysans du Reich est en même temps Président du groupement des coopératives ; à noter qu'au 1^{er} août 1934, il existait 42.265 coopératives.

c. - Les commerces et industries de transformation :

Subdivisés eux-mêmes en 10 catégories d'entreprises commerciales, ils sont rattachés à la Corporation.

d. - Associations rattachées.

Un certain nombre d'associations agricoles qui, pour des raisons politiques ou techniques, n'ont pas été dissoutes ou absorbées par la Corporation, sont soumises au contrôle de cette dernière.

2) Les buts.

Complétant heureusement l'ensemble des dispositions adoptées sur le plan social (Statut du Paysan), l'organisation générale de la Corporation s'inspire des plus pures conceptions nationales-socialistes. Elle vise en effet essentiellement à mettre l'Agriculture au service de la « Communauté ». De telles considérations se trouveront d'ailleurs fortement renforcées par l'existence de certaines contingences d'ordre politique et militaire, aiguillon qui ne devait cesser de tout temps de peser vigoureusement sur l'évolution du Reich.

3) Les moyens d'action.

Trois zones d'activités s'offrent dès lors à la Corporation : elles seront exploitées par 3 sections centrales administrativement axées chacune plus spécialement sur : l'Homme, l'Exploitation, le Marché.

L'Homme :

Toutes les questions y afférant seront suivies par la première Section de la Corporation. Dans les attributions de celle-ci entrent plus particulièrement: le règlement des conditions de travail, la formation professionnelle des Travailleurs agricoles, l'arbitrage des litiges entre propriétaires, métayers et fermiers etc... Cette section devait être supprimée en 1942 et ses attributions transférées à l'Office de politique agraire du Parti National-Socialiste.

L'exploitation :

Elle fait l'objet des travaux d'une deuxième Section qui a absorbé tous les anciens organismes (Chambres d'Agriculture, etc...) Cette Section s'occupe de l'enseignement technique agricole, des Instituts de Recherches et de toutes questions visant à la rationalisation de l'Agriculture (statistiques, machines, comptabilité) ; elle entreprit immédiatement un effort considérable axé sur la conquête de terrains nouveaux (drainage, irrigation, reboisement, etc...). Cette Section mène plus spécialement la bataille de la production.

Les Marchés :

L'organisation des marchés constitue enfin le domaine d'une 3^e Section qui, parallèlement, administre également les questions de coopératives, de crédits agricoles et d'assurances.

B. - L'ORIENTATION DES MARCHES AGRICOLES.

La réorganisation de la Corporation constituait la première étape de toute action concertée de la Puissance Publique dans le domaine agricole: l'orientation des différents marchés en apparaîtra bientôt comme le second stade.

La crise de 1929 venait, en effet, de souligner cruellement, l'incapacité des méthodes libérales à résoudre les problèmes, soudainement nouveaux de surproduction et de circulation ; certaines contingences, propres à l'agriculture, ne pouvaient par ailleurs qu'inciter les Pouvoirs Publics à entreprendre, hors des sentiers battus, un important effort de planification des problèmes agricoles ; ceux-ci se trouvent en effet caractérisés par l'instabilité des rendements, dus à la présence de facteurs naturels, par l'inélasticité relative de

la production et de la consommation, par l'importance sociale, politique et économique qui présente tant pour l'agriculteur que pour le consommateur, le niveau des prix des produits alimentaires, et enfin, par la dispersion d'une production qui laisse trop souvent l'agriculteur désarmé face à la spéculation.

Ces motifs d'intervention d'ordre général, devaient également se doubler, pour le III^e Reich, d'un certain nombre de raisons particulières.

L'effondrement agricole résultant de la défaite de 1914-1918, la désorganisation des marchés, consécutive à l'inflation, l'insuffisance des mesures sporadiques prises antérieurement à l'avènement du Gouvernement National-Socialiste, allaient, en effet, rapidement exiger une réorganisation totale des marchés agricoles allemands. Les nouvelles mesures visèrent successivement à structurer les principaux marchés (blé, céréales, fourrage, viande) puis à en orienter résolument le fonctionnement.

a) La réorganisation des marchés.

Les opérations de réorganisation s'attachèrent, en un premier stade, à utiliser les moyens existants. Les Unions Economiques en fonctions, groupements horizontaux (meuleries, conserves), prennent dès lors, la succession des anciens cartels, et deviennent obligatoires, mais doivent renoncer à toute activité commerciale.

Toutefois, jouissant d'un véritable monopole et groupant des intérêts identiques, il apparut bientôt nécessaire de les compléter d'organismes plus largement ouverts : les syndicats de marchés.

Les Syndicats de Marchés.

Ceux-ci, rassemblés en Syndicats Régionaux, réunissent dans un même groupement les différentes entreprises participant, dans un même cadre régional, à un cycle économique commun (Production, transformation, transports et vente). Ces Syndicats Régionaux se trouvent eux-mêmes groupés à l'échelon national, en une Fédération Nationale de Syndicats Nationaux correspondant aux différents produits considérés.

Le rassemblement des différentes activités participant à un même cycle, en un organisme unique entraînait en contre-partie la disparition des Groupements Paritaires Professionnels initialement constitués.

b) Les Méthodes d'action sur le marché.

Les deux principaux moyens d'action de la Puissance Publique sur des marchés agricoles ainsi remodelés seront un soutien méthodique des prix agricoles et un contrôle vigilant des prix de vente des produits alimentaires, d'autre part.

L'orientation des prix.

L'ensemble des procédés utilisés s'inspirera heureusement, comme déjà signalé des différents facteurs intervenant en la matière (spécification, précocité, aires de cultures des produits taxés). Dotant l'agriculture de prix fermement soutenus, les pouvoirs publics contribueront de ce fait au développement de la production et au rééquilibre des campagnes.

La rationalisation de la distribution.

En ce domaine capital, une politique énergique portera rapidement ses fruits :

Le stockage des denrées saisonnières, l'écoulement régulier des productions continues, l'adaptation des aires de production aux aires de distribution, en constitueront les premiers aspects.

La réduction systématique des marges bénéficiaires des intermédiaires, l'adoption heureuse d'un certain nombre de péréquations devait parallèlement, entraîner une réduction très sensible du coût de la distribution.

Cette politique devait remporter un certain succès : les prix agricoles, garantis offraient désormais une certaine stabilité, tandis qu'au stade de la consommation, de judicieuses pressions sur le système de distribution permettaient d'éviter l'envolée des prix, contribuant ainsi à préserver un indéniable équilibre économique et social.

CHAPITRE VII

L'ALLEMAGNE A LA VEILLE DE LA GUERRE : BILANS ET RESULTATS

L'utilisation, puis la systématisation des procédés indiqués devaient donner, tant sur le plan du travail que sur le plan financier et économique, d'intéressants résultats, qu'il est bon de rappeler brièvement.

SECTION I

LES RESULTATS DE L'EXPERIENCE ALLEMANDE SUR LE PLAN SOCIAL

Un rapide regard sur l'Allemagne de 1933 permet aisément de constater le chemin parcouru.

Le nombre de chômeurs se montait à cette époque, à 7 millions ; le nombre des individus vivant totalement ou partiellement de subsides a atteint 21 millions. Le total des subsides annuellement versés s'élève à 3 milliards de marks. Balottée entre des courants extrémistes, l'Allemagne bouillonne. Le blocus, la défaite et l'inflation hantent encore toutes les imaginations.

Les classes moyennes ont été laminées. L'Agriculture souffre d'un endettement excessif, qu'aggrave la mévente des produits agricoles. L'industrie est en plein marasme. La misère plane sur chaque foyer.

Quelques années plus tard, en revanche, les mesures exposées ont permis au pouvoir de redresser très sensiblement l'ensemble de la situation.

Le nombre des chômeurs tombe en 1938 à trois cent mille, reliquat d'invalides, ou d'inaptes au travail, dont le recasement s'avère pratiquement impossible.

Par ailleurs, la réintégration d'une importante fraction de la population allemande dans le circuit de la production et la reprise rapide de l'Economie entraînaient une augmentation sensible du revenu national. Celui-ci passait de 45 à 61 milliards de Marks soit une augmentation de 57 %, parmi lesquels la part des revenus du travail se gonflait de 26 à 35 milliards et celle des travailleurs de l'industrie de 6 à 12 milliards. Cette augmentation était due :

- Pour 65 %, à l'accroissement du nombre des travailleurs.
- Pour 14 %, à l'augmentation des salaires.
- Pour 10 %, à une ventilation avantageuse des salaires horaires (prime à la qualité).
- Pour 11 %, à un accroissement du rendement et un allongement de la durée du travail.

L'indice des salaires, comme il vient d'être noté, augmentait de 14 %.

Parallèlement, ces années étaient caractérisées par un développement considérable des différentes activités sociales. La guerre n'ayant pas encore absorbé la quasi totalité des préoccupations du gouvernement National-Socialiste, celui-ci parvenait dans ce domaine à des réalisations fort intéressantes.

Les conditions sociales de l'existence des travailleurs se trouvaient en pleine amélioration: le Front du Travail, tuteur dans ce domaine du peuple allemand, étendait progressivement son activité dans toutes les branches (sociale, médicale, juridique, sportive, etc...).

Notons, entre autres, qu'en 1938, ce dernier versait 30 millions de Rm à titre d'indemnité maladie, 7 millions à titre d'indemnité d'essai, 1 million à titre de secours, 50 millions à titre d'invalidité et vieillesse et 3 millions, 5 à titre de prêt au mariage.

Les Services Sociaux d'usine comprenaient 26.000 médecins, envoyaient 600.000 enfants à la campagne et finançaient le rétablissement de 150.000 mères de famille.

SECTION II

LES RESULTATS DE L'EXPERIENCE ALLEMANDE SUR LE PLAN FINANCIER

Il apparait délicat d'apprécier avec exactitude l'étendue des efforts déployés entre 1934 et 1939 par le Gouvernement du Reich, celui-ci n'ayant pas à cette époque publié de budgets détaillés.

Toutefois, les déclarations du Secrétaire d'Etat aux Finances, M. Reinhardt, ainsi que l'examen des principales augmentations des différents postes d'investissement de l'Economie Allemande, permettent d'évaluer à 50 milliards de Rmk le montant approximatif des dépenses, tant militaires que d'intérêt public, exposées de 1933 à 1938 par le Gouvernement National-Socialiste. A noter que les investissements dans les Secteurs des transports et de la Défense Nationale, atteignent déjà, durant cette période, près de 30 milliards.

Cette somme semble avoir été facilement mobilisée sur le marché des capitaux, par le recours à l'emprunt, la dette publique totale du Reich ne se montant alors qu'à 26 milliards de marks. Toutefois, fidèle à ces principes, le Reich devait financer cette opération gigantesque, gage de la reprise, tant par l'impôt que par l'emprunt (ainsi que le montre le tableau ci-dessous):

Millions de marks	1932	1933	1934	1935	1936	1937	1938
Impôts							
d'Etat . .	6,647	6,846	8,223	9,654	11,492	13,958	17,700
Locaux	3,531	3,730	3,614	3,734	4,045	4,582	5,127
Dette pub.							
du Reich	11,544	11,688	11,700	14,104	15,246	17,570	27,180
Circulat. fiduciaire	5,650	5,715	5,972	6,375	6,984	7,500	10,380

La première période signalée, est marquée par un développement notable de la dette publique à court terme consécutif à la généralisation des traites sur l'avenir.

La seconde période verra s'effectuer une consolidation de la dette existante et, grâce au développement de la matière imposable, consécutif à la reprise économique, verra s'éponger sensiblement par le moyen de l'impôt, le volume de la dette publique.

a) Période de préfinancement.

Cette époque, dont nous avons déjà noté les principaux caractères, est marquée par l'émission de 8 milliards environ de traites du travail.

Ce chiffre, d'ailleurs approximatif, ressort de l'étude des portefeuilles des principales banques (de 1933 à la fin de 1936, le portefeuille de la Reichbank a augmenté de 3 milliards de marks, celui des autres Banques et Caisses d'Épargne de 5 milliards 100).

b) Période de financement.

Cette période se trouve caractérisée par le lancement d'emprunts de consolidation, à long terme, opération rendue possible grâce à l'abondance de capitaux se trouvant sur le marché (retour à la liquidité des capitaux gelés et accroissement du revenu national). Le montant des emprunts s'élèvera à 15 milliards de marks.

Enfin, l'accroissement des ressources budgétaires normales, allait permettre fort heureusement de compléter selon des méthodes traditionnelles, le financement de la reprise.

En effet, ces ressources comprendront désormais 7 milliards d'économie budgétaires (plus spécialement réalisées sur les chapitres « Assistances et Chômage ») et 28 milliards de plus-values fiscales.

Emprunts et impôts ont été rendus possibles par le développement considérable du Revenu National, qui passe de 48,9 milliards de Reichmarks en 1933 à 75 milliards en 1938.

Les Recettes fiscales du Reich qui se montaient en 1933 à 6 milliards 846 pour les Recettes d'Etat et 3,730 pour les Recettes locales s'élèvent, pour l'exercice 1938, à 17 milliards 700 pour les Recettes d'Etat et 5,127 pour les Recettes locales.

La dette publique est passée de 11 milliards 688 en 1933 à 27 milliards 181 en 1938.

Le succès de la reprise apparaît ainsi assez net aux yeux de tout observateur impartial. Fait plus notable encore, cette expérience, à laquelle le Dr Schacht devait attacher son nom, se déroule alors sans appel excessif à l'inflation monétaire.

La circulation ne passe en effet que de 5 milliards 715 millions de RM en 1933 à 10 milliards 380 en 1938, accroissement parfaitement normal, vu l'augmentation du Revenu National, et l'accélération de la vitesse de circulation de l'unité monétaire.

Les pouvoirs publics semblent être parvenus d'autre part à instaurer un certain climat de confiance, clef psychologique de toute expérience ; celui-ci, incitant les différentes entreprises et établissements de Crédit du Reich à conserver en leurs portefeuilles les traites et bons de circulation, freine, de ce fait, leur réescompte précipité.

Les Trésoreries retrouvent une certaine liquidité tant par l'existence de billets déthésaurisés, que par le produit du remboursement d'anciennes dettes jusqu'alors gelées. Enfin la prise en charge directe par l'Etat d'une fraction considérable des investissements devait également contribuer à limiter les appels au marché des capitaux. Les prix de leur côté, continuent à faire preuve de stabilité : contrôlés, orientés, ainsi que nous l'avons exposé, ils se trouvent d'autre part, efficacement défendus par les mesures de résorption des revenus excédentaires : le Docteur Schacht a gagné la première manche ; l'inflation de crédit ne s'est pas transformée en inflation monétaire.

SECTION III

LES RESULTATS DE L'EXPERIENCE ALLEMANDE DANS LE DOMAINE ECONOMIQUE

Les importants résultats obtenus sur le plan financier allaient se doubler d'appréciables succès sur le plan économique.

L'Economie allemande se trouvait, rappelons-le, en 1933, en plein marasme. L'agriculture s'est endettée, l'industrie a débrayé, le désordre des prix est considérable. Un des objectifs essentiels du nouveau gouvernement va être de remettre l'Allemagne au travail: il semble y être parvenu de façon satisfaisante.

L'Economie allemande se distinguera en effet au seuil de 1938 par une augmentation de la production, tant agricole qu'industrielle, un accroissement sensible de la vitesse de la circulation, l'extension de la consommation, et la constitution de nombreux stocks.

A) L'AUGMENTATION DE LA PRODUCTION.

a. - Dans le domaine industriel, la Houille allait retenir toute l'attention des Etats-Majors économiques. En effet, produit moteur de toute industrie, elle constituera également pour l'Allemagne l'élément de base de la plupart de ses succédanés et la contre-partie la plus efficace de ses importations. Aussi, sa production passe-t-elle de 104,7 millions de tonnes à 186 millions 2.

La production du lignite passe en même temps de 122 millions de tonnes à 200 millions, le minerai de fer progresse de 7 à 15 millions de tonnes et l'acier de 10 à 20 millions de tonnes. Ces efforts sont toutefois légèrement freinés par une diminution relative du rendement dans ces différents domaines (loi des rendements décroissants).

Dans le domaine des textiles, la production passe en 1932 de 142.000 tonnes à 202.000 tonnes en 1938 pour la laine. Elle progresse durant cette même période de 28.000 à 50.000 tonnes pour le lin et de 17.000 à 59.000 tonnes pour le chanvre. La fabrication des fibres artificielles (Rayonnewolle), activement poussée, atteint en 1938 un tonnage

de 138.000 tonnes contre 37.000 tonnes en 1932. Ces derniers postes marquent toutefois une insuffisance très nette et, dans ce domaine, l'Allemagne reste encore tributaire de l'étranger.

Enfin, utilisée indifféremment dans le domaine industriel ou agricole, substratum des activités de production et de consommation, l'énergie électrique voit son volume s'élever de 24 milliards de KW en 1932 à 55 milliards en 1938.

Dans le domaine des prix, les résultats sont également fort heureux. L'indice des prix de gros des produits industriels augmente de 12 %, stimulant ainsi considérablement la production.

Enfin, le volume global de cette dernière, qui était évalué approximativement à 38 milliards de marks en 1932, monte à 75 milliards en 1938.

b. - Sur le plan agricole.

L'autonomie alimentaire demeure l'objectif principal d'une Allemagne encore hantée par le souvenir du Blocus.

Le relèvement des prix agricoles, la protection du paysan, l'organisation des marchés et une propagande judicieusement arrêtée, produisent, dans ce domaine, les résultats suivants :

Les jachères tombent de 350.582 hectares à 170.709. Les prés passent de 10.567.635 ha à 10.605.000. La production de blé passe de 5.756.000 tonnes en 1933 à 5.852.000 tonnes en 1938. Celle des pommes de terre s'élève de 44.071.000 tonnes à 50.894.000 tonnes. Celle des betteraves sucrières de 8.582.000 tonnes à 15.701.000 tonnes. Enfin, la production de beurre monte, durant la même période, de 400.000 à 520.000 tonnes.

Un tel effort se trouve d'autant plus remarquable qu'il devait être particulièrement contrecarré par la conduite de certains travaux nécessaires à la guerre. En effet, les grands travaux et le réarmement devaient enlever à la culture (particulièrement dans la région de la ligne Siegfried) une superficie d'un million d'hectares.

De telles diminutions de surfaces cultivées, militairement indispensables, devaient être compensées par un **accroissement notable du rendement à l'hectare des différentes denrées plus haut énumérées**. Le blé voit son rendement monter de 21,5 quintaux à l'hectare en 1933 à 26,6 quintaux ; la pomme de terre de 163,2 quintaux à 173,3, la betterave sucrière de 284,3 quintaux à 305,2.

Enfin, l'extension systématique de la superficie affectée au jardinage allait permettre d'utiliser chaque pouce de terrain. L'expérience agricole allemande devait être également, dans le domaine des prix, couronnée d'un certain succès ; grâce aux différentes mesures plus haut énumérées, l'augmentation des prix à la production, condition capitale de son accroissement, n'allait se répercuter que très faiblement sur l'indice général du coût de la vie.

c. - La hausse des indices de la production, rend encore plus palpables les succès obtenus. L'indice des biens de production passe de 45,7 en 1932 à 102,5 en 1938 ; celui des biens de consommation évolue dans les proportions semblables. Corrélativement, l'indice général (biens de production et biens de consommation) croît de 52 à 96 %.

B) L'AUGMENTATION DU VOLUME DE LA CIRCULATION.

Celle-ci tant sur le plan du commerce intérieur, que sur celui du commerce extérieur, se reflète fidèlement dans les statistiques.

a. - Commerce extérieur.

La reprise de l'activité économique et le réarmement, entraînent pour l'Allemagne, un accroissement sensible de ses importations. Celles-ci passent en 1933 de 4 milliards 300 millions de marks (moyenne mensuelle 350 millions de marks) à 5 milliards 500 millions en 1938 (moyenne mensuelle 450). Ce phénomène se trouve toutefois largement compensé par une augmentation notable des exportations qui passaient, durant la même période, de 4 milliards 100 millions (moyenne mensuelle 454) à 5 milliards 200 millions (moyenne mensuelle 438).

b. - Commerce intérieur.

Le commerce de gros voyait s'accroître considérablement son chiffre d'affaires. L'indice de ses prix passait de 93,3 à 105,7 (100 en 1914).

Le commerce de détail voyait l'indice des prix ne progresser que de 6 %, résultat extrêmement heureux des différentes mesures prises par le Gouvernement National-Socialiste pour comprimer et stabiliser la rémunération des intermédiaires. Le chiffre d'affaires, durant cette période, passait de 21 milliards de marks en 1933 à 31 milliards de marks en 1938, reflétant ainsi l'augmentation considérable du volume de la circulation.

c) L'ACCROISSEMENT DE LA CONSOMMATION

Ce dernier phénomène sera dû, en grande partie, au réarmement ainsi qu'à la reprise de l'activité économique ; Dans ce domaine, la réintégration de nombreux travailleurs dans le circuit de la Production entraînant une augmentation notable de leur pouvoir d'achat, allait permettre de vérifier fort heureusement les prévisions de la théorie du circuit.

D'autre part, l'équipement de l'appareil industriel et agricole allemand (grands travaux) et la préparation du réarmement ne pouvaient qu'accroître les demandes de biens de production, de transformation et de biens de consommation.

Parallèlement enfin, la constitution d'importants stocks correspondant au désir de doter l'Allemagne d'une pleine indépendance économique allait en gonfler notablement le volume global.

A titre d'indication, il est bon de citer les chiffres suivants :

La consommation de beurre passe de 483.000 tonnes en 1932 à 600.000 tonnes en 1938 et celle de l'ensemble des corps gras de 1.855.000 tonnes à la même époque à 2.141.000 tonnes.

La consommation de blé atteint, en 1938, 53.290.000 quintaux et la consommation de seigle 65.850.000 quintaux.

Dans le domaine industriel, la consommation de houille passe de 54 millions de tonnes en 1933 à 160 millions de tonnes en 1938. La consommation d'essence atteint 7 millions de tonnes en 1938 et celle des textiles passe de 869.000 tonnes en 1932 à 1.276.000 tonnes en 1938.

Il est évident que cette augmentation considérable des besoins n'allait pouvoir être couverte que par un accroissement important de la production et un gonflement notable du volume des importations.

De telles nécessités devaient poser au Gouvernement National-Socialiste une série de problèmes chaque année plus difficiles à résoudre.

Aussi s'efforçant de réduire ses importations, allait-il s'orienter résolument dans la voie de l'autarcie économique.

D) LE DEVELOPPEMENT DE L'AUTARCIE. SES RESULTATS.

La réalisation de ces aspirations a exigé le recours à différents procédés autarciques, parmi lesquels il convient de noter: l'intensification de la production et la diminution des importations, le développement des succédanés, la constitution de stocks et l'aménagement des aires d'importation.

a) SITUATION DES IMPORTATIONS.

1. - Sur le plan agricole.

La révalorisation des produits agricoles, l'aménagement de la profession, l'organisation des marchés, ont entraîné ici des résultats tangibles. Les importations tombent de 30 % en 1932 à 17 % en 1938 ; le pourcentage de satisfaction des besoins en céréales panifiables passe de 89 à 98 % ; enfin, les besoins sont intégralement satisfaits en matière de pomme de terre et de betterave sucrière. Dans ce domaine, l'Allemagne est pratiquement parvenue à l'indépendance économique. Toutefois, la situation reste plus tendue pour les corps gras, où la production nationale ne couvre que 50 % de la consommation, et pour les fourrages.

2. - Sur le plan industriel.

Dans le domaine des textiles, les besoins ont considérablement augmenté ; malgré l'essor des fibres artificielles ceux-ci passent de 767.000 tonnes en 1933 à 1.010.000 tonnes

en 1938: aussi les importations augmentent elles de 42.000 tonnes à 266.000 tonnes soit 26,3 % de la consommation.

Parallèlement, les importations de bois à cellulose, malgré une production nationale fébrilement accrue, se montent encore, en 1938, à 3 millions de tonnes.

La houille demeure heureusement la grande richesse de l'Allemagne et son arme principale dans la conquête de l'indépendance économique. Ses exportations, qui passent ici de 15 millions de tonnes à 25 millions de tonnes, demeurent, en l'absence de devises, la principale de ses contre-valeurs.

Toutefois, malgré les efforts plus haut signalés, la situation s'avère nettement moins brillante dans les autres domaines.

Pour le fer, la consommation qui se monte, en 1938, à 32 millions de tonnes ne peut être couverte que jusqu'à concurrence de 15 millions de tonnes par la production Nationale.

Cet état de choses s'accroît encore pour les métaux non ferreux. Les importations de cuivre passent de 131.000 tonnes de métal en 1932 à 272.400 en 1938 (ceci pour une consommation apparente de 333.000 tonnes). Par ailleurs, pour des raisons stratégiques, le Reich fait porter son effort sur l'importation des pyrites. L'Espagne fournit à cette époque 950.000 tonnes, la Norvège 270.000, la Grèce et la Yougoslavie fournissant ensemble 200.000 tonnes. Pour le plomb, les importations passent de 50.000 tonnes (tonne de métal contenu) à 73.300, pour une consommation apparente de 250.000 tonnes. Pour le zinc, les importations tombent de 100.000 à 75.000 tonnes ; le plomb et le zinc ayant une consommation apparente de 250.000 tonnes chacun. L'Allemagne pousse également avec énergie l'utilisation de l'aluminium. Le volume, dans le domaine de ses importations, passe de 48 tonnes en 1932 à 14.500 tonnes en 1938. Cet effort se double d'importations considérables de bauxite, dont le volume se monte, en 1938, à 1.185.000 tonnes.

La situation reste enfin extrêmement délicate pour les produits pétroliers et le caoutchouc, où la production nationale ne peut satisfaire que 50 % des besoins.

b) LES STOCKS.

La constitution de certains stocks allait toutefois permettre de pallier partiellement, durant un temps limité, à ces insuffisances.

Ceux-ci pouvaient être approximativement estimés, en 1938, à 80 millions de quintaux pour l'ensemble des céréales panifiables et non panifiables. Les stocks de laine pouvaient approximativement être évalués à 24.000 tonnes, les stocks de cuivre très approximativement à 100.000 tonnes, ceux de plomb à 40.000 tonnes, de même que ceux de zinc et ceux d'aluminium à 50.000 tonnes.

c) L'AMENAGEMENT DES AIRES D'IMPORTATION.

L'aménagement systématique des aires d'importation prendra, d'autre part, pour des raisons stratégiques, une importance désormais grandissante. Ces importations se décomposent en 1938 de la façon suivante :

— Denrées alimentaires	38,7
— Matières premières	33,9
— Produits non finis	19,1
— Produits finis	7,3
— Autres	1,0

et proviennent de trois groupes principaux :

— Le premier comprend l'espace dit « imblocable » (Belgique, Pays-Bas, Suisse, Scandinavie, Europe Centrale, Balkans, U.R.S.S.).

— Le second réunit les Etats-Unis, la France, les Pays Anglo-Saxons et leurs empires.

— Le troisième se compose des pays neutres extra-européens.

La répartition par groupe d'un volume global d'importations de 5.716 millions de marks est en 1938 le suivant :
Le groupe Balkanique fournit pour 732,8 millions de marks.
Le groupe Belgique, Luxembourg, Hollande, Suisse, pour 535 millions de marks.

Le groupe scandinave pour 537 millions de marks.

Les Pays-Bas pour 179 millions de marks.

La Russie et l'Italie pour 337 millions de marks.

31,4 % des produits alimentaires proviennent de ce premier groupe.

Il en est de même de :

30,3 des matières premières

43,3 des produits demi-finis

65,4 des produits finis

Le second groupe, en principe hostile, en fournit que :

12,3 des produits alimentaires

31,6 des matières premières

18,1 des produits demi-finis

23,5 des produits finis

Le tout se trouve enfin complété par l'action du 3^e groupe qui procure au III^e Reich :

36,3 des produits alimentaires

37,9 de ses matières premières

38,6 de produits demi-finis

11,1 de produits finis.

En cas de guerre, le Gouvernement National-Socialiste semble donc pouvoir compter sur 79 % de ses importations européennes, la France et l'Angleterre ne lui fournissant que pour 450 millions de Rm sur un volume global de 2.943 millions de Rm.

Notons que les importations des pays de l'Europe et des pays extra-européens, dans le domaine de l'alimentation et des matières premières, se décomposent elles-mêmes de la façon suivante :

a. - Sur le plan alimentaire.

Le Reich dépend presque entièrement des pays d'outre-mer et, par conséquent, des deux empires ennemis pour son approvisionnement en café, cacao, graines oléagineuses et riz.

Au contraire, pour le beurre et le maïs, l'Allemagne peut s'approvisionner, en grande partie, dans certains pays mitoyens.

Les Pays-Bas et le Danemark fournissent à l'Allemagne 97 % du beurre importé. L'huile de baleine vient de la

Norvège que le Reich peut atteindre facilement, même au cours des hostilités.

b. - Sur le plan des matières premières.

Le Reich dépend entièrement des pays d'outre-mer et des pays présumés ennemis pour le coton et la laine.

Il est tributaire de ces mêmes pays pour une part prépondérante de son approvisionnement en pétrole, en métaux non ferreux, en manganèse, enfin, en ce qui concerne les minerais de fer, la ferraille le bois et la cellulose, il a pu couvrir une partie très importante de ses besoins dans les pays neutres qui l'entourent.

Particulièrement en matière de pétrole le Reich achète en 1938, sur 5 millions de tonnes de produits pétroliers importés, 85 % outre-mer, le solde provenant principalement de la Roumanie.

Le minerai de fer provient à raison de 24,4 % de France et de 3,4 % d'Algérie, de 5 % d'Afrique, de 4,8 % de Terre-Neuve. Ne restent donc accessibles à l'Allemagne en l'espace imblocable que 38,8 % en provenance de Suède, 7,5 % du Luxembourg et 4,5 % de Norvège.

De tels résultats ne peuvent que renforcer certaines constatations qui se dégagent de l'étude objective de ces phénomènes économiques :

Sol, sous-sol, facteurs géographique, démographiques, économiques constituent, jusqu'à un certain point, des facteurs d'une importance indéniable qui déterminent en dernier ressort, l'orientation finale de toute économie nationale.

La bataille de la production ne pouvait libérer entièrement l'Allemagne des importations étrangères: aussi celles-ci devaient-elles en conséquence, se payer par des exportations équivalentes.

Le redressement économique allemand exigeait des débouchés extérieurs: ils pouvaient semble-t-il être obtenus par des moyens pacifiques. Le gouvernement national-socialiste, ivre d'orgueil et d'ambition en décidait malheureusement autrement...

L'accélération des préparatifs de guerre, puis la survenance de celle-ci bouleversent toutes les données de l'expérience.

Aiguillonés par les nécessités militaires, les pouvoirs publics, substituent de nouveaux objectifs aux objectifs initiaux ; la machine commence à grincer, tandis que, de part et d'autres se durcissent les positions... le Politique l'emporte bientôt sur l'Economique, l'Aventure sur la Raison... En 1938, le Docteur Schacht démissionne ; quelques mois plus tard, perdant toutes mesures, le III^e Reich comme le I^{er}, basculait dans la guerre.

QUATRIÈME PARTIE

L'ÉCONOMIE DE GUERRE

CHAPITRE I

LE CONTROLE DE LA PRODUCTION ET LA REFONTE DE L'ORGANISATION PROFESSIONNELLE

Les premières années de la période de guerre de l'expérience nationale-socialiste, se caractériseront rapidement par une aggravation sensible de l'emprise des pouvoirs publics, sur les rouages professionnels de l'Economie.

Elle fut, en revanche, partiellement compensée par un net renforcement de leurs armatures: aussi cette période est-elle marquée par une extension des attributions des organismes existants (cartels, konzerns, groupes et Chambres économiques), la création de nouveaux organismes (communautés industrielles, Union du Reich et Secteurs d'orientation) et l'instauration d'un secteur particulier: le secteur armement.

SECTION I

L'EXTENSION DES ATTRIBUTIONS DES ORGANISMES EXISTANTS

L'utilisation des structures commerciales et professionnelles déjà existantes constitue désormais une des principales préoccupations du Gouvernement National-Socialiste.

Aussi assiste-t-on dès 1941 à un accroissement notable des attributions des cartels, des Groupes économiques, et des Chambres Economiques.

A) LES CARTELS.

Les exigences de la guerre eurent sur ces dernières d'importantes répercussions.

Tandis que certains disparaissent ou entrent en sommeil, les cartels importants vont voir leur rôle grandir chaque année jusqu'à les ériger en importants piliers de la politique économique du III^e Reich.

Dès 1940, celui-ci, usant de la loi du 15 juillet 1933, crée des cartels d'orientation. L'instauration de ces supercartels, obligatoire dans certains domaines, reflète la politique de concentration qui caractérise cette période: notons à cet égard parmi ceux-ci le Cartel National des Ciments (sur le plan Horizontal), et le Cartel National de la Soude (sur le plan Vertical), dont les attributions, considérablement accrues, s'étendent désormais à la réglementation du marché et à la répartition des produits fabriqués.

Les cartels prendront d'autre part une importance désormais considérable dans le domaine des prix. En présence des tâches écrasantes que lui impose la poursuite de la guerre, le Commissaire aux Prix ne peut plus songer en effet (sauf pour certaines matières essentielles), à fixer directement les prix de tous les produits industriels. Ce rôle sera dorénavant dévolu, sous le contrôle de l'Etat, et ceci dans la limite de leur compétence, à différents cartels d'orientation. L'ordonnance du 27 juillet 1942, consacrera cette évolution, en imposant par ailleurs aux cartels un abaissement notable des prix cartellisés. L'ordonnance du 20 octobre 1942 permet en revanche à l'Etat d'accroître son contrôle sur ceux-ci.

Le Ministre de l'Economie Nationale dispose maintenant en effet d'un droit d'intervention sur les conventions qui régissent l'activité de ces monopoles, et pourra désormais transmettre ses consignes à ceux-ci ; les sanctions sont des amendes dont le montant est illimité.

Utilisant pragmatiquement plusieurs organisations cartellaires et jouissant sur les autres marchés d'une autorité de fait incontestable, le Reich allait également procéder à une réorganisation méthodique des Professions, relais naturels de toute Economie orientée.

Une profonde refonte des Groupes et des Chambres Economiques s'avérait entre autres plus particulièrement nécessaire.

B) LES GROUPES ECONOMIQUES.

L'Etat confiera, désormais en cet esprit, la représentation des intérêts professionnels aux Groupes Economiques dont les activités prendront dès 1940 une extension considérable.

a. - Sur le plan des liaisons et transmissions.

Les Groupes deviennent, désormais des intermédiaires indispensables entre le Ministère de l'Economie Nationale et les entreprises industrielles. Diffuser, expliquer, commenter l'esprit des mesures adoptées, et transmettre en contrepartie les doléances des intéressés, seront dorénavant leurs fonctions primordiales.

b. - Sur le plan de la concentration industrielle.

Des Groupes recevront, d'autre part, mission de contribuer à la réalisation du Plan de Concentration industrielle, en faisant tout particulièrement réunir, gérer et distribuer par le groupe compétent les fonds nécessaires aux entreprises soumises à fermeture.

c. - Dans le domaine de la rationalisation et du progrès technique.

Les Groupes constitueront aussi des foyers de recherche extrêmement importants ; groupant en effet les suggestions de différentes entreprises, ils seront à même d'en tirer certains enseignements fort appréciables.

d. - Dans le cadre enfin, de l'organisation de la production et de la réglementation du marché.

Les Groupes allaient également apporter à l'Etat un appui très précieux : saisis des problèmes interentreprises de plans comptables, calcul des prix de revient et comparaisons inter-usine, les Comités Techniques des Groupes Economiques deviendront de ce fait, d'importants auxiliaires en l'élaboration des programmes de production, qu'ils seront par ailleurs, chargés de contrôler.

e. - En matière de répartition :

Certains groupes économiques se verront transférer, dès 1940, les attributions des Offices de répartition correspondants du Reich. Ce phénomène touchera plus particulièrement l'industrie électrique, la mécanique de précision et l'optique.

f. - En matière de réglementation des marchés :

L'extension des attributions des Groupes Economiques s'avère également notable ; bien que situés hiérarchiquement au-dessus des cartels, ils n'avaient pu, en effet, empiéter jusqu'alors sur le domaine de ces derniers.

Les exigences de la guerre allaient, au contraire, inciter les pouvoirs publics à confier désormais aux Groupes Economiques un rôle important dans le domaine des prix.

A l'échelon central, ceux-ci établiront des listes de prix généraux visant tant les producteurs que les grossistes et les détaillants ; ils centraliseront et transmettront également toute demande de hausses de prix.

A l'échelon régional, les représentants régionaux des Groupes grouperont et transmettront les demandes de dérogation. Ils contribueront d'autre part au contrôle des marges bénéficiaires, ainsi qu'à l'étude des modifications de prix.

C) LES CHAMBRES ECONOMIQUES.

La guerre allait entraîner, là aussi, une recrudescence de l'activité des chambres économiques.

Les besoins de la production de guerre exigeaient en effet une solide organisation régionale : la réduction des transports, la pénurie des matières premières et la déconcentration stratégique de la production de guerre, militaient désormais, de façon accrue en faveur d'une décentralisation économique. Il convenait d'autre part de mettre les structures régionales économiques en harmonie avec les structures politiques.

Aussi, les Chambres Economiques se trouveront-elles dorénavant calquées sur les circonscriptions territoriales du Parti (Gau), tandis que leur direction se trouvera désor-

mais directement rattachée à la personne du Gauleiter, représentant régional de l'autorité politique.

Ces différents motifs entraînerent l'adoption de la loi du 20 avril 1942, qui allait préciser la composition, les limites territoriales, ainsi que les attributions des Chambres Economiques du Reich.

a. - Composition.

La Chambre Economique de Gau est désormais dirigée par un Président nommé par le Ministre de l'Economie Nationale, après accord avec le Gauleiter.

Celui-ci se trouve assisté d'un Conseil Supérieur nommé par le Ministre, et d'un Conseil Central, instrument de liaison avec les entreprises, nommé par le Président.

L'organe d'exécution est composé d'un Secrétaire Général assisté d'adjoints. Son fonctionnement est financé par un impôt sur les professions déterminé par le Conseil Supérieur.

La Chambre Economique est divisée en sections pourvues de directeurs ; le rôle essentiel de ces derniers est d'assurer la liaison avec les éléments locaux des Groupes Economiques. Elle tend d'ailleurs progressivement à absorber ces anciens représentants locaux de l'Organisation Verticale: en effet, ces sections allaient rapidement devenir l'intermédiaire indispensable entre le groupes du Reich et leur branche professionnelle locale.

Elle se trouve enfin complétée de services spécialisés (entre autres pour les questions juridiques et fiscales).

b. - Compétence territoriale.

La loi du 20 avril 1942, calque les circonscriptions des Chambres Economiques sur celles des «Gauen» ; toutefois certains Gauen d'une valeur importante pourront recouvrir plusieurs Chambres Economiques. Elles pourront d'autre part, si nécessaire, installer des services déconcentrés en les principaux centres industriels de Gauen.

c. - Attributions

La guerre allait marquer une extension considérable des attributions des Chambres Economiques: celles-ci com-

prendront plus spécialement désormais des missions de liaison, d'études et de répartition.

1) Liaisons :

Les Chambres Economiques deviennent l'intermédiaire régional obligatoire pour toute question de production et de répartition, entre les entreprises d'une part, et les différents organismes professionnels (Groupes Economiques et Secteurs d'Orientation) ou administratifs (Offices du Reich) de l'Economie allemande, d'autre part :

Elles transmettent les directives et recueillent les suggestions.

2) Etudes :

Le rôle des Chambres Economiques sera ici considérable. L'élaboration, à l'échelon régional, des Plans de Production et la synthèse, à ce même stade, des projets d'extension ou de modification de certains programmes rentrent désormais dans la limite de leurs attributions.

3) Répartition.

Dans ce domaine également, les Chambres Economiques s'intègrent en le nouveau système de guerre de répartition des matières premières.

Elles ventileront, en effet, à l'échelon régional les produits qui ne font pas déjà l'objet d'attributions directes, et tout particulièrement, par voie de bons matières, les pneumatiques, le charbon, l'énergie électrique et les carburants liquides.

D'autres sont répartis par les Offices du Reich, ou attribués globalement, pour répartition, aux groupes économiques, ossature de l'organisation nationale.

4) Attributions diverses.

Les Chambres Economiques reçoivent enfin, pour mission de résoudre des problèmes spécifiquement régionaux tels que le contrôle, en collaboration avec les services du Travail, des besoins réels de main-d'œuvre des entreprises, la rationalisation, dans leur district, des transports et la surveillance de l'organisation inter-usine de Défense Passive.

De telles réformes devaient donner des résultats extrêmement heureux. Cette coopération étroite qui s'instaurait dorénavant dans le cadre régional, entre les organes politiques et les services techniques, permettra en effet de rassembler, dans un même élan, le Parti, l'Etat, et les Forces Economiques.

Cet important effort de décentralisation animé d'un dynamisme régional indéniable, devait contribuer d'autre part à balancer heureusement la tendance naturelle à l'ankylose administrative, qui caractérise souvent les activités d'un pouvoir trop centralisé.

SECTION II

LA CREATION DE NOUVEAUX ORGANISMES

Parallèlement aux modifications que nous venons de signaler, la guerre allait rendre indispensable la création de nouveaux organismes. Cet effort sera, comme précédemment, caractérisé par une accentuation notable du contrôle de l'Etat qui, sur le plan de la conception, contrebalancera efficacement, l'autonomie concédée sur le plan de l'exécution, à la plupart des organisations professionnelles.

Les années 1941-1942 se trouveront, dans cet ordre d'idées, marquées par la mise en place, dans des domaines d'ailleurs différents, de plusieurs « Communautés industrielles » de différentes « Unions du Reich », et de divers « Secteurs d'Orientation ».

A) LES COMMUNAUTES INDUSTRIELLES.

En certains secteurs, estimés névralgiques, l'Etat s'appuyant sur la loi de 1933 prendra directement en main le contrôle des marchés: il crée à cet effet plusieurs supercartels obligatoires, appelés « Communautés Industrielles » (Gemeinschaften). Ceux-ci devaient prendre une importance assez considérable et régler, en particulier, le marché du verre creux, de la chaussure et des lampes électriques:

Les cartels du verre creux, après divers essais d'unification, qui devaient se poursuivre de 1940 à 1942, étaient

réunis, le 13 novembre 1942, en une « Communauté Industrielle » constituant un organisme unique. La Communauté de la Chaussure était créée le 15 octobre 1942, de même que la nouvelle Communauté des Lampes Electriques.

Ces cartels deviennent désormais un rouage économique dépendant du Ministre de l'Economie Nationale qui nomme et révoque le Président et tous les membres du Conseil d'Administration.

Leur compétence est variable :

La compétence de la Communauté du Verre creux se borne à la réglementation du marché, domaine généralement commun des Communautés Industrielles. Elle englobe plus spécialement la réglementation des prix, l'orientation des ventes et les accords inter-entreprises.

Par ailleurs, certaines Communautés Industrielles (celle de la Chaussure et celle des Lampes Electriques), reçurent également une série d'autres attributions: ce sont plus particulièrement l'établissement des programmes de production, ainsi que la réunion et la répartition des matières premières nécessaires.

Il est toutefois interdit à la Communauté des Lampes Electriques de fixer des contingents de production.

Le champ d'action de ces nouveaux organismes englobe dans ces deux cas, la commercialisation (Comptoirs de vente et Groupements chargés de la réglementation des Marchés) et la production des produits cartellisés.

B) LES UNIONS DU REICH.

Poursuivant son effort de rationalisation, le Gouvernement allemand devait, dès le deuxième hiver de guerre, se préoccuper de réorganiser certaines industries-clefs du III^e Reich.

L'industrie lourde, soucieuse de sauvegarder des positions acquises, allait fortement appuyer la formation de ces nouveaux organismes nommés « Unions du Reich » (Reichsvereinigung).

Ceux-ci constituent dorénavant des organismes professionnels verticaux groupant la totalité des activités industrielles ayant trait à certains produits. Les principales Unions du Reich devaient être: l'Union du Charbon, l'Union

des Fibres Chimiques, l'Union des Fibres Naturelles, l'Union des Textiles, et surtout l'Union du Fer.

Il apparaît important de noter leur composition, leur compétence, ainsi que leurs attributions :

a. - Composition :

Des différences très sensibles existent entre ces Unions tant quant à leur organisation intérieure que quant à leur champ d'activité. L'Union du Fer dépend d'un Directeur tandis que les autres Unions sont pourvues d'un Comité directorial ; les uns et les autres sont désignés par le Ministre de l'Economie Nationale.

b. - Compétence :

La compétence des Unions est également fort différente suivant les cas : les Unions du Charbon, des Fibres Naturelles et du Verre étendent verticalement leurs activités de la production à la transformation et à la vente de ces différents produits.

L'Union des Fibres Chimiques se borne à contrôler les producteurs.

L'Union des Textiles se borne à contrôler les transformateurs.

Leur domaine, s'étend de la matière première aux produits finis et recouvre, dans la plupart des cas, les différentes sphères d'activité de plusieurs Groupes Economiques : ainsi, d'après l'article 1^{er} de ses statuts, l'Union du Fer englobe « Les exploitations et entreprises qui s'occupent de l'extraction du minerai, de la production et du laminage du fer et de l'acier, de la vente du minerai ou matières premières annexes contenant du fer, ainsi que du commerce de la ferraille, du fer et de l'acier ». Sa compétence s'étend donc, dans ce domaine, au Groupe Economique des Fonderies, au Groupe Economique de construction en fer, au Groupe Economique de la construction des machines, au Groupe Economique du laminage des matières usinables, et à celui des articles en fer, acier et tôlerie.

c. - Attributions :

Les attributions des Unions du Reich correspondent aux missions qui leur sont dévolues, et comprennent la

réglementation du marché et l'augmentation du rendement des entreprises.

L'orientation du marché exigera l'établissement des Plans de Production et d'Importation, la détermination des contingents inter-entreprises, l'orientation de la vente, ainsi que l'étude de tous les accords susceptibles d'être passés, dans cet ordre d'idées, avec l'étranger.

D'autre part, les Unions du Reich coopéreront à la fixation des prix et à celle des marges bénéficiaires.

L'amélioration du rendement, exigera d'autre part un appel croissant à la rationalisation incitant à des travaux de recherches, et à des échanges d'expériences.

De ce fait la plupart de ces Unions, et particulièrement celle du Fer, deviennent maîtresses de la production dans le secteur qui leur est assigné.

Ayant établi des plans de rationalisation, elles doivent en effet en prévoir et en surveiller l'exécution. Toutefois, leur activité s'exerce sous le contrôle du Ministre de l'Economie Nationale et doit se conformer aux directives du Groupes du Reich de l'Industrie.

Organe d'action et organe de recherche, l'Union du Fer constituera l'un des principaux atouts du Reich dans la bataille de la production.

C) LES SECTEURS D'ORIENTATION.

Il apparut bientôt nécessaire, afin de lutter contre une certaine sclérose, puis contre la dispersion des efforts d'un grand nombre de groupes professionnels, de constituer un appareil unique coiffant, dans sa diversité, plusieurs secteurs de la production.

La diversité des opérations requises allait en effet rendre pratiquement impossible le maintien des contacts directs et cohérents entre l'Etat, (en l'occurrence le Ministère de l'Economie Nationale) et la multiplicité des organismes économiques de la production.

Aussi apparaissait-il nécessaire de construire un échelon nouveau démultipliant les directives gouvernementales.

Parallèlement, la complexité croissante de la répartition allait exiger une réforme radicale des méthodes en cours.

La création des Secteurs d'Orientation, décidée dès le printemps 1942, devait s'efforcer de satisfaire à l'ensemble de ces exigences.

Il paraît intéressant de noter la composition, la compétence, ainsi que les attributions de ces derniers organismes :

1. - Composition :

Les nouveaux Secteurs d'Orientation sont des organismes **para-administratifs**, différant en ceci des Groupements Professionnels autonomes. Ils ont à leur tête des Commissaires de guerre du Reich, nommés par le Ministre de l'Économie Nationale et portant, devant ce dernier, l'entière responsabilité de leur Secteur d'Orientation. Dans de très nombreux cas, ces Commissaires du Reich furent choisis parmi les directeurs des Offices du Reich, dont les attributions devaient se restreindre chaque année davantage.

2. - Compétence :

Il paraissait difficile de songer à créer une organisation rigide englobant, suivant un système vertical identique pour tous, l'ensemble des matières premières nécessaires à la transformation d'un même produit jusqu'à l'échelon « produits finis ».

De telles solutions, se heurtant à des difficultés pratiques, s'avéraient, de plus, parfaitement opposées aux conceptions empiriques des dirigeants du III^e Reich. Aussi, si certains secteurs, tels ceux de la Chimie, du caoutchouc et du papier arrivent à grouper l'ensemble des facteurs de la production (de la matière première aux produits finis), d'autres se borneront à étendre leur autorité sur les matières premières, ou les produits finis.

Toutefois, bien que ce système n'atteigne pas la perfection, il permet généralement de satisfaire aux besoins de la production et de la consommation.

Enfin, un domaine échappait entièrement à la compétence de ces secteurs d'orientation : ce devait être celui de la production d'armement, orienté suivant des méthodes

que nous signalerons ultérieurement, par des Comités généraux et des Comités Spéciaux.

3. - Attributions :

Transmettre et démultiplier les directives de l'Etat, coordonner et superviser l'activité des entreprises, seront les fonctions essentielles des secteurs d'orientation. De telles attributions intéressaient plus spécialement l'organisation de la production et la répartition.

Dans le domaine de la production :

Il n'appartiendra certes plus aux Commissaires, Chefs du Secteur d'orientation, de poursuivre, jusque dans ses moindres détails, l'organisation de la production. Cette mission reste en effet dévolue aux différents Groupements professionnels: elle s'exercera, toutefois sous son contrôle le plus étroit.

Dans le domaine de la répartition:

Dans ce domaine, les attributions des Secteurs d'orientation seront encore plus importantes. Le système de répartition jusqu'alors employé reposait essentiellement, en effet, pour chaque matière première, sur les Offices du Reich, organisation administrative.

De ce fait, les entreprises se trouvaient obligées de s'adresser, pour un même produit fini, à plusieurs Offices du Reich.

L'année 1942 allait voir, en ce domaine, l'adoption de principes totalement différents. Dorénavant, la répartition ne s'effectuera plus sur la base des matières premières, mais sur celle des produits finis, un seul organisme devenant ainsi responsable de toutes les matières premières nécessaires au fonctionnement d'une industrie.

Parallèlement, on parvenait rapidement à une rationalisation des procédés assez divers adoptés jusqu'alors. Les Secteurs d'Orientation, coiffant l'ensemble de la Production, jouiront dorénavant de contingents qu'ils distribueront par tranches globales aux Industries Transformatrices. Les Groupes Economiques ou, lorsqu'elles existent, les Unions du Reich, ou les Communautés Industrielles, représentants de la profession, deviendront les intermédiaires obligatoires, dans ce domaine, entre l'appareil administratif de l'Economie allemande et son organisation professionnelle.

La répartition s'effectuera, selon les cas, par divers procédés : Déclaration émanant du consommateur, attributions de contingents, système de chèques et de bons matières.

Le secteur armement continuera à bénéficier d'un statut spécial.

D) LES OFFICES DU REICH.

Il importe, pour être complet, de noter l'importance décroissante des Offices du Reich. Ces organismes administratifs allaient bientôt, dans la plupart des cas, se voir retirer leur rôle de répartiteur au profit, comme signalé, de différents organismes professionnels. Toutefois, travaillant en collaboration avec les secteurs d'orientation, ils devaient demeurer des organismes assez précieux en l'élaboration des plans de production.

SECTION III

LA PRODUCTION D'ARMEMENT

Ce dernier secteur devait, de par la guerre, prendre une extension considérable. Le Ministère de l'Armement, créé le 17 mars 1940, initialement simple petite équipe de coordination dirigée par le Dr. Todt, voit sous l'autorité du Dr. Speer, grandir ses attributions, et comprend dorénavant :

- 1) Un organisme supérieur: le Conseil d'Armement.
- 2) Une organisation verticale.
- 3) Une organisation horizontale.

1. - Le Conseil de l'Armement.

Celui-ci, composé de personnalités éminentes, (généraux, amiraux et industriels), constituera le cerveau de l'organisation.

2. - L'organisation verticale.

Cette dernière, groupant les producteurs par catégorie de travaux les producteurs intéressés, comprendra des Comités et des Cercles d'industrie.

Les Comités sont constitués d'ingénieurs, de techniciens, et de spécialistes particulièrement compétents en la matière. Ils groupent les producteurs par catégories verticales (navires de guerre, tanks, etc...) ; ils sont parfois subdivisés en Comités réduits de travail. L'étude et la réalisation des fabrications en série constituent leur rôle principal. Dans ce but, ils sont chargés de transmettre aux entreprises les directives nécessaires, d'attribuer les matières premières et de répartir la main-d'œuvre, les machines et les commandes.

Les Cercles d'Industrie : Ceux-ci s'occupent plus spécialement de la fabrication en série des pièces détachées nécessaires aux différentes armes. Veillant à la rationalisation de la production, leur rôle est semblable à celui des Comités.

La liaison des Comités et Cercles d'Industrie s'établit en général avec les services administratifs (Défense Nationale) et les organismes professionnels (Groupes Economiques, Unions du Reich, etc...) par le canal d'unions personnelles. Les mêmes autorités se retrouvent, en effet, le plus souvent, dans ces différents organismes. D'autre part, l'Inspecteur régional de l'Armement est également l'Inspecteur de la Défense Nationale de l'Armée.

Verticalement donc, la production de guerre se trouve entre les mains d'une organisation qui prévoit les plans de production, dirige leur exécution, contrôle et rationalise enfin le fonctionnement des entreprises de son secteur.

3. - L'organisation horizontale.

Son développement, qui date de septembre 1942, ne fait que refléter, dans ce secteur, la tendance à la déconcentration régionale que nous avons déjà précédemment constatée. Une ordonnance du Maréchal Goering, en date du 17 septembre 1942, créait, sur le plan régional, des Circonscriptions d'Armement. Celles-ci auront pour mission essentielle d'assurer, à cet échelle, la coordination indispensable entre les différents organismes existants et, plus spécialement, les échelons régionaux des Ministères du Travail et de l'Economie Nationale. Elles se composent d'un Inspecteur d'Armement, d'un Commissaire Technique à l'Armement, d'un Délégué Régional à l'Armement (représentant l'organisation verticale), des Délégués Régionaux du Ministre de

l'Economie Nationale et des Présidents des Offices Régionaux du Travail ; enfin, des Présidents des Chambres Economiques et du ou des « Gauleiter ». En effet, suivant les cas, la Circonscription d'Armement pourra englober un ou plusieurs Gauern.

Attributions :

Les attributions de ces Circonscriptions sont considérables et englobent particulièrement la coordination des programmes, la rationalisation de la production et la ventilation de la main-d'œuvre : ses directives sont obligatoires.

Chacun des participants contribue, dans son secteur, à l'intensification de la production d'armement, but suprême de l'organisation. L'Inspecteur d'armement, muni de pleins pouvoirs, est responsable de son secteur. Les Délégués des Echelons Régionaux du Ministère de l'Economie Nationale sont chargés plus spécialement des questions d'approvisionnement (charbon, carburants, machines). Les Présidents des Offices régionaux du Travail orientent et contrôlent la main-d'œuvre dont à besoin la production. Les Présidents des Chambres Economiques constituent une charnière vivante avec les entreprises ; enfin, le Gauleiter ou ses délégués, ou les Conseillers Economiques de Gau représentent l'armature politique de l'organisation.

Cette organisation, créée dans les premières années de la guerre, allait bientôt prendre une extension considérable. A la réduction continue de la consommation civile allait en effet correspondre une extension croissante du secteur armement.

Tandis que le secteur soumis au contrôle du Ministre de l'Economie Nationale (par l'entremise des secteurs d'orientation) allait en diminuant, les fonctions dévolues au Ministère de l'Armement n'allaient en effet cesser de progresser.

Les années 1943 et 1944 seront marquées essentiellement par le rattachement méthodique des services de l'Economie Nationale au Ministère de l'Armement. Si les organisations régionales présentent peu de modifications, la Direction Centrale change de mains, tandis qu'une nouvelle orienta-

tion se précise et que s'installent sur tous les plans de nouvelles structures.

a. - Sur le Plan Vertical apparaissent, entre autres :

- l'Office des Matières Premières
- l'Office des Livraisons d'Armement
- l'Office des Productions des Biens de Consommation
- l'Office Technique pour le Finissage des Produits d'Armement
- l'Office de la Construction
- l'Office de l'Energie.

Ces Services auront pour mission d'établir les plans de production et de veiller à leur exécution. Ils transmettent leurs directives par le canal de l'organisation professionnelle des industries d'Armement (Comités et Cercles d'Industries) et celui de l'organisation professionnelle de l'Economie (Groupes Economiques, Unions du Reich, Communautés Industrielles).

b) Sur le Plan Horizontal :

La nouvelle organisation appelée à résoudre des problèmes locaux comprend essentiellement :

- 1) Un Office de Planification prévoyant les besoins, y adaptant la production, et contrôlant leur équilibre.
- 2) Un Office de l'Armement.
- 3) Une Direction Générale de l'Economie et des Finances.
- 4) Un Service Central de l'Agriculture.
- 5) Enfin, certains échelons de l'Office Technique et de l'Office de Livraisons d'Armement, élément de l'organisation verticale.

Un Comité Central de Planification coordonnera la consommation du secteur civil et du secteur de guerre.

L'ensemble de la production, tant dans le secteur civil que dans le secteur de guerre, dépend dorénavant du Ministère de l'Armement.

CHAPITRE II

LE FINANCEMENT DE LA GUERRE

La conduite de la guerre avait rapidement obligé le Gouvernement National-Socialiste à modifier, en les précisant ses structures para-économiques: elle allait aussi l'inciter à durcir, sur tout les plans, les techniques nouvelles d'orientation de l'Economie, que nous avons précédemment analysées.

La guerre posait, en effet, au Reich des problèmes communs d'ailleurs à tous les belligérants.

Dans le **secteur public**, le plus important s'avérait être évidemment, le financement des opérations militaires. L'accroissement démesuré des dépenses nécessitait en effet la découverte de ressources nouvelles: aussi, l'aménagement du système fiscal et le gonflement de la dette publique, constituèrent-ils les principaux procédés utilisés par le Gouvernement National-Socialiste. Leur étude remplira notre première Section.

Parallèlement, le contrôle du **secteur privé** de l'Economie fut, sous l'angle financier, une des préoccupations essentielles du gouvernement de guerre: fluctuations du marché des capitaux, volume de la circulation fiduciaire, niveau des prix, tels sont les principaux points qui, en conséquence constitueront l'objet de notre seconde section.

SECTION I

L'AMENAGEMENT DU SYSTEME FISCAL

La guerre allait entraîner une augmentation considérable des dépenses de chaque belligérant: ces dépenses porteront essentiellement sur le financement de la production de guerre, et le règlement des importations.

L'Allemagne n'échappera pas à ces impératifs : aussi les années qui s'étendent de 1939 à 1944 seront-elles marquées par un accroissement gigantesque des dépenses de guerre. Celles-ci pouvaient d'ores et déjà être évaluées à 41,1 milliards de marks pour la première année, 65,2 milliards de marks pour la seconde année, 84,5 milliards de marks pour la troisième année et 100,6 milliards de marks pour la quatrième année.

Elles devaient, en principe, être couvertes par l'impôt et par l'emprunt. D'autre part, une série d'expédients étaient prévus pour contribuer, dans une faible mesure d'ailleurs, au règlement de certaines pointes de clearing.

A) L'IMPOT.

La part de l'impôt dans le financement de la première guerre mondiale s'était élevée, rappelons-le, en Allemagne, à environ 6 % (soit 10 milliards de marks), tandis que le crédit était utilisé pour 94 % (soit 140 milliards de marks) : l'existence de cette dette publique considérable jointe à une augmentation incontrôlable de la circulation fiduciaire avait déclenché lors de l'effondrement allemand une inflation galopante dont le souvenir hantait encore les dirigeants du III^e Reich.

Aussi, stimulé par celui-ci le gouvernement s'efforçait-il de financer cette fois-ci les dépenses de guerre, (tout au moins dans une proportion de 50 %), en faisant appel à la pression fiscale. Il s'avérait par ailleurs rapidement nécessaire d'éponger une circulation fiduciaire, d'une importance croissante.

De ce fait, l'impôt en temps de guerre, allait se voir assigner un double but : diminuant sensiblement l'accroissement inévitable de la dette publique, il contribuait également, sur le plan économique, à la résorption indispensable d'un pouvoir d'achat anarchique et s'affirmait ainsi comme une des principales garanties contre l'inflation.

Cet accroissement de la pression fiscale empruntera les étapes suivantes : dès 1939, l'ordonnance du 4 septembre 1939, avait institué un supplément exceptionnel de 50 % à l'impôt sur les revenus, et à l'impôt sur les salaires. Cette politique est poursuivie en 1942 par l'augmentation de 25 % sur l'impôt sur les sociétés, ainsi que l'application d'une

surtaxe de 20 % sur les tabacs et spiritueux ; en 1943, par une nouvelle augmentation de l'impôt sur les sociétés, qui absorbera dorénavant 55 % des revenus dépassant 500.000 Reichmarks et l'institution d'une contribution extraordinaire frappant les super-bénéfices (bénéfices dépassant de 50 % ceux de 1938) ; enfin, par la capitalisation de l'impôt sur les loyers, qui allait également fournir, à la même époque, 8 milliards de marks aussitôt disponibles.

Parallèlement, toute une série de procédés allait permettre au III^e Reich d'effectuer, sur le plan budgétaire, des économies appréciables, ce sont entre autres : l'abaissement général des prix cartellisés, la substitution des prix unitaires aux prix contractuels dans l'industrie d'armement, et la suppression des acomptes dans les commandes d'Etat.

L'année 1943 allait être marquée par une majoration de l'impôt sur les super-bénéfices, l'augmentation des taxes indirectes, et un nouvel abaissement des prix unitaires.

Enfin, il est important de noter l'existence de certaines recettes non fiscales, qui allaient contribuer fort efficacement à équilibrer le Budget de guerre. Ce sont, entre autres : les contributions de guerre des communes, et les contributions payées par les pays occupés.

Les résultats de cet effort fiscal furent importants. Les recettes atteignent, pour l'exercice 1939-1940, 24 milliards de marks, pour l'exercice 1940-1941, 28 milliards de marks, pour l'exercice 1941-1942, 32 milliards de marks, et pour l'exercice 1942-1943, 35 milliards de marks. Ces chiffres dénotent l'importance des versements fournis par les pays occupés. Le montant des recettes extra-fiscales prévu pour 14 milliards, allait, en effet, s'élever durant l'exercice 1942-1943 à 25 milliards de marks.

La poursuite de la guerre allait toutefois obliger le III^e Reich, devant l'impossibilité d'accroître une pression fiscale déjà excessive de recourir malgré tout à l'emprunt.

B) L'EMPRUNT.

Celui-ci allait également, dans une proportion de 50 %, contribuer au financement de la guerre.

Son emploi se trouvera, dès les premières années, considérablement facilité par l'importance relativement faible de la dette publique du III^e Reich.

L'inflation et la banqueroute qui succédèrent à la guerre de 1914-1918 ont en effet entraîné la disparition tant de la dette extérieure que de la dette intérieure de l'Etat allemand.

Certes, la reprise de l'Economie à nécessité un recours méthodique au crédit public. Toutefois, les différentes mesures que nous avons énumérées antérieurement ont permis de maintenir les proportions de la Dette Publique du III^e Reich dans des limites extrêmement raisonnables : celle-ci se monte, en effet, en 1938, à 27.180 millions de Rm. Elle allait malgré tout s'accroître à une cadence chaque année plus vive, atteignant en effet, 41 milliards de marks en 1939, 75 milliards de Rm en 1940, 124 en 1941, 183 en 1942 et 253 en 1943.

La structure de cette dette est caractérisée durant une première période par le lancement systématique d'emprunts à court terme. Durant l'année 1939, en effet le Reich émet un certain nombre de bons d'impôts (3 milliards jusqu'en octobre 1939), et de bons du Trésor (8 milliards). La dette flottante atteindra donc, à la déclaration de guerre, le montant de 11 milliards de Rm. Parallèlement, l'émission des emprunts à long terme sera plus particulièrement réservée aux différentes entreprises travaillant pour la guerre (Krupp, I.G. Farbenindustrie).

Une deuxième période, qui s'étend sur les années 1940 et 1941, verra une réapparition du Trésor Public sur le marché à long terme des capitaux : la dette à long terme se montera, en effet, à 64 milliards de Rm en fin 1941, constituant ainsi 60 % de la dette totale du Reich, et atteindra bientôt 67,5 milliards en fin 1942, soit 47 % de la dette totale.

Une troisième période sera marquée enfin par l'affaiblissement relatif de la cadence des emprunts à long terme et le développement parallèle des emprunts à court terme.

La dette à court terme, qui s'élevait à 60 milliards en fin 1941 (soit 48 % de la dette totale) grimpe à 95 milliards en 1942, soit 53 % de la dette totale. Cette tendance ne fait que s'accroître : la dette totale, qui se montera en 1943, à 253 milliards de Rm, comprendra, en effet, 110 milliards de dette à long terme et 143 milliards de dettes à court terme. Cette dernière prendra plus spécialement l'aspect de Bons du Trésor émis à 3,5 % : elle s'est ainsi accrue de 600 %.

Ces résultats se trouveront d'ailleurs grandement facilités par la création d'un marché monétaire réservé aux emprunts d'Etat. Ce marché groupera en effet en « dépôts d'épargne » obligatoires, des ressources provenant d'origines diverses (blocage des valeurs étrangères, épargne d'airain, blocage des comptes provisoires d'entreprise, etc...)

SECTION II

MARCHES DES CAPITAUX ET CIRCULATION FIDUCIAIRE

La surveillance du Marché des Capitaux devait d'ailleurs prendre, dans l'Economie du Reich, une place extrêmement importante: le financement des emprunts d'Etat y exigeait, en effet, la permanence d'une certaine liquidité ; d'autre part, l'orientation des disponibilités monétaires vers les différentes valeurs d'Etat constituait, parallèlement un des éléments indispensables de la lutte contre l'inflation.

Condition du succès de la politique d'emprunt, gardien du maintien du pouvoir d'achat de l'unité monétaire menacé par l'abondance des capitaux flottants, le contrôle méthodique du marché financier se révélera bientôt une des pièces maîtresses de la nouvelle politique allemande.

Aussi, un ensemble de mesures allait-t-il, dès 1941, régler dans ce sens tant la demande, que l'offre des valeurs mobilières.

a. - Action sur la demande.

En ce domaine, le gouvernement National-Socialistes prit immédiatement pour objectif de réduire progressivement l'attrait exercé par certaines valeurs mobilières.

Devant l'échec partiel des méthodes de persuasion et la hausse croissante des différents titres, le Dr. Funk, Ministre de l'Economie Nationale, promulguait l'ordonnance du 12 juin 1941.

Celle-ci fixait un plafond à la répartition des bénéfices des sociétés et bloquait le surplus jusqu'à la fin des hostilités.

D'autre part, elle limitait à 8 % le montant des dividendes susceptibles d'être distribués. Parallèlement, l'octroi

d'un traitement fiscal différentiel aux augmentations de capital, entraînait en les encourageant un gonflement sensible du volume des titres en circulation.

Le contrôle des activités spéculatives se trouvera couronné à son tour par l'arrêté du 25 septembre 1941, qui réglementera sévèrement les mouvements d'actions effectués à terme.

b. - Action sur l'Offre :

Dès septembre 1941, les banques recevaient pour instruction de n'effectuer qu'en Bourse toute transaction relative à des actions cotées.

Le marché ainsi délimité, l'ordonnance du 4 décembre 1941 décréta le recensement des actions acquises depuis le début de la guerre. L'ordonnance du 2 janvier 1942 précisa les modalités d'application de ces dernières mesures. Le mois de mars 1942 vit supprimer la cotation des titres dépassant un certain cours, et fixer à 1/2 % les fluctuations tolérées par séance.

Ces mesures sont suivies de la détermination d'un prix limite de toutes les actions, obligations industrielles, hypothécaires et emprunts communaux.

Enfin, l'ordonnance du 9 juin 1942 bloque toutes les actions entre les mains de leurs détenteurs, précisant, d'autre part, qu'une partie importante de celles-ci est susceptible d'être réquisitionnée par le Ministre de l'Economie Nationale, en vue de constituer un fonds de manœuvre destiné à régulariser les cours. Les valeurs de rachat, fixées au cours pratiqué le 31 décembre 1941, seront, dans ce cas, virées sous forme d'obligations du Trésor, à des comptes-titres ouverts à la Reichbank.

De telles mesures devaient entraîner une stagnation complète du marché des capitaux : l'arrêté du 10 mars 1943, reconnaissant un tel état de choses, limitait à 3 jours par semaine et une heure par séance la durée d'ouverture des Bourses.

L'envahissement systématique du marché des capitaux par les emprunts d'Etat, l'amenuisement méthodique des revenus susceptibles d'être investis en valeurs mobilières, auraient dû normalement, en une économie de paix, freiner sensiblement les investissements industriels.

Un tel danger n'était pas à craindre en une économie de guerre. Les entreprises du III^e Reich ne dépendent plus en effet dès 1943, que pour une faible partie du marché financier; elles sont en revanche sous l'emprise croissante de la puissance publique: celle-ci constitue des holdings, dirige les investissements; contrôle les prix et aménage les débouchés. Le marché financier a cessé d'être l'un des principaux moteurs de l'activité industrielle; il a été remplacé par un élément étatique des services du Plan: l'économie dirigée a remplacé l'économie capitaliste.

Les années de guerre furent également marquées, en Allemagne, comme dans tous les pays belligérants, par un gonflement notable du volume de la circulation fiduciaire.

Celle-ci, qui atteignait 14 milliards 5 de Rm en 1939, passe successivement à 16 milliards 7 en 1940, 22 milliards 3 en 1941, 27 milliards 5 en 1942 et 36 milliards en 1943. En 1944, on évalue à 300 % l'augmentation de son volume.

Divers facteurs avaient par ailleurs contribué à cet état de choses:

Il convient, entre autres, de noter parmi eux l'agrandissement du territoire du Reich, les besoins des caisses de l'Armée et le développement des allocations aux familles, l'augmentation du volume global des salaires distribués (mobilisation des réserves de main-d'œuvre, main d'œuvre étrangère), l'élévation de certains salaires ainsi que l'accroissement des subventions de toutes sortes; enfin, une tendance marquée à la constitution de provisions d'argent liquide destinées à être utilisées en cas de bombardements ou d'évacuation.

Ce début d'inflation allait de bonne heure préoccuper le III^e Reich et l'inciter à procéder par différents moyens au dégonflement de sa circulation fiduciaire: le développement de l'épargne forcée, le contrôle des investissements, le blocage des prix, la diminution des crédits bancaires furent conjointement utilisés à cet effet.

Un effort particulier fut fait, enfin, pour résorber les pouvoirs d'achats excédentaires des salaires, dont le poids menaçait dangereusement l'équilibre des prix.

Ces ponctions sur le pouvoir d'achat, s'effectuèrent pour une grande part par le canal de l'épargne forcée, et l'institution de comptes provisions d'entreprises.

L'épargne forcée, intitulée épargne d'airain, était réservée aux travailleurs faisant partie de la communauté allemande, soumis à l'impôt sur les salaires.

Le montant des sommes susceptibles d'être versées au compte de l'intéressé était fixé à 0,5 ou 1 Rm par jour ouvrable, au choix de ce dernier :

Retenues sur les salaires par l'employeur elles étaient virées à un établissement de crédit et inscrites sur un livret d'épargne délivré au titulaire du compte. Initialement volontaire, la tenue de ces comptes faisait bénéficier leurs titulaires de certains avantages fiscaux qui compensaient les intérêts relativement faibles qui leurs étaient alloués.

Ces comptes, exonérés de l'impôt sur le revenu, restent toutefois bloqués jusqu'à la fin des hostilités.

Le bénéfice de ces dispositions fut étendu, en des formes similaires, aux provisions pour renouvellement de matériel des industriels, ainsi qu'aux provisions pour reconstitution de stocks des commerçants et aux provisions pour engrais des agriculteurs.

Le montant des versements à ces comptes provisions ouverts à cet effet était déterminé par les intéressés: ils ne pouvaient toutefois dépasser 50 % des sommes représentant le matériel mobilier d'exploitation en 1940, pour les provisions pour renouvellement de matériel, 20 % des marchandises figurant au bilan à la même époque pour les provisions pour renouvellement de stocks, et enfin 1 % de la valeur de l'entreprise, pour les provisions pour achat d'engrais.

Les comptes des industriels et des commerçants étaient tenus par les services locaux du Trésor, tandis que les versements des agriculteurs étaient reçus par les établissements de crédit habilités à cet effet.

Les avoirs ainsi accumulés ne pouvaient être débloqués qu'à la cessation des hostilités.

Toutefois, le Service local du Trésor pouvait toujours autoriser le remboursement anticipé d'une partie des versements. Les avantages consentis aux bénéficiaires de ces

dernières dispositions consisteront en des exonérations fiscales accordées aux sommes épargnées.

La défaite allait réduire à néant ces tentatives, en elles-mêmes intéressantes : le mark faisait faillite, pour renaître quelques années plus tard, allégé de toutes dettes, illustrant à nouveau assez curieusement, tel son prédécesseur de la défaite de 1918, un véritable traité de « l'art de faire faillite ».

CONCLUSION

Et maintenant, que conclure ?

S'il paraît difficile au terme de cette brève étude de porter un jugement définitif sur les différents aspects de l'expérience allemande, il peut sembler intéressant d'en souligner quelques enseignements : au travers d'expériences semblables à celles que nous venons d'analyser, l'Économie orientée est, première constatation, dorénavant entrée dans les faits : l'époque d'une Économie mondiale de conceptions libérales semble en effet pratiquement révolue.

La transformation de l'agriculture, l'industrialisation des pays neufs, la diversité des conditions de production dans les différentes parties du monde, l'apparition d'États nouveaux ont effectivement entraîné des bouleversements économiques, politiques et sociaux, dont l'existence ne peut être niée. Tandis que l'homme moderne affronte chaque jour des difficultés grandissantes, tous les gouvernements voient se dresser devant eux des problèmes qu'un attachement fétichiste à des doctrines périmées ne peut parvenir à résoudre.

Si nous pouvons le déplorer, il serait vain de nous refuser à le constater.

Le libéralisme manchestérien, tremplin au cours du XIX^e siècle de la prospérité du monde moderne paraît actuellement, en effet, une conception dépassée...

D'innombrables facteurs économiques, politiques, doctrinaux et passionnels, ont déjà commencé et continuent à paralyser, de nos jours, le libre jeu de ses mécanismes, suscitant en réaction, l'apparition d'un interventionisme d'État. Arbitre de tous les antagonismes, l'État moderne voit chaque jour se profiler de nouvelles tâches, tandis

que chaque jour paraît plus vraie la forte et célèbre expression, « l'Ere de la conquête est terminée, l'Ere de l'organisation commence ».

Aussi, quels qu'en soient ses gouvernements, le XX^e siècle paraît-il désormais appelé à porter le nom de siècle de l'Economie Orientée. Quels sont donc, au terme de cette étude, les enseignements que nous pouvons en tirer ?

Ces enseignements sont évidemment fort variés ; nous croyons toutefois pouvoir en détacher particulièrement avec profit, certaines constatations touchant à l'éthique, des systèmes dirigistes, aux Techniques d'Economie orientée, ainsi qu'aux options offertes à la puissance publique, en l'aménagement des différents marchés ou la relance d'une Economie.

ETHIQUE ET METHODES D'UNE ECONOMIE ORIENTEE

L'observation des phénomènes économiques contemporains nous permet aisément de répartir les procédés de direction de l'Economie en deux groupes distincts.

Les premiers visent à soumettre une Economie intégralement planifiée, à l'autorité absolue d'un état souverain et sont illustrés par les expériences qui se déroulent depuis plus ou moins d'années chez l'U.R.S.S. et ses satellites.

Les seconds qui n'ont d'ailleurs fait l'objet que d'expériences fragmentaires ou tronquées, retiennent plus généralement l'attention des puissances occidentales.

L'expérience allemande bien qu'à la limite de ce dernier groupe paraît devoir encore y être incluse. Tandis que la main-mise de l'Etat sur tous les rouages de l'Economie, fait de l'expérience soviétique une expérience intégralement communiste et planificatrice, la puissance publique ne jouera en l'expérience allemande, qu'un rôle d'orientation, systématique certes, mais relativement modéré.

Le capital y demeure le moteur de la Production, et les groupes économiques, ou professionnels, les animateurs de l'Economie ; à la différence toutefois des méthodes adoptées en Economie libérale, l'Etat, défenseur de l'intérêt général face aux intérêts privés, et responsable du plein-emploi des forces vives de la nation, s'assignera, pour mis-

sion, en Economie orientée, d'harmoniser, en les « concertant » les actions des rouages économiques nationaux.

Libérale en sa philosophie, communautaire en ses objectifs, dirigiste en ses techniques, l'Economie orientée, ou concertée, peut paraître ainsi appelée à faire coïncider les aspirations de nos philosophies traditionnelles, avec les nécessités économiques du monde moderne.

Bien que d'inspiration politique différente, le gouvernement national-socialiste s'était déjà efforcé d'atteindre à cet équilibre en utilisant, à cet effet, les méthodes qu'imposaient les circonstances.

Ainsi, refusant de prendre en charge, aux différents stades de conception et d'exécution, le déroulement des activités économiques, la puissance publique se borna-t-elle, au cours de cette expérience, à assigner des tâches précises aux organismes professionnels ou semi-étatiques chargés de la gestion de l'Economie, puis à en contrôler l'exécution.

Orientant toutes les activités économiques dans le sens des grands intérêts nationaux, l'Etat, défenseur de l'intérêt général, dépositaire de l'avenir du groupe humain dont il assure la représentation, paraît qualifié, en des expériences similaires, pour intervenir dans les secteurs clefs de l'Economie: il ne prendra toutefois jamais directement en charge, sauf en certains secteurs spécialisés exigeant impérieusement des nationalisations, la gestion directe des rouages de l'Economie.

En économie « concertée », dorénavant en effet l'Etat dirigiste oriente souvent l'Economie Nationale sans en administrer les rouages.

Ces conceptions présentent évidemment de nombreux avantages: la souplesse et la plasticité d'une telle organisation en apparaît le plus évident.

Utilisant une structure déjà existante, tout en pliant systématiquement les entreprises à la dure loi de l'intérêt général, la Puissance Publique obtiendra de ce fait, assez rapidement des résultats appréciables.

Ces méthodes semblent par ailleurs, particulièrement adaptées aux Economies très évoluées du monde occidental. Si certains pays peu évolués tels l'U.R.S.S. en ses premières

années, ou les pays récemment décolonisés, peuvent en effet, en le cadre d'une planification rigide, faire l'abstraction d'organisations économiques souvent pratiquement inexistantes, de tels errements ne paraissent pas rentables en des pays parvenus à des degrés élevés d'évolution industrielle.

« Evolution » et non « Révolution », tel apparaît, en la circonstance, devoir être le mot d'ordre des nations occidentales.

Ces méthodes d'économie dirigée permettent également de conserver leur dynamisme coutumier aux différents appareils de production.

Le profit reste, en effet, en ces circonstances, le moteur de l'Economie et bien que contrôlé, voit la recherche dont il fait l'objet poursuivre son rôle vivificateur, tandis que les hommes durablement intégrés à la production, échappent ainsi à l'ankylose administrative, qui menace tous les régimes strictement planistes.

Autorité, souplesse et compétence seront donc les mots d'ordre de la nouvelle Economie.

L'ORIENTATION DE L'ECONOMIE TECHNIQUE DE RELANCE ECONOMIQUE

L'expérience allemande nous paraît d'autre part, illustrer assez parfaitement, en ce domaine, les moyens susceptibles d'être utilisés pour relancer une économie défailante.

Ces techniques s'étagent, comme nous l'avons vu, sur le plan économique et sur le plan financier.

Sur le plan économique, le contrôle du commerce extérieur, permettra de rétablir la balance des changes, tandis que l'établissement du plan d'investissements, et le rapide démarrage de grands travaux, contribuera à « dégeler » le chômage, et à réanimer les entreprises.

Sur le plan financier, les techniques nouvelles portent essentiellement sur l'adaptation de la circulation financière aux besoins de l'Economie. Renonçant au jeu automatique des mécanismes traditionnels, les nouvelles techniques d'économie orientée, viseront, après avoir détaché, pour mieux l'abriter, l'étalon monétaire de l'étalon-or, de le mettre au service du Plan.

Déflation et inflation continuent à demeurer, toutefois, les principaux écueils de cette politique.

S'il est indéniable en effet, qu'une certaine inflation de crédit, découlant souvent de l'augmentation des signes monétaires, apparaît parfois comme l'heureux « ballon d'oxygène » d'une économie paralysée, un gonflement démesuré de la circulation, que ne contrebalance pas une augmentation parallèle du revenu national, mène directement à l'inflation.

Aussi les Allemands s'efforcèrent-ils à l'époque, tant d'éponger par l'emprunt et l'impôt, toute augmentation insolite de la circulation, que d'adapter, en l'accroissant, toutes les formes de la production, à la nouvelle conjoncture monétaire.

Optimisme, prudence et confiance, demeurent en conséquence, les conditions essentielles du succès de toutes opérations portant sur la circulation fiduciaire ; optimisme, car il convient d'avoir foi en le succès — prudence, car l'équilibre doit sans relâche viser à être maintenu — confiance, car une mobilisation hâtive des créances sur l'Etat ne peut, en toutes circonstances que conduire à la catastrophe.

Il sera toujours bon enfin, ainsi que nous venons de le voir, de surveiller avec le plus grand soin le mouvement des prix : baromètre du pouvoir d'achat des populations, et, de ce fait, reflet de leur prospérité, facteur prépondérant d'orientation de la production, les prix et leurs mouvements paraissent devoir demeurer l'une des préoccupations essentielles de la Puissance Publique.

L'ORIENTATION DE L'ECONOMIE CONDITION DE L'ORGANISATION DES MARCHES

Clefs de la reprise économique, les techniques dirigistes s'affirmèrent également, en l'expérience que nous venons d'étudier, comme un des facteurs prépondérant de l'organisation des marchés, et de ce fait, de la prospérité. Aussi, nous paraissent-elles pouvoir utilement susciter certaines réflexions

Si l'action de la Puissance Publique semble s'avérer un des facteurs essentiels de toute reprise économique, la permanence d'une certaine orientation des différentes acti-

vités nationales apparait souvent en effet comme une des conditions premières de la prospérité nationale.

Il parait inutile, à cet égard, d'insister trop longuement sur l'importance du Plan dans les Economies modernes : aussi, nous suffit-il de rappeler très brièvement les raisons qui, selon-nous, militent en faveur de son existence.

La sécurité et l'épanouissement de tout Etat national, semble, en effet, exiger, chaque jour davantage, le développement harmonieux de ses productions industrielles et agricoles, la rationalisation de ses appareils de distribution ainsi que l'instauration de plans d'investissements, d'importation et d'exportation, complétés d'une certaine éducation de la consommation.

Capitale en période de reprise, l'action de la Puissance Publique s'avérera donc également, en période d'équilibre, extrêmement importante. Elle visera, toutefois, à cette occasion, à résoudre plus spécialement certains problèmes correspondant à l'aménagement des marchés intérieurs et extérieurs, au développement de la production, et à l'instauration du plein-emploi.

a) L'aménagement des Marchés Nationaux.

Les problèmes posés engloberont ici tant le domaine agricole que le domaine industriel.

Dans l'un et l'autre cas, l'adaptation judicieuse du volume de la fabrication à la consommation, l'adoption de prix à la production suffisamment rémunérateurs jointes au blocage du coût de la vie dans des limites acceptables pour la masse des consommateurs, resteront les objectifs essentiels de tout Etat-Major économique.

1. - L'aménagement des Marchés agricoles.

Celui-ci devra essentiellement avoir comme objectif, la revalorisation des produits agricoles, la rationalisation de la distribution, enfin, le blocage des prix à la consommation.

Les procédés adoptés viseront plus spécialement à l'intensification de la production (remembrement agricole, développement des coopératives agricoles, machinisme agricole) et à l'abaissement des prix de revient.

Parallèlement, une orientation assez souple des prix à la production des différents produits agricoles peut, comme nous l'avons montré, résoudre d'une façon intéressante ce difficile problème.

D'autre part, l'aménagement des aires de distribution, la rationalisation de la commercialisation, la réduction des marges bénéficiaires et le développement des coopératives de vente doivent pouvoir éviter, en de grandes proportions de répercuter brutalement sur la masse des consommateurs tout accroissement des prix à la production.

2. - L'aménagement des Marchés industriels :

Ce point devra demeurer un des objectifs essentiels, en période d'équilibre, des Etats-Majors économiques. Aussi sera-t-il généralement recouru en cet ordre d'idées aux différents procédés que nous avons pu évoquer dans cette étude: rappelons, entre autres, la rationalisation de la production, le développement des investissements, le contrôle de la qualité, la localisation des industries, l'existence d'une politique de l'Energie, la ventilation de la main-d'œuvre, l'adoption de prix dynamiques à la production, enfin, l'orientation ou le contrôle des différents instruments de crédit.

b) L'organisation des débouchés extérieurs.

Sur le plan international, l'aménagement des débouchés extérieurs doit également devenir une des préoccupations essentielle de la Puissance Publique.

L'orientation de la balance commerciale, élément déterminant de la balance des comptes, semble constituer, à cet égard, même en période d'équilibre, un des objectifs premiers de la Puissance Publique. Financièrement, en effet, l'équilibre de la balance commerciale paraît une des conditions capitales du maintien du pouvoir d'achat extérieur de toute unité nationale ; économiquement enfin, elle demeure la clef de l'équilibre économique de toute nation organisée, les importations ne se payant, en toutes circonstances que par des exportations équivalentes. L'aménagement de ses débouchés, le maintien de flottes de commerce, un contrôle étroit de la qualité des produits exportés, ainsi qu'un aménagement de ses tarifs d'importation, doivent constituer également sur ce plan l'une des préoccupations essentielles de toute Nation en expansion.

L'ECONOMIE ORIENTEE ET LES CONDITIONS DE SON SUCCES

Quelles sont donc en définitive, et d'une façon générale, les conclusions que nous pouvons tirer de l'étude de ces techniques d'économie orientée que nous venons d'exposer à nos lecteurs et, pour mieux dire, quelles sont, à notre sens, les conditions idéales que doit réunir pour déboucher sur un succès, toute tentative de direction de l'Economie ?

Ces conditions sont nombreuses ; l'une des premières en est l'existence pendant la durée de l'expérience d'une certaine stabilité gouvernementale.

LA STABILITE GOUVERNEMENTALE

Expression d'une politique de longue durée, le plan ne peut en effet être remis constamment en question par le jeu de coalitions politiques de hasard. La grandeur et la faiblesse d'une économie dirigée résidant en le fait d'être dirigée par des hommes, il convient au préalable de s'assurer que ceux-ci, et tout spécialement le gouvernement qui en assure la représentation ait reçu les moyens de traduire dans des réalités les aspirations qui lui sont exprimées.

S'il est excessif en effet d'associer Economie orientée et régimes totalitaires, il serait vain, en revanche, de ce dissimuler que des systèmes politiques débilés ne pourront en aucunes circonstances servir de cadre aux courageuses expériences d'implantation de ce qui fut récemment dénommé « l'Economie faustienne ».

Toutefois si la continuité gouvernementale demeure une des conditions essentielles du succès d'une économie « concertée », elle ne peut passer pour en être la seule et l'histoire économique regorge d'exemples ou des gouvernements assurés de ce privilège, ne surent l'utiliser avec l'efficacité nécessaire.

LE DEVELOPPEMENT DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES

La mise en œuvre d'une économie orientée exige en effet la réunion d'autres conditions et tout particulièrement la formation d'une organisation professionnelle solidement structurée. Protectrice, sur le plan économique, des inté-

rêts légitimes de l'individu, la profession apparaît, en effet, comme un des moteurs essentiels de ce style d'économie: tandis que le libéralisme abandonnait l'individu, ainsi que nous l'avons vu au XIX^e siècle, au jeu désordonné des puissances économiques, alors que le marxisme planificateur l'écrase sous le poids d'un étatisme inhumain, la profession est appelée à constituer, en économie orientée, l'un des meilleurs bouclier de l'individu. Cette exaltation du personnalisme au sein de la profession, heureux élément de vitalité et d'émulation, devra toutefois trouver ses limites constantes en les intérêts généraux de la Nation. Aussi, l'Etat, représentant et défenseur de ces derniers, devra-t-il veiller en toutes circonstances à ce que les programmes élaborés et appliqués sous son contrôle par les organisations professionnelles, loin de refléter la défense d'intérêts particuliers, ne visent, au contraire, qu'à réaliser la satisfaction des besoins de la communauté.

L'ADOPTION DE NOUVELLES ETHIQUES

Le succès d'une économie orientée exigera, également, l'abandon de conceptions idéologiques traditionnelles et le recours à de nouvelles éthiques.

En effet, tandis que, ainsi que nous l'avons déjà souligné, le libéralisme et le marxisme issus d'une même interprétation des phénomènes économiques, se rejoignent en l'acceptation de la lutte des classes, les nouvelles théories d'économie orientée tenteront, avant toute chose, de réintégrer tous les travailleurs au sein de la production.

L'organisation d'un syndicalisme unique, la systématisation des groupes professionnels, le développement des unions économiques régionales, la limitation des pouvoirs du capitalisme viseront de ce fait, les uns et les autres, à grouper en un même effort, au lieu de les opposer, l'ensemble des forces économiques de la nation.

L'ABANDON DE STRUCTURES PERIMEES

L'adoption du plan contraindra, par ailleurs, inévitablement l'appareil de l'Etat à certaines options parfois douloureuses. Groupées en effet en un même effort de production, les professions se devront de réformer avant toute chose, tant dans l'agriculture que dans le commerce et dans l'industrie, des structures sociales et économiques souvent périmées. En agriculture, le regroupement des ex-

exploitations en coopératives d'exploitation, la reprise des fermes par de jeunes générations, la rationalisation des cultures, l'organisation des marchés devront être une des principales préoccupations de la profession. En revanche des péréquations généreuses, assurées de tout l'appui financier de l'Etat, permettront en chaque région, en indemnisant les travailleurs des préjudices consécutifs aux changements opérés, ou en systématisant la mise à la retraite d'éléments âgés, d'obtenir des unités agricoles valables, judicieusement groupées en coopératives et animées par des agriculteurs compétents. Cette péréquation des dommages devra évidemment se compléter lors des opérations de réorganisation, d'un intelligent recours à certaines péréquations des prix de culture. Toutefois, nouveau reflet de la souplesse d'une économie orientée, péréquations et prix de marchés, fixés en collaboration avec la profession, devront toujours être régionaux : maïs ou blé différant profondément par exemple selon la région en leur prix de revient, la nouvelle politique agricole au lieu d'imposer, même assortis de taxes de réfaction, des prix identiques pour l'ensemble de la France développera un système de prix régionaux, seul susceptible de contribuer efficacement au développement harmonieux de toutes les aires de production.

Semblable politique de reconversion devra également s'appliquer à l'industrie et au commerce. Généralisant une politique de crédits différenciés et de péréquations, l'Etat incitera les professions à assainir leurs champs d'activité. La suppression, lorsque nécessaire, du commerce de demi-gros, la concentration du commerce de détail, la création d'unions de commerçants appelées à bénéficier de nouvelles sources d'approvisionnement et de crédits de modernisation, permettra en outre au commerce de détail, trop souvent enclin au malthusianisme économique, de renoncer à prélever sous forme de marges bénéficiaires exagérées une dîme injustifiée sur une clientèle exigüe, pour viser au contraire à amplifier un profit légitime en accroissant, non leurs marges bénéficiaires, mais le volume de leur chiffre d'affaires. Entre les magasins d'Etat des régimes totalitaires et les boutiques artisanales d'un libéralisme désuet, les tenants de l'économie orientée susciteront une nouvelle forme de distribution, qui organisée, rationalisée et modernisée par la profession, permettra par la réduction des frais généraux et l'augmentation des chiffres d'affaires, tant aux consommateurs qu'aux commerçants, de bénéficier de la nouvelle révolution économique.

La rationalisation de l'appareil industriel de production devra également retenir l'attention des responsables du plan. L'effort de structuration pourrait toutefois, en ce domaine, devoir être moins important que dans le domaine agricole ou dans le domaine de la distribution. L'industrie semble avoir ressenti, en effet, dans la plupart des pays, plus rapidement que l'agriculture ou le commerce, le besoin de s'organiser afin de diminuer ses coûts de production et d'accroître ses débouchés. Aussi cartels et ententes pourront-ils souvent constituer, tout au moins en un premier stade, les cadres de certaines professions. L'effort de rationalisation, généralement accompli au sein des appareils de production, permettra d'autre part, dans la plupart des cas, de fournir au Plan des données déjà particulièrement étudiées. En revanche, si la pré-structuration des professions permettra aux dirigeants du plan d'utiliser, dès le départ, des cellules déjà existantes, il devra particulièrement être pris en garde à ce que ces appareils économiques, représentant trop souvent des intérêts particuliers, n'infléchissent à leur profit l'orientation de l'Economie. Aussi tandis que l'action de la puissance publique dans le domaine agricole ainsi que dans le domaine de la réglementation paraissait devoir essentiellement viser à structurer puis à animer ces professions, son rôle semblera devoir être ici d'arbitrer en faveur de la Nation, les divergences d'intérêts appelées souvent à se glisser entre producteurs et consommateurs.

LA SUBSTITUTION D'UNE ECONOMIE DE PRODUCTION A UNE ECONOMIE DE REPARTITION

Il apparaît également que certaines modifications profondes devraient être, apportées d'autre part, en économie dirigée, aux ressorts des rouages économiques. La principale paraît devoir consister en la substitution d'une économie de production à une économie de répartition. Le XIX^e siècle, puis le début du XX^e se trouvèrent en effet caractérisés par la prolifération de théories libérales, socialistes, fournéristes ou marxistes, attachées les unes et les autres à résoudre beaucoup plus des problèmes de répartition du capital ou du revenu national qu'à fomentier systématiquement le développement des ressources économiques. Dans le régime libéral, en effet, le travailleur, rémunéré par un salaire, voyait le capital s'approprier l'intégralité des bénéfices de la production ; la critique marxiste axée essentielle-

dapter cette administration aux besoins de la nouvelle économie. Un important effort de réorganisation visera, en conséquence, à augmenter l'efficacité de tous les services administratifs en rationalisant leur structuration, diminuant les effectifs des agents en service, accroissant la rémunération du personnel maintenu en fonction, généralisant les dégagelements des cadres et recourant systématiquement aux procédés modernes de gestion administrative. Il pourra, en cet esprit, s'être inspiré heureusement des réalisations de l'industrie privée qui, axée depuis longtemps sur la compression des prix de revient, la rationalisation des opérations de gestion et la poursuite, en toutes circonstances, de l'efficacité individuelle devraient constituer pour l'administration un heureux exemple.

La concentration des responsabilités au sein de grands services, le développement des contacts interministériels, l'allègement de la tutelle administrative, la création de véritables échelons régionaux, permettront de remédier à la fois à une centralisation étouffante, à la dilution des responsabilités, ainsi qu'à des pratiques périmées qui, héritages de traditions dépassées, suscitent souvent des critiques justifiées.

LA MISE EN PLACE DE NOUVELLES FORCES POLITIQUES

La nouvelle organisation économique, ainsi structurée et rénovée, ne pourra en revanche remplir ses fonctions qu'à la condition d'être dotée d'un immense réseau d'animateurs convaincus: Aussi conviendra-t-il de veiller particulièrement lors du déroulement de l'expérience à la mise en place de forces politiques appelées tant à animer, par le canal des professions et de l'administration, la nouvelle économie, qu'à protéger les grands intérêts collectifs de toute atteinte des appétits particuliers. Ces forces politiques pourront, suivant les circonstances avoir été groupées en un parti unique ou se fractionner en plusieurs tendances ; pluralisme politique ou unité du parti apparaissent en conséquence comme l'une des options initiales de toute révolution économique.

Si la première paraît présenter des garanties accrues pour l'individu, la seconde séduit par son incontestable efficacité: quel que soit, en définitive, pluralisme ou monolitisme, le système politique adopté, il importera, en chaque occasion l'insuffler aux structures administratives et professionnelles de la nouvelle Economie, une même foi, un

même élan ainsi qu'une même volonté, au service de la communauté.

LA SUPREMATIE DES OPTIONS POLITIQUES SUR LES PROJETS DES TECHNICIENS

Il importera, enfin, de veiller, à tous prix, à ce qu'un tel système, insensiblement désincarné n'aboutisse dangereusement à la mainmise des technocrates sur la vie nationale. Sans mésestimer la nécessité des techniciens, il convient en effet de souligner que ces derniers, véritable équipement intellectuel de la Nation, ne sont, au même titre que tous les équipements, que des éléments particuliers de la production. Étroitement subordonnés aux directives émanant de la puissance publique, expression politique de la Patrie, les techniciens devront à tous moments, s'inspirer, en leur action, de l'homme et de ses besoins.

Développement de l'habitat, décentralisation, conversion, migration sont, en effet, des problèmes qui ne peuvent toujours être résolus dans la quiète tiédeur des bureaux et l'abstraction des statistiques: aussi à des solutions apparemment séduisantes mais heurtant le bon sens des populations, bouleversant inutilement les traditions, et brisant maladroitement les cellules sociales, âmes de la Nation, le pouvoir, reflet des inspirations et défenseur des besoins des hommes et des femmes qui composent la communauté nationale, devra-t-il en toutes circonstances se réserver le droit d'orienter à l'échelle humaine, une économie trop souvent encline à l'abstraction.

Le monde, quelles que soient les méthodes utilisées pour le diriger, ne pourra en effet jamais être mis en équation.

L'Économie orientée, concertée ou fonctionnelle, fruit d'un effort faustien de l'homme pour dominer le jeu aveugle des forces économiques, devra s'inspirer étroitement des réalités.

Arrachant enfin, un être désarmé au joug des lois d'airain, hors de la voie qui relia arbitrairement durant plusieurs lustres, le libéralisme au marxisme, la nouvelle politique économique, échappant enfin, pour se libérer, à ces formes jumelles du matérialisme, sera humaniste, ou ne sera pas.

**TABLE
DES
MATIÈRES**

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	1
INTRODUCTION	3

PREMIERE PARTIE

L'ECONOMIE ALLEMANDE EN 1933: SES CARACTERISTIQUES	9
---	----------

CHAPITRE UNIQUE. — LES ELEMENTS PERMANENTS DE L'ECONOMIE ALLEMANDE	11
a) Importance des facteurs nationaux.....	11
b) Les facteurs d'ordre géographique.....	11
c) Les facteurs d'ordre démographique.....	13
d) Les facteurs d'ordre historique et biopolitique	14

DEUXIEME PARTIE

EMPIRISME ECONOMIQUE ET PLANIFICATION..	25
--	-----------

CHAPITRE I. — LA LIQUIDATION DE L'ECONOMIE LIBERALE	27
a) La réorganisation des transports.....	27
b) La crise de 1929-1931 et ses conséquences	28

CHAPITRE II. — L'ARRIVEE AU POUVOIR DU GOUVERNEMENT NATIONAL-SOCIALISTE: LA NOUVELLE POLITIQUE ECONOMIQUE	31
---	----

TROISIEME PARTIE

L'ECONOMIE ORIENTEE ET SES NOUVELLES TECHNIQUES	35
CHAPITRE I. — L'ACTION DE LA PUISSANCE PUBLIQUE DANS LE DOMAINE FINANCIER	39
Section I. — La défense de l'unité monétaire et la nouvelle politique des changes....	40
Section II. — L'unité monétaire au service de l'économie	43
Section III. — Les procédés de gestion mo- nétaire	45
Section IV. — Le redressement économique et son financement.....	48
Section V. — L'orientation des prix, instru- ment de la politique du III' Reich.....	54
a) Importance du problème des prix....	55
b) Impuissance des solutions libérales..	56
c) La politique des prix dans l'Allemagne nationale-socialiste	56
d) Le contrôle des prix de 1936 à 1939....	61
e) Le contrôle des prix dans l'économie de guerre	63
f) Les résultats	66
CHAPITRE II. — L'ACTION DE LA PUISSANCE PUBLIQUE AU STADE DE LA PRODUCTION	69

Section I. — Les réformes de structures....	70
a) Cartels et konzerns.....	70
b) L'organisation professionnelle.....	72
Section II. — Le contrôle des devises et la ventilation des importations.....	76
Section III. — La répartition des matières premières et le contrôle des investisse- ments	76
Section IV. — Les nationalisations et prises de participation	76
Section V. — L'intensification de la produc- tion et la recherche des succédanés.....	78
Section VI. — La politique des grands tra- vaux	80
CHAPITRE III. — L'ACTION DE LA PUISSAN- CE PUBLIQUE AU STADE DE LA DISTRI- BUTION	83
Section I. — L'action sur le plan du commerce intérieur	83
Section II. — L'action sur le plan du com- merce extérieur	85
CHAPITRE IV. — L'ACTION DE LA PUISSANCE PUBLIQUE AU STADE DE LA CONSOMMA- TION	87
CHAPITRE V. — L'ACTION DE LA PUISSANCE PUBLIQUE DANS LE DOMAINE SOCIAL....	91
Section I. — La structure sociale de l'appareil de production.....	92

Section II. — National-socialisme et réformes de structure	95
CHAPITRE VI. — L'ACTION DE LA PUISSANCE PUBLIQUE DANS LE DOMAINE AGRICOLE	97
Section I. — Le nouveau statut national-socialiste de la terre.....	97
Section II. — Autarcie économique et Agriculture 	99
a) Les réformes de structure dans la corporation agricole	100
b) L'orientation des marchés agricoles..	102
CHAPITRE VII. — L'ALLEMAGNE A LA VEILLE DE LA GUERRE: BILAN ET RESULTATS..	105
Section I. — Les résultats de l'expérience allemande sur le plan social.....	105
Section II. — Les résultats de l'expérience allemande sur le plan financier.....	107
Section III. — Les résultats de l'expérience allemande dans le domaine économique..	110
a) L'augmentation de la production.....	110
b) L'augmentation du volume de la circulation	112
c) L'accroissement de la consommation	113
d) Le développement de l'autarcie économique — ses résultats.....	114

QUATRIEME PARTIE

L'ECONOMIE DE GUERRE	121
CHAPITRE I. — LE CONTROLE DE LA PRODUCTION ET LA REFONTE DE L'ORGANISATION PROFESSIONNELLE	123
Section I. — L'extension des attributions des organismes existants	123
a) Les cartels	124
b) Les groupes économiques.....	125
c) Les chambres économiques.....	126
Section II. — La création de nouveaux organismes ..	129
a) Les communautés industrielles.....	129
b) Les unions du Reich.....	130
c) Les secteurs d'orientation.....	132
d) Les offices du Reich.....	135
Section III. — La production d'armement....	135
CHAPITRE II. — LE FINANCEMENT DE LA GUERRE	139
Section I. — L'aménagement du système fiscal	139
Section II. — Le marché des capitaux et la circulation fiduciaire	143
CONCLUSION	149

Imprimerie Spéciale
des Publications Périodiques
de l'Imprimerie Paul Dupont

N° 884-62

4 bis, rue du Bouloi - Paris-1^{er}
Dépôt légal 1^{er} Trimestre 1962

**S. A. DES PUBLICATIONS PERIODIQUES
DE L'IMPRIMERIE PAUL DUPONT
4 bis, rue du Bouloi — PARIS-1^{er}**